NUMÉRO SPÉCIAL

« Le Monde » par lui-même

Le Monde

DERNIÈRE ÉDITION

QUARANTE-DEUXIÈME ANNÉE – Nº 12703 – 6 F — Fondateur : Hubert Beuve-Méry — Directeur : André Fontaine — DIMANCHE 1er-LUNDI 2 DÉCEMBRE 1985

THE UNIVERSITY OF JORDAN LIBRARY
SERIALS No. 56022
CLASS
DATE 1987 ...

The University of Jordan Library Amman Jordan Serials

L'Europe en quête d'union

Les dix chefs d'Etat et de gouvernement de la Communauté européenne, auxquels se joindront les premiers ministres d'Espagne et du Portugal – les deux nouveaux membres dont l'adhésion doit devenir effective le 1er janvier 1986 – se réunissent à Luxembourg lundi 2 et mardi 3 décembre. Ce sommet sera consacré essentiellement l'examen des projets de réforme institutionnelle de la CEE. Il devait être précédé, samedi et dimanche, par une réunion ministérielle sur le même sujet.

En plaçant fort haut la barre de leurs exigences lors du précédent sommet européen, les 28 et 29 juin dernier à Milan, les chefs d'Etat et de gouvernement de la Communauté (ou du moins les sept membres du conseil qui avaient voté en faveur de la convocation d'une conférence intergouvernementale sur l'Union européenne), avaient pris un double risque.

Le premier était de voir les trois récalcitrants – Grande-Bretagne, Danemark et Grèce – se sentir désormais étrangers au processus ainsi engagé. Ce risque a été écarté, les ministres des trois pays en question ayant joué le jeu communautaire, en particulier des Britanniques, qui a été apprécié par leurs partenaires. Ceux-ci, ayant de leur côté, ont marqué tout au long de ces cinq mois qu'ils n'avaient jamais songé faire bande à part. On semble s'être éloigné de ce concept des « deux vitesses », la première étant l'apanage des bons élèves et la seconde réservée à quelques mauvais sujets qu'on ne voulait tout de même pas renvoyer, qui était tellement à la mode ces dernières années.

Le deuxième péril qui guettait les Dix après Milan était celui de décevoir.

BERNARD BRIGOULEIX.

(Lire la suite page 4.)

MM. FABIUS ET JOSPIN LANCENT LA CAMPAGNE DU PS

La nostalgie de 1981

MM. Fabius et Jospin ont lancé, le vendredi 29 novembre, à l'Héliport de Paris, la campagne du Parti socialiste pour les élections de mars 1986, au cours d'un meeting qui a réuni 8 000 personnes.

Les socialistes ont deux héros, MM. Mitterrand et Badinter. Valeurs sûres du socialisme français, ils ont fait exploser l'applaudimètre, vendredi soir aux portes de Paris. MM. Fabius et Jospin, vedettes annoncées de la soirée, leur ont, en fait, abandonné le devant de la scène.

Quatre mois avant une échéance législative qu'on leur dit perdue, la simple évocation du nom du président de la République sonne comme un air de victoire sous les crânes socialistes. Pour ces militants – ils étaient huit mille massés sous un chapiteau à Issy-les-Moulineaux, – le 10 mai 1981 n'est pas perdu dans les brumes d'un passé lointain : c'est encore la veille au soir. Quant au garde des sceaux – présent au premier rang, – il paraît porter en lui les valeurs éternelles de la gauche non communiste, [illegible] au fil des dernières [illegible]

Ainsi, à la veille d'une bataille politique aux allures de combat désespéré, les socialistes se tournent vers ces deux monstres sacrés, pour ce qu'ils incarnent des rêves et des réalités de l'action politique. M. Fabius a appelé le succès en évoquant les « *larmes* » versées en cette « *belle nuit de pluie et de fête* » du 10 mai. M. Jospin a retenu le souffle de son auditoire en présentant M. Mitterrand comme l'un des atouts principaux des socialistes, celui qui a « *marqué le chemin* » avant 1981 mais aussi, pour la campagne législative, lors de sa conférence de presse du 21 novembre. Les socialistes se refont de beaux souvenirs.

A entendre les réactions de la salle, M. Fabius n'a jamais été plus percutant qu'au rappel de la disparition des juridictions d'exception et de l'abolition de la peine de mort. Il n'a jamais mieux fait vibrer les militants qu'en prononçant le nom de M. Robert Badinter, qui, debout dans la salle, a recueilli, main levée, tête penchée à gauche, une longue ovation. Quant à M. Jospin, orateur moins chaleureux, moins « professionnel », plus didactique, il n'a soulevé l'enthousiasme – à ce point en tout cas – qu'une seule fois lorsqu'il a promis de combattre violemment les thèses de M. Le Pen.

JEAN-YVES LHOMEAU et JEAN-LOUIS ANDRÉANI.

(Lire la suite page 6.)

LE SPECTACULAIRE SABOTAGE FERROVIAIRE AU JAPON

Un sursaut gauchiste

Près de trois mille policiers et cheminots ont été mobilisés pour protéger les opérations de réparation, et empêcher une réédition du sabotage qui a paralysé, vendredi 29 novembre, le trafic ferroviaire entre Tokyo et Osaka (*le Monde* du 30 novembre). Quarante-huit personnes, notamment des dirigeants d'un groupuscule d'extrême gauche, le Chukaku (ou « Noyau central ») ont été arrêtées.

De notre correspondant

Tokyo. – Au Japon comme ailleurs, le gauchisme est passé de mode. Des mouvements de la fin des années 1960, il ne subsiste que des groupuscules isolés, refermés sur leur dogmatisme et leurs rituels : casqués, leurs militants vocifèrent régulièrement leurs slogans à la sortie des gares dans l'indifférence quasi générale. Seule la lutte des paysans de Narita contre la seconde tranche des travaux de l'aéroport international de Tokyo demeure, tel un abcès de fixation, le terrain privilégié d'action des groupuscules gauchistes.

Habitués à cette contestation ronronnante, les Japonais – et la police – ont été d'autant plus surpris de l'action, spectaculaire par son ampleur, entreprise par le groupe Chukaku vendredi 29 novembre. En sabotant le système de signalisation et de communication des Chemins de fer nationaux (JNR) à Tokyo et dans six préfectures limitrophes ainsi qu'à Osaka, les Chukaku ont réussi à bloquer plus ce cinq millions de personnes se rendant à leur travail. Cette action signifie-t-elle une résurgence de l'activisme gauchiste au Japon, les groupuscules passant de la tactique de l'opération sporadique à des actions visant à mobiliser une frange de la population sympathisante, comme ce fut le cas lors des incidents à la gare de Shinjuku à Tokyo en 1968 ? La police envisage, en tout cas, de renforcer les mesures de sécurité lors du prochain sommet des pays industrialisés qui se tiendra en mai dans la capitale japonaise, et un, éventuellement, de démembrer le groupe Chukaku.

PHILIPPE PONS.

(Lire la suite page 3.)

Le sort des otages français de Beyrouth

Le gouvernement reprend espoir après les contacts noués par son émissaire au Liban, le docteur Raad.

PAGE 16

Le combat d'Amnesty International contre la torture



L'organisation humanitaire Amnesty International appelle, ce samedi 30 novembre, à Paris, à une manifestation pour protester contre la torture qui sévit dans de nombreux pays et pour exiger la ratification par le plus grand nombre d'États possible de la convention internationale contre la torture adoptée par les Nations unies en 1984.

Chez les immigrés turcs en RFA

La descente aux enfers d'un journaliste allemand.

PAGE 4

Les nouvelles aumôneries de lycées

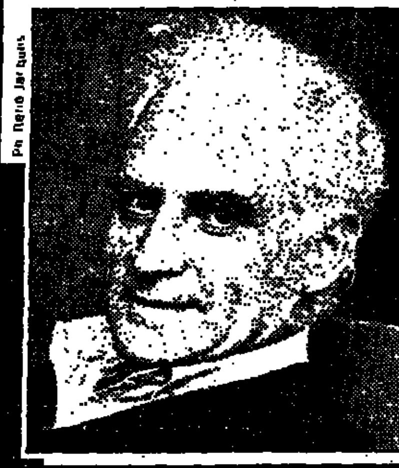
En quelques années, les lycéens et les aumôniers ont profondément changé.

PAGE 8

Dates (2) ● Etranger (3 à 5) ● France (6 à 8) ● Culture (9) ● Economie (13 à 15) ● Mots croisés (11) ● Programmes des spectacles (10) ● Météorologie (11) ● « Journal officiel » (11) ● Carnet (8) ● Radio-télévision (11)

PRIX MÉDICIS DE L'ESSAI

Michel Serres



LES CINQ SENS

Philosophie des corps mêlés

GRASSET

La voix des jeunes arabes de Lyon

Un petit groupe de militants veut être présent dans la société française, la critiquer sans la renier

La troisième marche pour l'égalité des droits et contre le racisme, organisée à travers la France depuis le 19 octobre, devait s'achever samedi 30 novembre par une manifestation à Paris. Ce défilé marque la volonté d'autonomie de certaines associations de jeunes Maghrébins, comme on le constate à Lyon notamment.

De notre correspondant régional

Lyon. – Ils veulent, à l'évidence, couper le cordon ombilical les reliant aux mouvements humanistes de la région lyonnaise. L'autonomie est le thème central des réflexions et de l'action des « *jeunes issus de l'immigration* » comme ils ne veulent plus qu'on les nomme. Arabes ils sont, Arabes ils se nomment. A quelques nuances – berbères – près, ils ont choisi de mettre en avant cette appartenance et cette épithète.

Les Jeunes Arabes de Lyon et Banlieue (JALB) sont nés officiellement au mois de mai dernier. Au local de l'association, accroché aux pentes de la Croix-Rousse, ils sont huit ce matin-là pour faire partager leurs analyses et leurs projets. Huit dont quatre jeunes femmes. Huit dont six chômeurs. Deux chiffres qui donnent la mesure de l'intégration culturelle de ces militants et de l'échec de leur insertion sociale.

Leur souci primordial est de se faire entendre sur toutes les questions touchant les membres de leur communauté. Sans se cacher derrière des mots-pièges, les Jeunes Arabes de Lyon sont iconoclastes.

Mais cette affirmation spectaculaire a une double limite : le refus absolu de l'extrémisme ou sa version intégriste islamo-révolutionnaire ; et le souci d'être présent dans la société française, de la critiquer sans la renier.

Ces jeunes Arabes n'ont pas encore compris pourquoi certains journaux avaient surévalué la présence d'une toute petite poignée de manifestants distribuant un tract à la mémoire de Norredine Mechta qu'avait signé l'Organisation nationale maghrébine, et qui lançait un appel solennel à la communauté maghrébine de « *cesser toute relation commerciale avec les établissements dirigés par les juifs* ». Menaçant, le tract précisait : « *Notre organisation sanctionnera tout Maghrébin ne respectant pas ce mot d'ordre* ». Selon les JALB, l'effervescence née du bombardement de l'état-major de l'OLP à Tunis n'excuse pas de tels débordements ; ils récusent toutes les tentatives de récupération politique et se méfient des slogans « internationalistes », des appels rituels à la solidarité avec le peuple palestinien. Comme le dit Faouzi « *l'antiracisme, c'est, bien sûr, ne pas être antisémite* ».

La défiance vis-à-vis des organisations antiracistes traditionnelles n'en est pas moins réelle. « *Nous ne voulons pas*, précise Farida, *le bluff de l'unité.* » Djida, vingt-huit ans, la présidente, critique les organisations « *sclérosées qui agissent sur des schémas d'il y a vingt ans et qui ont du mal à nous considérer comme des acteurs et des décideurs* ». Pour Karim, les choses se résument simplement : « *Eux sont des idéologues ; nous nous sommes concrets.* »

Pourtant les JALB ne sont pas maladroits dans l'art de la dialectique. Ce petit monde manie volontiers les concepts...

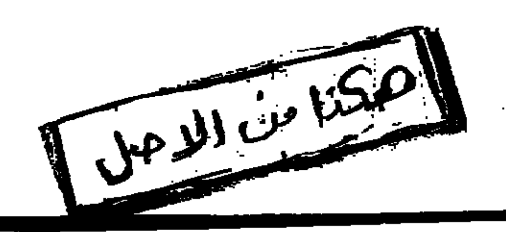
Mais ce sont bien les questions concrètes de l'insécurité (des jeunes Arabes) et des crimes racistes qui les soudent le plus efficacement. Eux, dont « *l'unité réelle est celle du faciès* » (Faouzi), essaient de faire comprendre que les crimes sécuritaires vont « *au-delà des Arabes* ». Lundi, les JALB seront présents, avec des photos de leur ami Ahmed et des tracts, au palais de justice de Lyon. Les jurés des assises du Rhône vont juger pendant deux jours le meurtrier d'un jeune Arabe de Bron, relâché après six mois de détention préventive...

L'attente de directives concrètes est, elle aussi, évidente. « *Qu'est-ce que je dois faire pour les élections? M'inscrire? Refuser?* » Ces jeunes Lyonnais ne veulent pas, en tout cas, se faire récupérer, tout en sachant que les campagnes électorales sont, pour eux, des périodes particulièrement critiques. L'extrême droite les inquiète. « *Nous ne voulons pas*, disent-ils, *devenir arabes comme Le Pen devient français.* »

CLAUDE RÉGENT.

(Lire nos informations page 8.)

هكذا من الاصل



Dates

RENDEZ-VOUS

Samedi 30 novembre/dimanche 1er décembre. – *Luxembourg :* réunion des ministres des affaires étrangères de la CEE.
Visite du chef de l'Etat polonais, M. Jaruzelski, en Libye, en Algérie, et en Tunisie.

Lundi 2 décembre. – *Québec :* élections législatives.
Inde : premier anniversaire de la catastrophe de Bhopal.
Visite de Mme Edith Cresson.
Assemblée plénière de l'Union de l'Europe occidentale.
Luxembourg : Conseil européen.

Mardi 3 décembre. – *Séoul :* rencontre des Croix-Rouge des deux Corées.

Samedi 7 décembre. – *Cap-Vert :* élections législatives.
Pologne : visite de M. Willy Brandt, président du SPD.
Bangladesh : sommet à Dacca des pays de l'Asie du Sud.

IL Y A TRENTE-CINQ ANS, LA NAISSANCE DU MACCARTHYSME

Le dangereux histrion de l'anticommunisme

« J'ai là, entre mes mains, une liste de deux cents personnes connues du secrétaire d'Etat pour être membres du parti communiste, et qui pourtant travaillent encore au département d'Etat et en déterminent la politique. » Par ces paroles, prononcées il y a trente-cinq ans à Wheeling (Virginie occidentale), le sénateur du Wisconsin Joseph McCarthy sortait de l'ombre. Il allait désormais occuper le devant de la scène politique. Mais pour quelques années seulement. Sa chute fut aussi brutale que son ascension. Quatre ans plus tard, en 1954, le Sénat le censurait. Cette condamnation aggrava son déclin physique, stimula son goût immodéré pour le bourbon, bref accéléra sa mort, en 1957, à l'âge de quarante-huit ans.

Pendant ces quelques années, aberrantes pour ceux qui les ont vécues, ce démagogue surdoué n'en exerça pas moins une influence considérable en dehors même des Etats-Unis, puisque son nom est associé à celui d'un phénomène politique et social. « Joe » McCarthy est mort, mais qui pourrait prétendre que le maccarthysme a entièrement disparu aux Etats-Unis et ailleurs ? Malheureusement, la « chasse aux sorcières », la recherche de boucs émissaires, l'élimination de dissidents, l'intrusion dans la vie privée, l'intolérance fanatique accompagnée de pressions et d'intimidations existent encore.

« Joe le mitrailleur »

Les circonstances servent le court destin hors série de McCarthy. Au départ, Joe, cinquième enfant d'une famille de pauvres fermiers, se préoccupe surtout d'améliorer son image par tous les moyens, y compris par le mensonge. Ainsi, ce n'est pas au combat, comme il le dit, qu'il s'est brisé la jambe, mais en tombant dans un escalier... Il s'engage dans les « marines » au début de la guerre, mais c'est abusivement qu'il prétendra avoir accompli quatorze, puis dix-sept, puis trente missions à bord d'un bombardier. Cela ne l'empêche pas d'utiliser à fond sa réputation de *« Joe le mitrailleur »* dans sa campagne électorale. Il est élu sénateur, battant le dernier héritier de la dynastie des La Follette, un distingué patricien incapable de tenir tête à la démagogie d'un McCarthy soutenu par les « prolos » des syndicats – beaucoup sont contrôlés par les communistes – qui partagent son ressentiment à l'égard des classes privilégiées.

C'est tardivement et accidentellement que le nouveau sénateur découvre la vocation à la faveur d'une bataille électorale difficile. Jusque-là, il s'est surtout signalé au Capitole pour sa défense des intérêts de Pepsi-Cola (on le surnommait le « Pepsi Cola Kid »).

Mais il comprend que l'anticommunisme sera payant à tous égards et que le rôle de grand inquisiteur lui assurera la vedette, car les circonstances offrent un excellent terrain. En 1949, malgré des millions de dollars d'assistance, la Chine de Tchiang Kaï-chek a été perdue. Puis les Russes ont fait exploser leur première bombe nucléaire. A l'intérieur, Alger Hiss, haut fonctionnaire du département d'Etat, a été jugé pour espionnage puis condamné pour parjure.

Le discours de Wheeling est le point de départ d'une série d'enquêtes de plusieurs commissions du Congrès sur la « subversion » communiste au sein du gouvernement. Joe apparaît sur toutes les estrades. De sa serviette bourrée de documents, il sort une feuille de papier et la brandit en commençant son discours par la phrase rituelle : *« J'ai là, entre mes mains... »*. Que montre-t-il, au juste ? Selon certains, Joe aurait reconnu qu'il s'agissait d'une vieille note de blanchisserie... En tout cas, jamais il ne donne les noms des deux cent cinq communistes du département d'Etat, dont il réduit le nombre à cinquante-sept pour le remonter ensuite à quatre-vingt-un. Plus tard, il se rétractera. Il ne s'agit pas de communistes, mais de simples *« risques de sécurité »* (alcooliques, homosexuels, etc.) ou de personnes ayant eu dans le passé des « relations avec des communistes ». La tactique est habile. Il affirme ne pouvoir donner les noms de ceux qu'il dénonce, car *« il ne serait pas équitable de les nommer avant qu'ils aient eu une chance de répondre »*. Ainsi, ce bon apôtre évite d'avoir à fournir des preuves, tout en créant l'impression que la nation était trahie par une administration *« contrôlée par les communistes... »*

McCarthy joue sur du velours. Les républicains, dans l'opposition, ne sont pas mécontents d'avoir cet homme de main pour dénoncer les *« vingt ans de trahison »* des démocrates au pouvoir. Ces derniers, Truman en tête, se montrent timorés. Craignant que ne soit révélée la présence d'un ou de plusieurs *« subversifs »* au sein de l'administration, ils renchérissent sur McCarthy. Surtout les libéraux de la gauche, comme les sénateurs Humphrey et Douglas, qui proposent de mettre hors la loi le parti communiste. Leur pusillanimité encourage Joe. Par ses outrances il discrédite la cause des militants de l'anticommunisme, comme Richard Nixon, et les membres de la commission des activités anti-américaines.

L'emprise de McCarthy étant déjà trop grande dans le pays, ils n'osent pas encore prendre leurs distances.

Joe se présente partout comme le *« petit garçon de ferme »* du Wisconsin en lutte contre les privilégiés, contre l'establishment politique, contre les « intellos » dévoyés aux postes de responsabilité, notamment au département d'Etat. Son zèle anti-élitiste l'entraîne très loin. Il est relativement sans danger de s'en prendre au menu fretin des journalistes libéraux, ou même à un Philip Jessup, universitaire distingué, ambassadeur extraordinaire, accusé d'avoir *« livré la Chine aux communistes »*. Il est encore moins risqué de dénoncer Owen Lattimore, professeur d'université, consultant du département d'Etat pour les affaires d'Extrême-Orient. *« Lattimore est l'espion soviétique numéro un,* dit Joe, *je suis prêt à risquer ma carrière dans cette affaire. »* Il perd cette partie de poker mais ne démissionne pas pour autant. Lattimore, qui le premier emploie l'expression *« maccarthysme »*, est blanchi par une commission spéciale sénatoriale dont le rapport ultérieur condamne les accusations et les méthodes du sénateur comme une *« tromperie et une supercherie »*. Joe riposte en dénonçant les *« loyaux complices du Kremlin qui soutiennent ceux qui tuent nos soldats en Corée »*.



ROUIL

Démagogie et whisky

Le flot de la démagogie l'entraîna encore plus loin. Le whisky également. Un jour il en vient aux mains avec le journaliste Drew Pearson. En juin 1951, il prend le risque d'attaquer le général Marshall, alors ministre de la défense, figure unanimement respectée. *« Ce salaud aurait dû être destitué »*, avait dit Joe en parlant de Truman. A l'en croire, Marshall *« est prêt à vendre sa grand-mère pour obtenir un avantage »*. L'attaque précipita la retraite de Marshall, lassé et déçu, semble-t-il, par les hésitations de ses amis démocrates à le défendre plus vigoureusement.

Ce succès encourage McCarthy à faire un pas de plus, mais dangereux. Il s'en prend à l'armée, qu'il accusa de négligences face aux *« infiltrations communistes »*. Il déclare le général Zwicker *« indigne de porter l'uniforme »* parce que ce héros de la guerre, couvert de décorations, a accepté la promotion d'un dentiste militaire, ignorant au demeurant qu'il était communisant... Il attaque ensuite le ministre de la guerre lui-même, Robert Stevens. Mais celui-ci est décidé à protéger *« le prestige et le moral »* des officiers. Cette fois, l'initiative de Joe va lui être fatale...

L'armée a, en effet, de solides griefs contre un des protégés du sénateur, un certain David Schine, qui a été recruté par Roy Cohn, le premier adjoint de McCarthy. Les deux jeunes gens se sont ridiculisés au cours d'une visite-éclair en Europe destinée à vérifier si les bibliothèques des ambassades américaines ont bien éliminé de leurs rayons les ouvrages *« écrits par des communistes et des cryptocommunistes »*, comme l'a demandé le secrétaire d'Etat, John F. Dulles. Schine, politiquement illettré (dans un pamphlet, il confond Staline et Trotski, Marx et Lénine, est appelé sous les drapeaux. Cohn tente d'obtenir des faveurs pour son collègue. McCarthy traite le ministre de la guerre de *« menteur »*, l'accusant d'avoir voulu, en *« prenant Schine en otage »*, saboter ses enquêtes.

Les débats entre l'armée et McCarthy, télévisés en avril 1954, sont catastrophiques pour Joe. Pendant trente-cinq jours, vingt millions de téléspectateurs peuvent voir de près le grand inquisiteur, sa vulgarité, ses mensonges, ses excès. Les débats ne tranchent pas le point de savoir qui, de McCarthy ou de l'armée, a raison. Mais les enquêtes sur les infiltrations subversives sont arrêtées. Quinze jours plus tard, une motion de censure est déposée au Sénat contre McCarthy. Elle est approuvée à la fin de 1954 et reproche à Joe d'avoir fait obstacle au processus constitutionnel et *« affecté la dignité et l'honneur du Sénat »*.

Cette initiative sonne le glas de sa carrière. Certes, les millionnaires texans sont toujours prêts à l'aider financièrement, il garde le soutien d'une partie de la hiérarchie catholique et des Eglises protestantes, ainsi que de diverses personnalités comme Joe Kennedy et d'une poignée d'intellectuels de droite. Mais le démagogue ne fait plus peur. Eisenhower fait savoir qu'il sera désormais indésirable à la Maison Blanche. Les journalistes l'ignorent. Ses affaires financières périclitent. Selon ses amis, il se sent découragé et trahi. Souffrant de divers maux, il continue à boire, mais récupère de plus en plus mal. Après une courte hospitalisation, il meurt d'une cirrhose, inconscient, semble-t-il, de la nature du poison qu'il a distillé dans la vie publique américaine.

Car, par rapport aux quatre cent vingt-deux « subversifs » découverts (sur un total de deux millions cinq cent mille employés fédéraux), que de carrières brisées, de réputations endommagées et de lâchetés provoquées par la démagogie de McCarthy ! Pour garder leur emploi, les suspects, déjà coupables aux yeux de la commission, doivent ou bien se renier entièrement devant les inquisiteurs ou bien se transformer en indicateurs et dénoncer leurs amis.

S'appuyant sur les rapports « bruts » du FBI, donnant des informations souvent les plus douteuses sur la vie privée, les penchants et les mœurs des « suspects », les inquisiteurs interrogent ces derniers sur leurs lointaines activités, leurs affiliations de jeunesse à diverses organisations. A Hollywood, dans les milieux du cinéma et de la télévision, les enquêtes prennent la proportion d'une véritable purge, odieuse et grotesque.

Pour l'exécution de Socrate

La tendance naturelle au conformisme ne pouvait être que renforcée par le maccarthysme. Beaucoup d'universités évitèrent délibérément les sujets controversés. Selon le journaliste Fred Cook, une majorité d'étudiants, dans une classe d'histoire, votèrent l'exécution de Socrate et, dans plusieurs Etats, des passants refusèrent de signer une pétition qui contenait des citations de la Déclaration d'indépendance et de la Constitution, jugeant ce texte *« subversif »*...

La condamnation de McCarthy par le Sénat met fin à cette période d'aberration. Le sénateur du Wisconsin avait-il jamais cru que le gouvernement était infiltré de communistes ? Curieusement, à la différence de ceux qui le soutenaient, il n'était pas animé par le feu sacré de l'anticommunisme. Il ne se sentait pas une âme de croisé investi d'une mission. Sans doute, au fil des années, finit-il par croire à ce qu'il disait. Mais, finalement, il jeta l'éponge assez vite, ce que n'aurait jamais fait un homme de conviction. L'anticommunisme était pour lui un moyen d'arriver.

De manière assez inattendue, cet agent du conformisme fut le moins conformiste des politiciens. Il cultivait son image d'homme brutal, de buveur impénitent, de joueur de poker et d'amateur de boxe et de chevaux, sans doute parce qu'elle devait plaire à un certain nombre d'Américains. Il encourageait les photographes à le fixer sur la pellicule en débraillé, mal rasé, couché par terre près d'une bouteille de bourbon.

Seules les convictions lui manquaient, qui l'auraient aidé à surmonter l'adversité. D'où la vulnérabilité de ce dangereux histrion, capable aussi, parfois, de générosité. Mais la publicité était sa véritable nourriture. Il mourut le 2 mai 1962, à 18 h 2. Juste à temps pour les nouvelles télévisées de 19 heures...

HENRI PIERRE.

CORRESPONDANCE

Le « non » de Franco à Hitler

Le général Grimal (CR) nous écrit à propos de l'article consacré au dixième anniversaire de la mort de Franco (le Monde *daté 17-18 novembre*).

La simple équité demande que l'on reconnaisse l'immense service rendu par le général Franco au monde occidental et à la France, en particulier le jour où, à Hendaye, il refusa à Hitler la traversée de l'Espagne par l'armée allemande.

Il ne fait aucun doute qu'en ce début de 1941 ni les Anglais ni les Français d'Afrique du Nord n'auraient pu empêcher les Allemands d'installer des bases aériennes en Afrique du Nord s'ils avaient pu traverser librement l'Espagne. Les forces à la mer n'existaient pas, à cette époque, qu'elles soient britanniques ou françaises, face à une force aérienne puissante et bien installée. Le difficile chemin naval de la Méditerranée par Malte eût été coupé irrémédiablement ; l'Egypte, non soutenue, rendue indéfendable ; Suez, le Moyen-Orient et son pétrole mis à la disposition de l'Axe. Quelques temps plus tard, les Japonais, qui firent demi-tour inexplicablement devant un Ceylan indéfendable, eussent pu donner la main aux nazis. La carte de guerre que les Américains auraient trouvé un jour eût été infiniment moins bonne que celle qu'ils trouvèrent : une Afrique du Nord encore française, une Méditerranée disponible, la voie aérienne de l'Extrême-Orient par l'Irlande, Marrakech, l'Egypte accessible aux flottes de forteresses volantes, etc.

L'honnêteté oblige à reconnaître que Hitler commit une lourde faute (en notre faveur), en signant l'armistice et que Franco nous rendit un immense service, à Hendaye, en évitant la demande de Hitler, qui lui aurait permis de réparer son erreur.

C'est en tout cas ce que je jugeais personnellement, pendant cet hiver 1940-1941, que le sort de la guerre allait se jouer en grande partie depuis l'Afrique du Nord ; je fis donc des pieds et des mains pour m'y rendre et réussis.

Le Monde
7, RUE DES ITALIENS,
75427 PARIS CEDEX 09
Télex MONDPAR 650572 F
Télécopieur : (1) 45-23-06-81
Tél. : (1) 42-46-72-23

Edité par la S.A.R.L. *le Monde*

Gérant :
André Fontaine,
directeur de la publication

Anciens directeurs :
Hubert Beuve-Méry (1944-1969)
Jacques Fauvet (1969-1982)
André Laurens (1982-1985)

Durée de la société :
cinquante ans à compter du 10 décembre 1944.

Capital social :
500.000 F

Principaux associés de la société :
Société civile
« Les Rédacteurs du *Monde* »,
MM. André Fontaine, *gérant*,
et Hubert Beuve-Méry, *fondateur*.

Administrateur : Bernard Wouts.
Rédacteur en chef : Daniel Vernet.
Corédacteur en chef : Claude Sales.

Le Monde
PUBLICITE
S A
5, rue de Monttessuy, 75007 PARIS
Tél : (1) 45-55-91-82 ou 45-55-91-71
Télex MONDPUB 206 136 F

Imprimerie du « Monde »
7, r. des Italiens
PARIS-IXe
1984

Reproduction interdite de tous articles sauf accord avec l'administration

Commission paritaire des journaux et publications, n° 57 437
ISSN : 0395-2037

ABONNEMENTS

	3 mois	6 mois	9 mois	12 mois
FRANCE	354 F	672 F	954 F	1 280 F
TOUS PAYS ÉTRANGERS PAR VOIE NORMALE	687 F	1 337 F	1 952 F	2 530 F
ÉTRANGER (par messageries)				
I. – BELGIQUE/LUXEMBOURG/PAYS-BAS	399 F	762 F	1 089 F	1 380 F
II. – SUISSE, TUNISIE	504 F	972 F	1 404 F	1 800 F

Par voie aérienne : tarif sur demande.

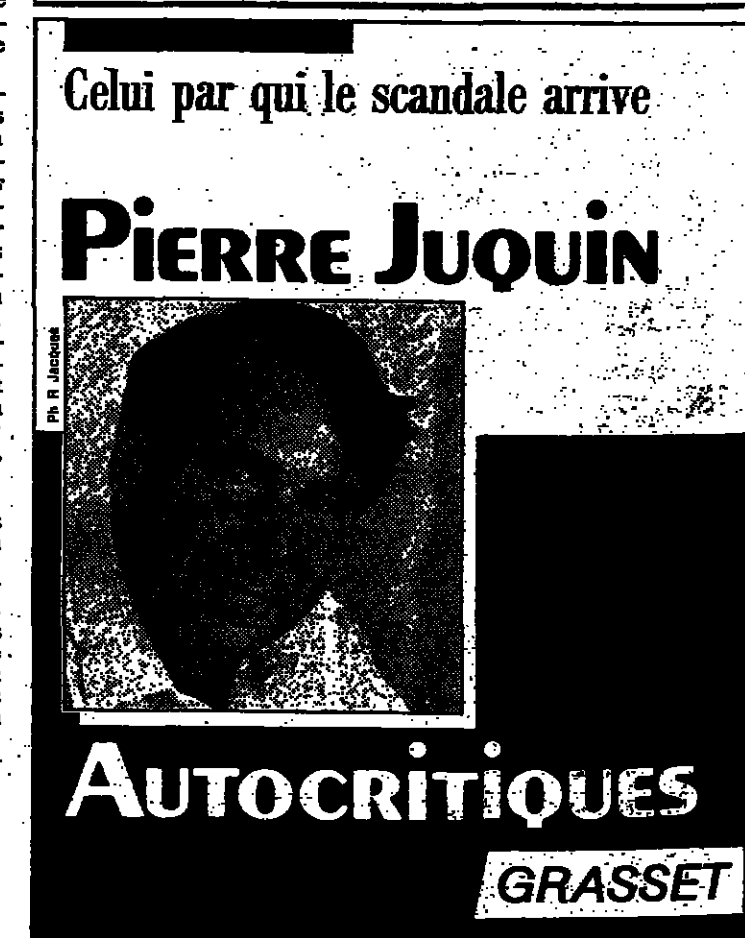
Les abonnés qui paient par chèque postal (trois volets) voudront bien joindre ce chèque à leur demande.

Changements d'adresse définitifs ou provisoires (deux semaines ou plus) ; nos abonnés sont invités à formuler leur demande une semaine au moins avant leur départ. Joindre la dernière bande d'envoi à toute correspondance.

Veuillez avoir l'obligeance d'écrire tous les noms propres en capitales d'imprimerie.

PRIX DE VENTE A L'ÉTRANGER

Algérie, 3 DA ; Maroc, 6 dir. ; Tunisie, 550 m. ; Allemagne, 2,50 DM ; Autriche, 20 sch. ; Belgique, 40 fr. ; Canada, 1,80 $; Côte-d'Ivoire, 420 F CFA ; Danemark, 7,50 kr. ; Espagne, 160 pes. ; E.-U., 1,25 $; G.-B., 55 p. ; Grèce, 110 dr. ; Irlande, 85 p. ; Italie, 2 000 L. ; Libye, 0,350 DL ; Luxembourg, 40 f. ; Norvège, 11 kr. ; Pays-Bas, 2,50 fl. ; Portugal, 120 esc. ; Sénégal, 450 F CFA ; Suède, 11 kr. ; Suisse, 1,80 f. ; Yougoslavie, 110 nd.



52824

LA FIN DE LA VISITE DU ROI DU MAROC A PARIS

Hassan II a confirmé à M. Mitterrand sa présence au prochain sommet franco-africain

A sa sortie de l'Elysée, après un deuxième et dernier entretien en tête à tête avec le président Mitterrand, le roi Hassan II a fait un bref bilan de sa visite en France, qui s'est achevée le vendredi 29 novembre. Il a confirmé qu'il venait de dire à son hôte qu'il assisterait au sommet franco-africain, du 11 au 13 décembre, à Paris. « *Je pense*, a-t-il dit, *que le Maroc devrait apporter, même en tant qu'observateur, sa participation à ce sommet. Cela ne peut avoir que des côtés positifs.* » Le Maroc avait assisté au précédent sommet franco-africain comme observateur : il était représenté par le prince héritier. En annonçant sa venue cette fois, le souverain fait une *bonne manière à la France* ; cela lui permet aussi de rester présent sur la scène diplomatique africaine après *son retrait de l'OUA*.

Le roi a démenti l'existence d'un projet visant à mettre sur pied une force maroco-sénégalaise d'interposition destinée à prendre la relève des troupes libyennes au Tchad, projet distinct de celui de Tripoli qui *souhaiterait la présence de troupes* libyennes dans cette force africaine.

Interrogé sur la rencontre entre le colonel Kadhafi et M. Hissène Habré que le Maroc pourrait faciliter, *le roi a dit que « rien n'avait été décidé à ce sujet, mais que rien n'est improbable ni impossible »*.

Le souverain a fait preuve d'un certain optimisme au sujet de l'éventuelle livraison de vingt-quatre Mirage-2000 à son pays, affirmant : « *Ces Mirage deviennent de moins en moins des mirages.* » A propos de négociations directes entre lui-même et les Israéliens, il a dit : « *Je ne suis pas concerné, je n'ai pas de territoires occupés.* »

Les immigrés au cercle militaire

C'était fête, spontanée et sans chichi, vendredi soir à la réception offerte au cercle militaire par le roi à ses « *sujets bien aimés* » établis en France. La petite statue équestre du maréchal Foch a failli être emportée par la vague humaine au moment où quelque deux mille immigrés essayaient d'accéder *aux balcons, d'où l'on pouvait* assister à l'arrivée du souverain et du président Mitterrand.

A défaut de les voir en chair et en os, on les a beaucoup acclamés pendant leurs allocutions *retransmises en vidéo dans* les différents salons bondés autant que le métro à la sortie du boulot. Le porte-parole de l'*immigration marocaine commença par* remercier « *deux des plus illustres chefs d'Etat du monde pour tout ce qui a été entrepris en notre faveur* ». « *Au-delà des droits et des devoirs, c'est l'amitié du peuple français que nous recherchons* ». Il l'a trouvée « *sur les chaînes* » (de montage) et aussi dans certaines maisons ouvertes par les compagnons de travail. Les propos du chef de l'Etat *français à l'occasion de la visite* royale lui ont mis « *du baume au cœur* », assure-t-il, avant de conclure par un vigoureux « *Vive le Maroc ! vive la France !* ».

D'autres vivats ponctuent l'allocution du roi, qui, en djellaba, s'exprime tour à tour en arabe et en français. « *Les Français vont se trouver ennuyés par la démagogie électorale* », dit-il, mais les Marocains doivent « *faire confiance en leur sagesse* ». Après ses entretiens, le roi « *sait quels sont les sentiments de celui entre les mains de qui Dieu a voulu remettre la France* ».

Ces sentiments, M. Mitterrand les exprime lui-même : « *Vous apportez la qualité de votre travail et les richesses de vos coutumes et de vos traditions. Vous êtes les bienvenus.* » « *Les lois de la République* » *protégeront tous ceux qui les respectent et leur font confiance.* » Faisant le bilan de ses conversations avec son *hôte, il indique qu'ils ont longuement parlé des problèmes que pose au Maroc, exportateur de légumes et de fruits, l'élargissement de la Communauté économique européenne.* « *Lundi prochain à Luxembourg, je serai l'avocat de vos justes intérêts* », promet-il.

Avant lui, un ancien du Groupe des 75 — ces Français qui protestèrent contre la déposition de Mohammed V en 1953 — avait *rendu un vibrant hommage à la* famille royale et stigmatisé « *l'entreprise de démantèlement du Maroc* » par des gens « *oublieux* » des sacrifices du Maroc au moment des luttes pour *l'indépendance dans la région*, allusion au Sahara occidental et à l'Algérie.

Quand les allocutions sont terminées, les conversations reprennent *avec la cérémonie du thé*, servi sur des plateaux à même les parquets. Elles sont souvent couvertes par la bande sonore d'un film sur grand écran exaltant la « *marche verte* » et retraçant une visite du roi dans les « *provinces sahariennes* ».

Aux trois étages de la *vénérable maison de la place Saint-*Augustin, les cris fusent régulièrement : « *Hassan est notre roi* et le *Sahara notre Sahara.* » La fête de *l'immigration* se transformait par moments en meeting sur les territoires contestés du Sud, et, en présence de M. Mitterrand, ce *n'était* certainement pas fortuit. Prudemment, celui-ci s'est contenté de déclarer que pour assurer la paix au Maghreb, « *le meilleur moyen est de faire prévaloir le droit, la droit d'un peuple et le droit international* ».

JEAN DE LA GUÉRIVIÈRE.

EN ACCUEILLANT UNE CONFÉRENCE INTERNATIONALE SUR L'APARTHEID

La Libye a voulu redorer son blason en Afrique

De notre envoyé spécial

Tripoli. — L'Association des juristes africains (AJA) a réussi une « première » : la tenue dans la capitale libyenne, du 23 au 28 novembre, de la seule conférence internationale de quelque importance sur l'apartheid à avoir jamais été réunie en « *terre africaine* ». Cela peut paraître paradoxal, ont souligné des responsables de l'AJA (organisation privée créée en 1979 et présidée par le Sénégalais Benoît Ngom), mais « *l'opinion publique la moins mobilisée contre l'apartheid est celle des pays africains* ».

Le choix de Tripoli pour réunir cette Conférence internationale de solidarité avec les peuples sous domination de l'apartheid a pu soulever des objections — tenant à la nature du régime libyen. Mais après tout, relèvent certains dirigeants de l'AJA, pourquoi auraient-ils dû refuser l'offre qui leur avait été faite par la Libye — elle a pris en charge la *totalité des frais* — compte tenu du peu d'empressement manifesté par nombre d'autres pays africains ? *Une première tentative de réunir* une conférence similaire en janvier dernier au Cameroun ne s'était-elle pas soldée par *un piteux fiasco* ? Le gouvernement camerounais avait soudain fait savoir aux congressistes, franchement *débarqués à Yaoundé*, que la réunion ne pourrait avoir lieu faute d'autorisations nécessaires.

L'accueil de Tripoli fut plus hospitalier, même si les débats n'échappèrent *pas toujours* à une rhétorique inévitable — « *la-lutte-se-poursuit-la-victoire-est-certaine* ». A l'issue *de quatre jours de travaux*, en présence de représentants de la SWAPO (le mouvement nationaliste du Sud-Ouest africain, Namibie), de l'ANC (Congrès national africain, opposition clandestine sud-africaine), de personnalités telles que le poète sud-africain Breyten Breytenbach, et quelque deux cents juristes venant de trente-sept pays, le colloque a adopté une « Déclaration de Tripoli ». Elle appelle notamment à la création d'une Université Steve Biko (1) pour la jeunesse sud-africaine et d'un Fonds international de solidarité pour les mouvements de libération d'Afrique australe. L'AJA a également décerné un prix Nelson Mandela au parlementaire américain George Crockett, qui a consacré une bonne partie de sa vie publique à lutter contre l'apartheid.

Briser l'isolement diplomatique

En accueillant cette conférence, la Libye poursuivait, elle, un plus ample dessein : redorer son image de marque en Afrique. Les dirigeants libyens, souligne-t-on dans les milieux occidentaux à Tripoli, sont désireux de briser leur isolement diplomatique actuel. C'est dans cette perspective *qu'il faut situer* la visite que le colonel Kadhafi doit faire du 3 au 5 décembre au Sénégal — dont *le chef de l'Etat, M. Abdou Diouf*, est actuellement président en exercice de l'Organisation de l'unité africaine (OUA), — *puis au Mali* et au Burkina.

La conférence sur l'apartheid aura, d'autre part, permis une première, et encore très timide, reprise de contact entre la Libye et la Tunisie depuis la crise de cet été : de fait, *venu dimanche* à Tripoli à l'occasion du colloque, et certes en sa qualité de secrétaire général de la Ligue arabe, le Tunisien Chadli Klibi n'en a pas moins eu un entretien avec le ministre libyen des affaires étrangères, *M. Ali Triki. Ce dernier* s'était rendu quelques jours plus tôt à Alger pour tenter d'améliorer des relations algéro-libyennes *mises à* mal par la conclusion, en août 1984, du pacte d'union entre Rabat et Tripoli. *En bref*, les *dirigeants libyens* paraissent se démener ici et là pour réparer les dégâts d'une diplomatie *erratique dont le principal résultat* est d'avoir suscité l'hostilité de la quasi-totalité des voisins de la Libye.

ALAIN FRACHON.

(1) Dirigeant étudiant noir, chef du mouvement anti-apartheid, Conscience noire, mort dans une prison de Pretoria, à l'âge de trente ans — dans des conditions qui n'ont jamais été éclaircies, — des suites d'un traumatisme crânien.

TENSION A LA FRONTIÈRE ÉGYPTO-LIBYENNE

Le Caire dément préparer une attaque

La Libye a dénoncé, vendredi 29 novembre, les concentrations de forces égyptiennes à la frontière entre les deux pays et a accusé Le Caire de préparer une attaque. « *Le régime égyptien prépare ses forces massées le long de la frontière libyenne en vue de lancer une attaque contre le peuple libyen* », indique notamment l'agence officielle libyenne Jana. Au Caire, une source *proche du ministère égyptien* des affaires étrangères a qualifié les informations de Jana de « *pure propagande* » et a ajouté : « *La Libye tente de provoquer l'Egypte, mais l'Egypte n'attaquera pas la première.* »

Cependant, les concentrations de forces égyptiennes se poursuivent. Deux nouvelles divisions blindées ont été dépêchées à la frontière, rapporte notre correspondant au Caire Alexandre Buccianti, citant des sources bien informées. Ces renforts portent à plus de cent mille hommes et à quatre divisions blindées les effectifs égyptiens déployés dans cette région, où la tension n'a cessé de monter depuis que l'Egypte a mis en cause la Libye dans l'affaire du détournement de Malte.

Le rédacteur en chef du quotidien officieux *Al Ahram*, M. Ibrahim Naffei, considéré comme un des proches du chef de l'Etat, écrit que le président Moubarak lui a assuré que « *l'Egypte avait la possibilité de frapper le terrorisme dans son antre* », mais n'entendait cependant pas « *punir un peuple pour les crimes d'un régime irresponsable* ».

Même si le président Moubarak, estime-t-on au Caire, ne cherche pas *une confrontation* avec la Libye, la tension est telle que le moindre incident pourrait dégénérer.

Enfin, deux bateaux soviétiques sont en train de décharger des armements ultra-modernes en Libye, et notamment des nouveaux missiles sol-air à longue portée SA-5, a rapporté, vendredi 29 novembre, la chaîne de télévision américaine ABC. Ces armements, au nombre desquels figurent également des radars et des véhicules pour transporter le matériel, seraient livrés dans le port libyen de Misratah, a ajouté la chaîne, citant des sources appartenant aux services de renseignement américains.

Washington se dit « consterné » par l'absence de coopération d'Israël dans l'affaire d'espionnage aux Etats-Unis

Les Etats-Unis ont vivement critiqué Israël, vendredi 29 novembre, se déclarant « *consternés* » par le fait que ce pays n'ait pas tenu ses promesses de coopérer pleinement avec eux dans l'affaire Jonathan Pollard, un Américain accusé par Washington d'espionnage au profit de l'Etat hébreu.

Cette déclaration traduit l'irritation croissante qui se manifeste aux Etats-Unis depuis l'arrestation, le 21 novembre, *devant l'ambassade* d'Israël à Washington, de Pollard, un analyste de la marine américaine. En *raison des atermoiements de Jé*rusalem, cette affaire, note-t-on à Washington, est en train de devenir un véritable scandale entre les deux pays, provoquant ce qui est considéré dans la capitale fédérale comme la plus sérieuse tension depuis la guerre du Liban.

Le porte-parole du département d'Etat, M. Redman a précisé qu'Israël avait informé Washington mercredi, sans autres explications, que deux diplomates israéliens avaient quitté les Etats-Unis, le 22 novembre, à la suite de l'arrestation de Pollard. « *Nous n'avons eu aucune explication au sujet de ces départs. Nous n'en avions pas été informés* [au préalable] », a affirmé le porte-parole, qui a ajouté : « *Le gouvernement israélien nous avait assuré de sa volonté de coopérer. Cependant, il n'a pas encore fourni la coopération pleine et totale que nous avions demandée : Nous sommes consternés.* »

Le président Reagan a été informé de cette affaire le 21 novembre et il a immédiatement demandé au secrétaire d'Etat, M. George Shultz, d'ouvrir une enquête.

Selon le *New York Times*, les deux *diplomates israéliens rentrés* discrètement à Jérusalem, MM. Yossif Yagour et Ilan Ravid, *auraient été en contact avec Pollard* dans le cadre des activités d'une mystérieuse officine antiterroriste is*raélienne, du nom de Lekem.* Pollard aurait fourni à ses interlocuteurs des preuves que les Etats-Unis avaient *infiltré l'armée israélienne*. Les officiels à Jérusalem se sont abstenus de commenter ces informations. *Selon la chaîne de télévision* américaine ABC, Jonathan Pollard aurait même rencontré M. Shimon Pérès, ou ses collaborateurs, le mois dernier lors de la visite du premier ministre israélien à Washington. Le *FBI* a ouvert une enquête à ce sujet.

Le gouvernement de M. Pérès, qui semblait vouloir admettre jeudi que des policiers américains puissent venir *interroger, en Israël*, les deux diplomates incriminés, pourrait même finalement accepter, si l'on en croit une dépêche de l'agence AP en provenance de Jérusalem, que MM. Yagour et Ravid retournent *aux Etats-Unis, pour y répondre* aux questions des autorités américaines, à condition toutefois de *conserver leur statut diplomatique*.

Tension entre Washington et Accra

Dans le cadre d'une autre affaire d'espionnage, le gouvernement américain a annoncé, vendredi, qu'il avait décidé d'expulser quatre diplomates ghanéens *par mesure de rétorsion* contre l'expulsion par le Ghana de quatre fonctionnaires de l'ambassade des Etats-Unis à Accra. Les quatre Américains sont accusés par *le gouvernement ghanéen d'être des* agents de la CIA et d'avoir eu, dans le pays, des agissements « *totalement inacceptables et contraires* » à de bonnes relations. Les noms des Ghanéens n'ont pas été communi*qués. Ils ont quarante-huit heures* pour quitter les Etats-Unis.

Cet épisode est un nouveau rebondissement d'une affaire dans laquelle était impliqué M. Michael Soussoudis, cousin du chef de l'Etat ghanéen, le capitaine Rawlings (*le Monde* du 27 novembre). — *(AFP, AP, UPI.)*

AU JAPON

Un sursaut gauchiste

(Suite de la première page.)

Celui-ci n'a pas revendiqué l'action de vendredi. Mais c'est la plus importante organisation du mouvement gauchiste japonais du point de vue de la mobilisation des militants. La faction rivale, Kakumaru (*marxiste révolutionnaire*), issue, comme les Chukaku, d'une scission intervenue en 1962 au sein de *la Ligue communiste révolutionnaire* (elle-même issue de la Ligue trotskyste), a perdu du terrain, préférant à *la « lutte de masse »* la pénétration des syndicats. Comme le montrent les récentes manifestations à Narita, les Chukaku peuvent mobiliser entre trois mille et *cinq mille militants, dont une* bonne partie sont des fonctionnaires municipaux. Le groupe Chu*kaku a également un réseau clandestin* qui a été, vraisemblablement, le maître d'œuvre de l'opération de vendredi. Opposés au Parti communiste, les gauchistes japonais ont toujours cherché un enracinement *social* afin d'assumer, conformément à l'orthodoxie léniniste, leur rôle d'« avant-garde » révolutionnaire. Dans le mouvement de reflux qui a suivi les grandes manifestations étudiantes des années 60, les gau*chistes nippons* ont choisi deux modes d'action. Certains ont été tentés par la violence : ainsi com*mença l'équipée terroriste* de l'Armée rouge dont les derniers militants ont, semble-t-il, rejoint les *rangs des Palestiniens après avoir* perpétré des attentats spectaculaires comme celui, meurtrier, de *l'aéroport* de Tel-Aviv. *D'autres* ont cherché à pénétrer le mouvement ouvrier et à soutenir des *luttes ponctuelles comme celle* des paysans de Narita (ce fut notamment le cas des Chukaku).

L'action de sabotage de vendredi a deux *significations. D'une part*, alors que la lutte de Narita tend à reprendre pour la seconde tranche *des travaux* de construction de l'aéroport (cette lutte a commencé il y a presque vingt ans), les Chukaku *entendaient* mener une *action* exemplaire démontrant à l'opinion publique, peut-être aussi à eux-mêmes, qu'*ils existent* et représentent une force.

Deuxièmement, *en s'attaquant* aux Chemins de fer nationaux, les Chukaku ont choisi une cible symbolique. *D'abord, parce que le pro*jet de privatisation des JNR provoque de *vives résistances de la part* des syndicats (le PC en particulier craignant qu'à la faveur de la pri*vatisation, ses syndicats* ne soient décimés). Ensuite, parce qu'à l'intérieur des deux syndicats des *JNR existe une centrale (celle* des cheminots de Chiba : Chiba Doro) favorable aux Chukaku. Il y a *sept ans, un groupe d'un millier* de cheminots de la préfecture de Chiba (où se trouve Narita), partisans de la *poursuite de la lutte* contre l'aéroport, s'est opposé à la direction nationale du syndicat (où siègent d'anciens Kakumaru) et a fait scission. Chiba Doro avait organisé, jeudi, une grève de protestation contre la privatisation des JNR. Les Chukaku avaient, pour leur part, annoncé une action de soutien : ce fut l'opération de vendredi.

Ce sabotage a embarrassé les syndicats (même Chiba Doro), mais il a démontré la vulnérabilité *d'un système hypersophistiqué* et centralisé comme celui des JNR. L'opération a, en outre, confirmé le *soutien dont* les Chukaku bénéficient parmi les techniciens des JNR sans la collaboration de cer*tains d'entre eux, ils n'auraient pas* pu connaître l'emplacement des équipements à neutraliser.

Ayant misé sur le sensationna*lisme* qui prévaut désormais dans les médias japonais, les Chukaku ont incontestablement obtenu un *succès publicitaire* en bloquant pendant une matinée une partie du trafic d'une mégalopole comme Tokyo. Mais, à entendre les réactions des usagers, cette opération ne semble pas avoir accru leur popularité.

PHILIPPE PONS.

A travers le monde

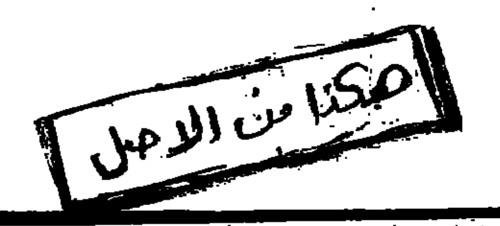
Sri-Lanka

● *Vingt-quatre militants tamouls tués par l'armée.* — Vingt-quatre militants séparatistes tamouls ont été tués mercredi 27 novembre par les forces de sécurité sri-lankaises lors d'une opération lancée à l'est du Sri-Lanka contre des maquisards soupçonnés d'avoir enlevé un moine bouddhiste, ont annoncé les responsables militaires. De source tamoule, *on affirme* que les forces armées sri-lankaises ont tué trente-cinq civils tamouls lors de cette opération. *D'autre part*, sept tamouls qui se trouvaient à bord d'un bus ont été tués le même jour, dans l'est du pays par des hommes armés. — *(AFP).*

Tunisie

● *Nomination d'un nouveau chef de la mission de la Ligue arabe à Paris.* — M. Hamadi Essid (Tunisie), ambassadeur *délégué* permanent de la Ligue arabe auprès de l'UNESCO, a été nommé chef de la mission de l'organisation panarabe à Paris. *Cette nomination a été* décidée par M. Chedli Klibi, secrétaire général de la Ligue, pour remplacer M. Mohamed Yazid (Algérie), qui a quitté ce poste en avril 1983. Les fonctions de chef de mission ont été depuis cette date assurées par deux intérimaires.

[Agé de quarante-huit ans, M. Essid a fait des études supérieures en sciences politiques à l'université de l'Oregon (Etats-Unis). Depuis 1979, il a été représentant personnel du secrétaire général de la Ligue avec rang d'ambassadeur. M. Essid a *été ainsi chargé* du suivi des affaires palestino-libanaises. Il s'était rendu en mission dans plusieurs pays d'Afrique, en Amérique latine et dans le monde arabe.]



Étranger

RFA

La descente aux enfers de Günter Wallraff

Le livre s'intitule *Ganz unten* (Tout en bas) et il caracole tout en haut du palmarès des meilleurs ventes en RFA. En un mois et demi, il a atteint la vente record de 850 000 exemplaires (1). Son auteur, Günter Wallraff, quarante-trois ans, est un spécialiste des « coups », une sorte d'Arsène Lupin du journalisme d'investigation, dont les tribulations ont déjà conduit le lecteur dans l'intimité du journal à grand tirage *Bild*. Il s'était alors fait embaucher comme rédacteur de base dans ce fleuron de la presse Springer et avait décrit de manière accablante comment on y manipulait l'information... Plus tard, il avait tendu un piège au général Spinola, le premier chef de la révolution portugaise de 1975, en se présentant comme un marchand d'armes prêt à lui fournir les équipements nécessaires pour lancer un putsch contre les officiers de gauche qui l'avaient supplanté...

Les nouvelles aventures de Günter Wallraff nous emmènent, cette fois-ci, dans un monde à la fois très proche et terriblement lointain, celui des travailleurs immigrés de RFA. Pour ce faire, il s'est transformé physiquement. Günter Wallraff est devenu un Ali Levent fort crédible. Ses yeux bleus ont été masqués par des lentilles de contact marron, ses rares cheveux blonds recouverts d'une perruque noire. et sa lèvre supérieure s'est ornée de l'inévitable moustache portée par la quasi-totalité des « gastarbeiter », ces « travailleurs-hôtes », comme on appelle d'un joli euphémisme outre-Rhin les travailleurs immigrés. Pendant quelques mois, Wallraff s'entraîne à parler le « turc-allemand », ce petit nègre qui sert de *lingua franca* entre les multiples nationalités qui partagent le bonheur de participer au développement économique de la RFA.

L'intellectuel de Cologne se déplace de quelques dizaines de kilomètres et va s'installer en pleine Ruhr, à Duisburg. L'aventure commence par une petite annonce dans le journal local : *« Etranger robuste cherche n'importe quel travail, même dur et salissant, même mal payé. Faire offre sous le n° 358458. »* Pendant plus de deux ans, de mars 1983 à août 1985, Wallraff va s'appliquer, avec une constance toute germanique, à explorer systématiquement les horizons qui s'ouvrent devant ceux qui n'ont pour survivre que leurs bras et leur « tête de Turc ». Il sera tour à tour manœuvre dans le bâtiment, employé d'une entreprise de nettoyage industriel, cobaye pour l'essai de produits pharmaceutiques. Il termine sa « carrière » par une importante promotion : chauffeur garde du corps du patron de la dernière entreprise à l'embaucher. Ce dernier, un certain M. Adler, parcourt le livre comme l'exacte antithèse du personnage que Günter-Ali incarne. C'est le chevalier d'industrie, marchand d'esclaves des temps modernes, qui « loue » de la main-d'œuvre à des grandes sociétés, comme Thyssen. Ces « sous-entreprises » sont en effet pour les grands de l'industrie, bien utiles pour faire assurer des tâches d'entretien, salissantes et mal payées, par des travailleurs qui ne pourront pas ainsi prétendre au statut et à la protection sociale du personnel fixe de l'entreprise.

Comme un roman...

Malgré cette toile de fond misérabiliste, le livre de Wallraff se lit comme un roman policier. Il faut dire que l'auteur va très loin dans sa mise en lumière de la face cachée de la prospérité ouest-allemande. Sa quête du baptême catholique, par exemple — il sonne à la porte d'une bonne dizaine de curés avant d'en trouver un (un prêtre émigré de Pologne) qui accepte de le faire entrer dans la communauté des fidèles, — a quelque chose de pathétique.

Le morceau de bravoure consiste en une mise en scène montée par Wallraff et quelques amis à lui. M. Adler, dont Wallraff-Ali est devenu le chauffeur, est contacté par de mystérieux personnages qui lui demandent, au nom de la direction d'une centrale nucléaire, de lui envoyer de toute urgence une équipe pour réparer une fuite de combustible. Il s'agit d'un travail extrêmement dangereux, puisque l'irradiation à laquelle vont être soumis les ouvriers est de nature à provoquer, à plus ou moins long terme, des malaises importants, voire des cancers. Attiré par l'appât d'un gain important, Adler demande à son chauffeur de recruter des volontaires, si possible des immigrés en situation irrégulière, qu'il sera facile de faire expulser ensuite...

L'affaire se terminera devant la gare de Duisburg, où de faux policiers viendront interrompre la tragi-comédie. Au fil des pages, qui sentent la fumée soufrée des cheminées de la Ruhr, la bière éventée des bistrots derrière l'usine, on découvrira également quelques bons mots qui pimentent le racisme ordinaire de la classe ouvrière de RFA. Telle cette « bonne histoire » qu'un contremaître racontera avec force éclats de rire à Wallraff-Ali : *« Quelle est la différence entre les juifs et les Turcs ? Réponse : pour les juifs, le plus dur est passé ! »*

Le livre perdra beaucoup, c'est dommage, à être traduit en français. Mais cette traduction est nécessaire, ne serait-ce que pour donner à ceux dont c'est la tâche d'observer l'Allemagne une autre vision du pays que celle issue des salons d'ambassades.

LUC ROSENZWEIG.

(1) Günter Wallraff vient de verser 1 million de deutchemarks (3 millions de francs) prélevés sur ses droits d'auteur à une fondation qu'il a créée, Solidarité avec les étrangers.

★ **GANZ UNTEN**, Günter Wallraff, Kiepenheuer et Witsch, 19,80 DM (près de 60 F).

LE CONSEIL EUROPÉEN DE LUXEMBOURG

L'Europe en quête d'union

(Suite de la première page.)

De conseil en conseil, ils avaient créé une certaine attente dans les milieux favorables à la construction européenne. S'ils ne parviennent pas à un accord à Luxembourg, ou même si cet accord se limite à quelques gadgets institutionnels, ils risquent fort d'accréditer l'idée que la Communauté est décidément incapable de se donner un avenir politique.

Les réunions ministérielles qui ont précédé le sommet n'ont pas été très encourageantes. Une nouvelle réunion est organisée ces samedi et dimanche, pour tenter de rapprocher les points de vue avant que les chefs d'Etat et de gouvernement prennent la relève lundi matin (retenu par d'autres obligations, M. Mitterrand n'arrivera, lui, qu'à l'issue de cette première séance de travail, où la France sera représentée par M. Dumas et Mme Lalumière).

Sur plusieurs points, et non des moindres, les analyses des uns et des autres demeurent, en effet, assez divergentes. Même le principe du *« grand marché intérieur unique »*, dont la réalisation devrait devenir effective en 1992, recouvre des réalités qui ne sont pas identiques pour tous les Etats membres. Certains d'entre eux ne semblent guère disposés à renoncer aux obstacles et restrictions que leur législation oppose à ce que l'on appelle désormais les *« quatre libertés de circulation »* : celles qui concernent les personnes, les marchandises, les capitaux et les services, à l'intérieur de l'ensemble de la Communauté. C'est, en particulier, le cas des Anglais et des Allemands.

Ils se retrouvent également pour s'opposer à une véritable coopération monétaire. Sir Geoffrey Howe, le secrétaire au Foreign Office, et M. Gerhard Stoltenberg, le ministre allemand des finances, sont plus que réticents. Ils limiteraient volontiers leurs ambitions, sur ce terrain, à un accroissement modéré du rôle de l'ECU et au développement des mouvements de capitaux.

Quant aux projets institutionnels, ils ne suscitent pas, eux non plus, un enthousiasme unanime. La dévolution de nouveaux pouvoirs au Parlement européen a beaucoup plus la faveur des Italiens que des autres membres de la CEE ; même les Français et les Allemands, qui avaient naguère laissé quelques espérances à M. Spinelli, le président de la commission institutionnelle de l'Assemblée des Dix.

L'extension des pouvoirs de la Commission de Bruxelles est moins controversée entre les gouvernements, mais surtout en raison de leurs communes réticences. Quant à la création d'un secrétariat permanent chargé d'assurer le suivi de la Coopération politique européenne (CPE), autrement dit de tout ce qui tend à harmoniser, voire à unifier dans une certaine mesure, la politique étrangère des Dix devenus Douze, elle ne se heurte à aucun refus de principe, mais elle n'est pas vue de la même façon par tout le monde.

Pour certains, en particulier les Britanniques, les Danois, les Grecs, voire les Irlandais, il ne doit pas s'agir d'une nouvelle structure importante, mais d'une petite équipe réduite et purement administrative. Pour d'autres, dont la France, la nomination d'un « grand » secrétaire permanent permettrait de concrétiser l'existence de cette CPE, symbole de l'existence d'une unité diplomatique des Douze. Et l'on pourrait multiplier les exemples de divergences, en particulier sur la réforme du processus de prise de décision entre Etats membres, question à propos de laquelle resurgit immanquablement le débat sur l'abandon de l'usage (et non de la *règle*, comme on le dit à tort) du vote à l'unanimité.

Faut-il, dans ce contexte, s'attendre — comme on le redoute un peu du côté britannique — à une initiative franco-allemande, à un « coup » susceptible de provoquer un sursaut ? M. Dumas s'est rendu jeudi après-midi à Bonn, et s'y est entretenu avec M. Genscher durant plusieurs heures. Mais le ministre des affaires étrangères ouest-allemand, fervent européen, n'est pas tout le gouvernement fédéral, il s'en faut même de beaucoup sur le chapitre communautaire. Et le souvenir du faux pas de Milan, où MM. Kohl et Mitterrand avaient lancé spectaculairement un projet de traité sur l'union européenne précipitamment ramené aux dimensions d'un *« simple document de travail »* devant la grise mine de leurs partenaires et de M. Delors, peut inciter Paris et Bonn à une certaine circonspection.

Du moins les Douze se réunissent-ils à Luxembourg avec une volonté assez générale d'avancer quand même. On sait d'expérience que la préparation d'un sommet comporte toujours une part de « gesticulation ». Et que les proclamations préalables, si péremptoires soient-elles parfois, ne signifient pas nécessairement que la réunion proprement dite va déboucher sur une impasse.

BERNARD BRIGOULEIX.

L'OTAN et la réduction des forces classiques en Europe

L'OTAN se prépare à faire, au début de décembre, de nouvelles propositions pour relancer les négociations sur la réduction équilibrée des forces conventionnelles en Europe centrale (MBFR), qui se déroulent à Vienne, a-t-on appris vendredi 29 novembre.

Cette proposition, qui pourrait être approuvée par les ministres de la défense des pays de l'alliance lors de leur session du lundi 2 décembre à Bruxelles, consisterait à procéder à une réduction des forces soviétiques et américaines en Europe centrale avant qu'un accord soit intervenu sur le nombre actuel des effectifs en présence. Cette proposition permettrait de sortir de l'impasse dans laquelle les négociateurs se trouvent depuis plusieurs années à propos du comptage des forces, alors que le principe d'une réduction préalable et dissymétrique (plus importante pour l'URSS que pour les Etats-Unis) des forces des deux grandes puissances est admis depuis assez longtemps. Selon la proposition occidentale, ce n'est qu'une fois cette réduction terminée que les effectifs des deux parties seraient comptabilisés et contrôlés.

En revanche, le ton a monté vendredi à la conférence sur le désarmement en Europe (CDE), qui se déroule à Stockholm entre les trente-cinq pays participant au processus de négociations sur la sécurité et la coopération en Europe.

Le représentant néerlandais ayant reproché, au nom des Occidentaux, à ses partenaires de l'Est de vouloir introduire dans la discussion le problème d'une notification préalable de tous les mouvements de forces navales et aériennes (le mandat officiel des négociateurs ne parle que de notifier les mouvements de troupes terrestres), le délégué soviétique, M. Grinievski, lui a reproché d'employer *« un ton d'ultimatum qui n'est pas de mise à la CDE »*.

Un désaccord s'est fait jour également au sein de l'alliance atlantique, avec une mise en garde adressée par le commandement de l'OTAN au gouvernement des Pays-Bas pour lui demander de reconsidérer sa décision de diminuer sa participation à l'emploi des armes nucléaires tactiques de l'OTAN en cas de conflit.

M. Lubbers, premier ministre néerlandais, n'en a pas moins réaffirmé cette intention dans une conférence de presse vendredi. — *(AFP.)*

REPÈRES

URSS

Un nouveau chef au département général du comité central

Moscou. — La *Pravda* du vendredi 29 novembre cite M. Anatoli I. Loukianov dans les fonctions de chef du département du comité central du PC soviétique. M. Loukianov succède à ce poste à M. Klavdi Bogolioubov, âgé de soixante-seize ans et qui avait été nommé au mois de juillet 1983. Le département général du comité central constitue une sorte d'administration interne de cet organisme. Il avait été dirigé de 1965 à 1983 par le prédécesseur immédiat de M. Gorbatchev à la tête du PC soviétique, Constantin Tchernenko. Député au Soviet suprême de la République socialiste fédérative soviétique russe (RSFSR) pour une circonscription de la région de Rostov, M. Loukianov, cinquante-cinq ans, avait été nommé premier adjoint du chef du département général pendant l'été 1983. — *(AFP.)*

ÉTATS-UNIS

Prochaine démission du conseiller scientifique de M. Reagan

Le conseiller scientifique du président Reagan, M. George Keyworth, l'un des principaux avocats de l'Initiative de défense stratégique (IDS ou « guerre des étoiles »), quittera son poste le 31 décembre pour passer au secteur privé, a annoncé, vendredi 29 novembre, M. Bruce Abell, directeur adjoint pour les affaires publiques du bureau scientifique de la Maison Blanche. M. Keyworth, qui a travaillé pendant quatre ans et demi avec le président, va fonder une entreprise avec M. Herbert Meyer, vice-président du conseil national des renseignements de la CIA, qui démissionne également. Selon M. Abell, leur firme s'occupera de renseignements stratégiques pour les entreprises et aidera ces dernières à analyser les informations sur les conséquences des technologies de l'avenir. — *(AFP.)*

PARAGUAY

Scandale financier

Asuncion. — La justice paraguayenne a entamé, vendredi 29 novembre, des poursuites contre le président de la Banque centrale, M. Cesar Romeo Acosta, impliqué dans un scandale financier, une affaire d'évasion de devises et d'escroquerie bancaire pour laquelle sont actuellement poursuivies une cinquantaine de personnalités. Plusieurs fonctionnaires de la Banque centrale récemment destitués ont directement accusé M. Acosta d'être responsable de la gigantesque évasion de devises qui se chiffre officiellement à 34 millions de dollars, mais pourrait atteindre 1 milliard de dollars. Les directeurs de dix-huit sociétés fantômes sont mêlés à l'affaire. Treize personnes ont été arrêtées, les autres étant en fuite. Cette fraude s'effectuait par le biais de fausses opérations de commerce extérieur pour bénéficier de dollars bon marché (trois fois moins cher que sur le marché parallèle). — *(AFP.)*

PHILIPPINES

Mesures de représailles contre l'Australie

Manille. — Répliquant à des propos officiels australiens jugés *« insultants »* pour le président Marcos, le gouvernement philippin a décidé, vendredi 29 novembre, d'interdire à l'aviation militaire de Canberra l'accès à une base militaire américaine installée sur son territoire. Les pilotes de l'armée de l'air australienne, de même que les autres alliés des Etats-Unis dans la région, ont normalement accès à Clark, l'une des deux grandes bases stratégiques mises à la disposition des forces américaines par Manille. Devant son Parlement, M. Bill Hayden, chef de la diplomatie australienne, a récemment déclaré que les progrès de la guérilla communiste aux Philippines étaient liés aux « abus » et aux « injustices » du régime Marcos. — *(AFP.)*

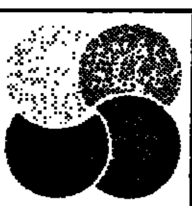
l'Inde en mouvement

UN PANORAMA DE L'INDE – L'ANCIENNE ET LA NOUVELLE

EXPOSITION COMMERCIALE DE L'INDE

Du 6 au 15 décembre 1985





Parc des Expositions
Paris - Porte de Versailles - Hall N° 7

PROFIL DES EXPOSANTS
- Entreprises industrielles de pointe des secteurs public et privé
- Présentation de la région la plus industrialisée de l'Inde – l'État de MAHARASHTRA en tant qu'invité

ACTIVITÉS
- Réalisations industrielles : après le témoignage culturel de l'Inde à travers l'actuel "Festival de l'Inde", voici celui de ses capacités industrielles et commerciales
- Opportunités commerciales avec la France, la Communauté Économique Européenne et les pays francophones
- Ouverture de nouvelles perspectives de coopération et d'investissements industriels d'intérêt commun
- Étroite collaboration dans divers pays

TEMPS FORTS
- Séminaires sur des thèmes d'actualité – coopération industrielle indo-française et projets clés en main dans d'autres pays
- Présentations de mode textile et dégustations de plats exotiques
- Section de vente exclusive de produits typiques de l'artisanat indien

Heures d'ouverture :
Visiteurs professionnels : 10 h à 13 h
Grand public : 14 h à 18 h
Entrée : 5 F

Directeur : Indian Trade Exhibition
Organisateurs : Trade Fair Authority of India, Pragati Maidan New Delhi-110 001 (INDIA) - Tél. : 331-7529, 331-5245
Tlx : 031-61022, 031-61311 - Cable : COMEXH



ÉGYPTE

Pèlerin-touriste au Sinaï

Un massacre de touristes israéliens par un soldat égyptien « fou » a récemment rappelé que l'accès au Sinaï n'était pas encore sans risques. Mais la péninsule — accueillant peu de touristes — leur réserve un monastère-trésor.

Correspondance

Sainte-Catherine. — Longtemps, le mont Sinaï a été le bout du monde. Or voici que le monde se rapproche de lui. Déjà, Israël avait goudronné une route jusqu'à Sainte-Catherine — et les touristes venant d'Eilat peuvent toujours l'utiliser sous un régime de formalités simplifiées, en vertu des accords de Camp David. A son tour, l'Egypte a bitumé la voie d'accès par l'ouest. Un petit aéroport fonctionne à 10 kilomètres de l'abbaye. N'importe qui peut désormais poser ses pas dans les empreintes de Moïse. Comment ce monastère, l'un des plus anciens, l'un des plus célèbres de la chrétienté, va-t-il résister à notre époque ?

Venant en voiture de la capitale égyptienne, le visiteur franchit d'abord le canal de Suez par un tunnel flambant neuf. Le canal lui-même, des berges surélevées l'empêchent de le voir. Il n'apercevra que des bateaux qui paraissent naviguer dans le sable.

L'immense gâteau feuilleté du Sinaï s'affaisse dans la mer Rouge. Des poseurs d'oléoducs nous arrêtent pour un peu d'eau à boire. Sauterelles noires sur la mer : ce sont des plates-formes à pétrole. HLM plantées dans le sable. Chameaux broutant le long d'une conduite. Contrôles d'identité. Torchères. La route s'enfonce dans la montagne, des mottes de beurre se profilent devant les falaises violettes. Quelques acacias, comme dans la brousse africaine.

Est-ce l'oasis des Souris, ou celle du Pharaon ? En arabe, les deux noms sonnent de même. Cet ancien évêché se trouve aujourd'hui réduit à un village, dans une longue palmeraie. Des moniales grecques y vivent sous la garde d'un vieux bédouin au visage couleur de cigare.

La route monte encore. Forteresses volcaniques, piliers d'orgueil et de justice. Depuis Le Caire, le compteur a marqué 400 kilomètres. Des cyprès jaillissent d'une étroite vallée : Sainte-Catherine.

Pour votre gîte, vous n'aurez que l'embarras du choix. Les Israéliens ont laissé un petit hôtel à l'aéroport. Un autre a surgi de la rocaille, là même où Sadate voulait édifier un sanctuaire des trois religions abrahamiques. Il y a aussi un dortoir, au pied du couvent. Mais si vous jouissez de hautes protections, vous pourrez être hébergé *intra muros*. N'ayez crainte, on ne vous hissera pas, comme naguère, au moyen d'un treuil, bien que l'engin soit en parfait état de marche. Vous entrez en vous baissant, par une porte en chicane. Des bédouins vous conduisent à votre cellule. Vous tournez le robinet ; merveille, il y a même de l'eau chaude !

Une profusion de vie

Vu des terrasses, le couvent se révèle disparate. Des galeries de bois à la mode balkanique surplombent un dédale de constructions en pisé, badigeonnées de chaux. La grande église édifiée sous Justinien est couverte de tôle ondulée, et flanquée d'un clocher roman du XIX[e] siècle. Un bâtiment de 1950 déploie des arcades Renaissance. Le tout tassé dans un quadrilatère d'épais remparts, qui furent réparés sur ordre de Kléber. Mais peu importe ; ce qui compte, c'est la profusion de la vie au cœur du désert.

13 h 35 : le soleil disparaît derrière la montagne, vous enfilez un épais lainage. Le couvent se trouve à 1 500 mètres d'altitude. Les nuits d'hiver, il y gèle.

Jadis, Sainte-Catherine comptait jusqu'à cent moines, y compris les anachorètes du voisinage. De nos jours, l'effectif est tombé à quinze, voire à dix, car il y a toujours quelques religieux dehors, en ville ou à l'hôpital. Certains de ces moines sont des novices dont le visage exprime l'ardeur ; mais souvent, me dit-on, les néophytes abandonnent. Un cénobite roumain de passage a fait des études à Brive-la-Gaillarde. Un autre religieux, plus âgé, vit de préférence dans une caverne des alentours.

Furieusement grec

L'archevêque-abbé partage son temps entre le monastère et son prieuré du Caire. Elu à la tête de Sainte-Catherine voilà une dizaine d'années, Mgr Damianos jouit d'une situation sans équivalent dans l'Eglise orthodoxe : il ne dépend d'aucun patriarche. Il porte d'ailleurs le glorieux titre de despote. Mais, en dehors des offices, nul ornement ne le distingue de ses frères. C'est un moine ordinaire, tout en noir, à la barbiche poivre et sel, et dont le seul trait particulier est de parler français.

Sans doute l'abbaye pourrait-elle retrouver un effectif plus en rapport avec son prestige si elle recrutait parmi les nombreux orthodoxes de langue arabe qui vivent dans les pays du Levant. Autrefois, d'ailleurs, sa population était en partie éthiopienne. Au siècle dernier, les chroniqueurs signalaient encore la présence de plusieurs slaves et d'un Arabe de Damas. Mais aujourd'hui, que voulez-vous, on est grec, furieusement grec.

Ce qui n'empêche pas de cultiver une certaine tradition œcuménique. Les croisés venaient ici faire leurs dévotions ; ils ont laissé leurs blasons. Si je suis admis moi-même, c'est sur la recommandation d'une aimable dame copte. Mieux encore : l'enceinte contient une mosquée, sans doute bâtie à des fins vexatoires par un sultan mamelouk, et acceptée aujourd'hui de bon cœur. Elle ne sert plus guère, mais Sadate vint y prier, et on l'entretient avec soin.



Depuis fort longtemps, du reste, les moines vivent en société avec leurs vassaux bédouins — à l'heure actuelle, une douzaine d'hommes de peine et de gardiens, dont les familles logent au village voisin. Ils sont musulmans. Un abbé de jadis voulait les baptiser. « *Des animaux comme les bédouins*, répondit gracieusement le vice-roi Méhémet-Ali, *ne rapporteront rien au Christ. Mieux vaut ne pas créer de difficultés au gouvernement.* »

A 4 heures, sonnent les matines : une entreprise mystique et quelque peu magique de conjuration des ténèbres, qui se déroule au moins jusqu'à 7 heures. Puis après une pause où chacun vaque à ses occupations, les moines se terrent : le couvent est livré aux barbares. Européens, Egyptiens de tout poil... Aujourd'hui, ce sont surtout des soldats fidjiens de l'ONU — robustes gaillards en treillis qui s'interpellent et se photographient joyeusement d'un bout du monastère à l'autre. Et cela se renouvelle cinq jours par semaine. Rude assaut, en vérité. Mais la vocation des monastères, même contemplatifs, n'a-t-elle pas toujours été d'attirer des fidèles ? A quoi bon un foyer dont le rayonnement ne pourrait réchauffer personne ? Le tourisme n'est-il pas, vaille que vaille, la forme moderne du pèlerinage ?

Sans compter qu'il aide à vivre. Le couvent possède encore quelques biens en Grèce ou à Chypre, mais il a perdu ses grandes propriétés d'Europe de l'Est, et le jardin ne produit plus guère.

Midi et demie : les envahisseurs battent en retraite, la porte de Sainte-Catherine se referme. En principe, nul ne pourra plus entrer ou sortir jusqu'au lendemain matin. Chaque moine va chercher à la cuisine sa ration préparée par les bédouins de service. Une immangeable tambouille, m'a-t-on assuré ; certains préfèrent se faire cuire leur fricot dans un coin.

Quant aux quelques invités du couvent, ils se débrouillent avec les provisions apportées de la ville — que les moines agrémentent d'un bol de soupe ou d'un concombre. L'une de ces personnes est une dentiste d'Athènes, habituée des lieux. Sitôt annoncée, moines et bédouins se disputent ses services ; elle dispose d'ailleurs d'un cabinet sommairement installé.

Le couvent somnole pendant que les chats, ces grands oubliés de l'Evangile, jouent avec le linge qui sèche. Vêpres. Repas du soir. Le générateur électrique s'est mis en marche, nous aurons du courant jusqu'à 10 heures. Et comme je m'étonne de cette intrusion du progrès : « *C'est bien commode*, me répond-on. *Du reste, la lampe à pétrole n'est-elle pas artificielle, elle aussi ?* »

Parmi les trésors de Sainte-Catherine, le buisson ardent mérite d'être mentionné le premier, car c'est sur son emplacement qu'a été bâti le monastère. Mais il a cessé de brûler. Il est bien vert aujourd'hui, et d'une espèce que je ne saurais définir. On a recouvert ses racines d'une chapelle si sacrée qu'il faut se déchausser sur le seuil.

La main de Mahomet

La bibliothèque passe pour la plus riche du monde en vieux manuscrits après celle du Vatican. Elle possède la plus ancienne Bible en langue syriaque, et une Bible palimpseste, recouverte de quatre écritures successives. La perle des perles, hélas ! la plus vieille Bible en grec, le *Codex Sinaïticus*, a été subtilisée en 1859 par un nommé Tischendorf, érudit allemand au service du tsar. Il avait promis de la rendre ; un reçu affiché dans le monastère en fait foi. Ce coquin préféra la garder, en assurant que sans son intervention le précieux texte aurait probablement servi, comme d'autres, à couvrir des pots de cornichons. Mauvaise raison : dix ans plus tôt, un autre voyageur avait déjà signalé l'importance du manuscrit (1).

Mais de toute façon, les moines ne pouvaient pas grand-chose contre l'empereur de Russie, qui était aussi leur bienfaiteur. Le *Sinaïticus* demeura donc à Saint-Pétersbourg jusqu'en 1933, date à laquelle Staline le vendit au British Museum pour se faire des devises.

Alors, on se consolera en lisant une déclaration d'amitié de Mahomet, peut-être fabriquée par les moines pour s'éviter des ennuis avec les califes, et signée du dessin d'une main, puisque le Prophète ne savait pas écrire. Ou encore un édit de protection de Bonaparte, « *voulant favoriser le couvent du Mont-Sinaï pour qu'il transmette aux âges futurs la tradition de notre conquête, et par respect pour la nation juive dont la cosmogonie nous retrace les âges les plus reculés* ». Curieux préambule !

Des randonneurs dans la mosquée

Protégé par son isolement, le monastère est passé sans dommage à travers la querelle des Images. Il a donc conservé des icônes datant des premiers temps de Byzance. Les plus belles remontent toutefois au XVII[e] siècle. J'en décrirai une seule, inspirée de l'œuvre de Jean Climaque, qui fut moine en ces lieux : presque noire sur fond d'or, l'humanité gravit l'échelle de la perfection ; beaucoup trébuchent en route, et tombent dans les bras trop accueillants des démons.

Que sont devenus, en revanche, les portraits de Louis XIV et de Louis XV offerts par ces monarques ? Mais j'ai mieux à faire. Enveloppé dans son voile, un guide bédouin me conduit de nuit vers le mont Moïse. Sous la pleine lune, le massif se découpe comme une estampe. Si le cœur vous en dit, vous pouvez grimper par le chemin des Trois-Mille-Marches. Nous avons choisi un itinéraire plus clément. Deux heures suffiront, sans autre difficulté que le vent qui donne l'onglée.

Au sommet, sous le ciel pâlissant, une petite église close, et une mosquée où des randonneurs suisses ont passé la nuit sans vergogne. Le soleil se lève au-dessus du golfe d'Akaba, se déverse en une grande houle rose et or. Chaque montagne lève le front pour recevoir sa grâce. Nous pensions être les plus hauts, mais une cime nous dépasse encore : le djebel Katrine, où le corps de sainte Catherine fut porté par les anges après son martyre. Tout un monde en convulsion nous récite les commandements de l'Ecriture : « *Tu te tiendras debout sur le rocher. Et quand passera ma gloire, je te mettrai dans le creux du rocher et je te couvrirai de ma main* » (Exode, 33, 21). Théophanie de pierre, paysage de colère divine, dont la lumière qui monte dégage lentement une nouvelle sérénité.

NICOLAS SAUDRAY.

(1) *Ce détail, et quelques autres, sont extraits du livre d'Oleg Volkoff,* Voyageurs russes en Egypte, *Institut français d'archéologie orientale, Le Caire, 1972.*

UNE SEMAINE A BORD DE L'« ACHILLE-LAURO »

Quand le souvenir est de la croisière...

Le commandant et les marins de l'Achille-Lauro ont déjà beaucoup parlé. Parfois à tort et à travers. Mais en s'embarquant pour des vacances à bord du paquebot qui fut tragique, on apprend tout de même certaines choses...

Correspondance

A bord de l'*Achille-Lauro*. Soirée de variétés au cours de cette vingtième et dernière croisière méditerranéenne de la saison, la seconde après le détournement du bateau. « *J'espère qu'il n'y pas de terroristes dans la salle* », glisse Miguel en souriant. Derrière la boutade, on le sent tendu. Il vient de chanter quelques chansons juives : les mêmes qui, peu de semaines auparavant, lui avaient valu d'être repéré par les pirates. Il soupire : « *Dire que j'ai failli mourir pour une mélodie.* »

Le spectacle se déroule au salon dit « des tapisseries » qui, jadis, s'enorgueillit de ses gobelins. C'est là que les otages ont été entassés pendant une cinquantaine d'heures. Au centre, l'estrade circulaire de l'orchestre qui, au début du détournement, tint lieu de toilettes publiques.

On imagine la scène, tandis que les terroristes menaçaient de « *tout faire sauter* ». « *Tantôt ils brandissaient leurs mitraillettes en hurlant, tantôt ils se montraient amicaux* », raconte un barman napolitain qui soutient n'avoir jamais eu peur. « *Ils n'arrêtaient pas de parler de leur mère, de leur père, de leur cousin morts* », dit Gerardo de Rosa, commandant du navire. *Plus ils parlaient, plus ils s'exaltaient et plus ils se sentaient forts. Celui qui me tenait en joue était très jeune et très nerveux. Sa main tremblait en permanence.*

« *Je devais peser chacun de mes mots, faire preuve d'une infinie psychologie pour qu'il ne s'énerve pas trop. Et il s'énervait d'un rien !* » D'après de nombreux récits de témoins, les pirates ont eu certains gestes amicaux. « *Ils nous ont jeté en pâture des cigarettes qu'ils avaient payées* ». Néanmoins, Anglais et Américains ont été contraints de monter sur la plate-forme située au-dessus du salon des tapisseries, puis, dans une mise en scène fracassante, les pirates l'ont entourée de bidons d'essence et d'explosifs. Le calvaire des passagers sur ce bûcher prêt à servir a duré près de cinq heures. Il semble que trois des membres du commando étaient déterminés à y mettre le feu et que le quatrième s'y est opposé. Mais il n'a pu empêcher le meurtre de Léon Klinghoffer. Son infirmité lui interdisait l'accès à la plate-forme où étaient rassemblés les Anglo-Saxons.

« Ne vous inquiétez pas ! »

Personne ne nous dit que le malheureux ait montré son hostilité aux pirates. En outre, équipage et commandant jugent très improbable — contrairement à des témoignages sans doute dictés par des fantasmes — que quelqu'un ait pu assister au meurtre de l'Américain. Aussitôt après, l'un des pirates, très menaçant, a ordonné à un jeune serveur portugais de jeter le corps par-dessus bord. Celui-ci étant trop lourd, un des coiffeurs du paquebot, qui sortait des toilettes où les otages avaient été finalement autorisés à se rendre, a été réquisitionné pour l'aider. Les deux hommes ont été ensuite sommés de changer leurs vêtements ensanglantés et surtout de se taire.

L'épouse de Léon Klinghoffer « *errait comme une folle* », me dit-on, à la recherche de son mari. Un des pirates l'aurait alors embrassée sur le front en lui disant : « *Il est à l'hopital, ne vous inquiétez pas.* »

Le coiffeur n'est pas de cette vingtième croisière. Il est malade, torturé de cauchemars. Le jeune Portugais lui, est à bord. Livide. Dans ses yeux, toute la terreur du monde. Terreur rétrospective, mais aussi crainte de ce qui pourrait lui arriver, notamment s'il parle trop. Autour de lui, on insiste un peu lourdement sur la « *puissance internationale des Palestiniens* ». Son regard semble nous dire : « *Cessez donc de remuer le couteau dans la plaie.* »

Le commandant de Rosa paraît las d'évoquer cette affaire. Et puis « *une instruction est en cours* ». Le détournement a-t-il modifié son travail ? « *C'est plutôt moi qui ai changé* », répond-il d'une voix calme. « *Je me mêle moins aux passagers. Je deviens timide. Je sens qu'on me regarde comme quelqu'un d'important. Cela me pèse.* » Garçons de cabine, serveurs, hôtesses, etc., sont régulièrement interrogés sur le drame. Certains des curieux éprouvent cependant une excitation.

Pour son commandant, l'« Achille-Lauro *est désormais le bateau le plus sûr du monde* ». Il faut reconnaître qu'à Gênes l'embarquement a été spectaculaire. Passeports cent fois contrôlés, bagages fouillés et passagers scrutés à grand renfort de soldats en armes. Mais, dès le lendemain, à Naples, première escale, au milieu des embrassades, des grands gestes et d'un joyeux désordre, il était possible de monter à bord sans montrer patte blanche. Le bateau était chez lui puisque Achille Lauro fut maire de la ville et président du club de football.

Des marins éméchés

A bord, une kyrielle d'agents de sécurité veillent. Certains sont aisément repérables. On chuchote que « *ce sont des Israéliens se faisant passer pour des Argentins* ». Un homme est, de toute évidence, le chef des services de sécurité du navire. Il est seul à soutenir le contraire. A l'entendre, il ne s'occupe que de « *relations publiques* ».

L'équipage, qui fit « tourner » le bateau pendant la tragédie, mérite un hommage. Mais, pour expliquer certains premiers récits surprenants — notamment sur l'assassinat de l'Américain, — on murmure que certains marins trop prolixes après le drame et voulant *visiblement jouer les héros...* étaient éméchés. Ils se seraient un peu trop remonté le moral en allant chercher au bar cigarettes et boissons pour les otages.

En plein drame, un passager s'est plaint de sa cabine et a exprimé... le désir d'en changer. Un autre, alors que tout était fini, clamait à la cantonade qu'il avait « *couché avec un des terroristes* » et que des Anglaises « *avaient été violées sur la plateforme* ». D'autre part, on a découvert un coffre à valeurs dévalisé. Il ne semble pas que ce soit le fait des membres du commando.

Le commandant de Rosa évoque son accolade avec les pirates au moment de leur départ du bateau. « *Comme dit le proverbe, on fait un pont d'or à l'ennemi qui s'en va. Je n'allais tout de même pas prendre le risque de les froisser au dernier moment en refusant de les embrasser. Pour moi, ce geste voulait sans doute dire : merci de partir, et pour eux : merci de nous avoir permis d'éviter le pire.* »

Le pire a été évité. Mais la chaise roulante de Léon Klinghoffer n'a pas fini de hanter les lieux.

JACQUES TIANO.

France

Le lancement de la campagne du PS

MM. Laurent Fabius, premier ministre, et Lionel Jospin, premier secrétaire du PS, ont ouvert la campagne électorale socialiste par un meeting qui a réuni environ 8 000 personnes sous un chapiteau dressé, le vendredi soir 29 novembre, sur l'héliport de Paris.

***L'Internationale*, définitivement atteinte, semble-t-il, par la limite d'âge, a été remplacée par *la Marseillaise* et l'hymne du PS, qui a ouvert et clôturé la réunion, tandis qu'une gigantesque rose apparaissait sur le podium, derrière MM. Fabius et Jospin, *« au coude à coude »*, comme ils l'ont dit eux-mêmes. M. Rocard, lui, était absent.**

Tout au long de la soirée, le chef du gouvernement et le chef du PS ont multiplié les signes de fraternité et d'amitié, M. Fabius allant jusqu'à embrasser M. Jospin quand le premier secrétaire du PS lui a succédé à la tribune.

Bien que cette manière de voir les choses agace prodigieusement M. Jospin — il l'a redit vendredi — il semble que M. Fabius, qui a fait le discours le mieux adapté aux circonstances, l'ait emporté aux points, alors que M. Jospin, chaleureusement applaudi lui aussi, s'en est plutôt tenu à un style pédagogique qui convient mieux aux réunions internes au PS.

Comme au congrès de Toulouse, le premier ministre a réussi à faire vibrer une salle — au premier rang de laquelle se déployait une brochette de ministres et de personnalités socialistes — prompte à s'enflammer.

M. Fabius : continuer à construire ou rebrousser chemin

M. Laurent Fabius, premier intervenant, invite d'abord les socialistes à reconnaître *« avec honnêteté* [qu'ils ne sont] *pas favoris »* seize semaines avant les élections de mars 1986. Mais, ajoute-t-il, *« les seuls combats qu'on ne peut remporter sont ceux qu'on renonce à livrer »*. Pendant la campagne, le message qu'il lancera aux Français *« en conservant le rôle et le ton qui doivent être ceux du chef du gouvernement »* et avec son tempérament et ses mots propres, sera : *« Nous avons assaini le passé, nous sommes en train de construire pour les vingt années qui viennent. Avec nous, la nation avance, nous voulons faire gagner la France. »*

Pour M. Fabius, les Français jugeront d'abord sur un bilan *« reçu par l'opinion de façon contradictoire »*. *« D'un côté,* dit-il, *les Français approuvent séparément beaucoup des résultats obtenus* (...), *mais la somme de tout cela, c'est-à-dire la politique même de la gauche, elle, est majoritairement condamnée »*. Pourtant, l'essentiel à ses yeux est que la France *« a connu en cinq ans la plus importante évolution économique, sociale et culturelle depuis ces quarante dernières années »*.

« Alors, demande-t-il, *est-ce qu'on va sanctionner le courage ? »* M. Fabius rappelle le bilan de la gauche dans tous les domaines et lance : *« Arrière donc les amertumes ! Arrière les lassitudes, arrière les regrets ! »*

Le chef du gouvernement critique alors l'opposition pour affirmer : *« La droite de 1986, c'est surtout l'addition des trois D : démagogie, démolition et division. »* Il ajoute : *« Le libéralisme que prêchent leurs théoriciens est devenu sans bornage (...). » Combien de fois ai-je entendu cette phrase à propos des problèmes de la droite : « Ils disent » qu'ils feront cela mais, finale- » ment, vous verrez, ils n'oseront » pas ». Eh bien moi, je ne suis pas d'accord (...) pour prendre ce mauvais risque ! (...) Non, la France de 1986 ne doit pas être celle du bon plaisir de licencier, du pouvoir absolu d'un seul dans l'entreprise, de la remise en cause des syndicats ou de la restriction des libertés au nom de la xénophobie ; ce n'est pas avec une vision passéiste qu'on affrontera les chocs du futur. »*

M. Fabius juge encore que l'identité des socialistes *« n'est pas mystérieuse »* et tient en trois valeurs : les libertés, l'égalité des chances, la fraternité. Pour lui, ces trois valeurs sont *« incarnées dans le projet international de la France »*. Il affirme : *« Nous avons besoin d'une Europe sociale, technologique et monétaire qui devra être aussi politique, pour le plus grand bien de la France »* et lance : *« Si je devais retenir une seule fierté de mon propre gouvernement, ce serait le refus net, obstiné, permanent et finalement contagieux au plan international de la ségrégation en Afrique du Sud. »*

M. Fabius s'interroge ensuite sur ce que *« le socialisme moderne »* peut apporter à la France dans les quinze années qui viennent. Selon lui, cette période sera dominée par les problèmes du savoir, de l'emploi, du développement. C'est pourquoi la prochaine législature serait avec les socialistes *« une législature de la formation et de la recherche scientifique »*, de *« l'aménagement négocié du travail »*, du *« soutien au désarmement et au développement »*, soit à long terme un projet ainsi défini : *« meilleur partage du savoir, du temps, des richesses »*. *« Je suis convaincu,* ajoute-t-il, *que si nous* (...) *tournons le dos* [à ces trois partages] *nous assassinons notre futur. »*

Le premier ministre souligne que le PS doit *« se fixer pour objectif d'être l'une des grandes forces d'alternance, autour de qui s'organisera la vie politique française. »* Il ajoute : *« Le courage que vous avez montré à affronter le réel, vous pouvez largement en être fiers ! Ne le portez pas comme une blessure, mais comme un acquis qui vous rend forts pour les combats d'aujourd'hui ! La gauche n'est pas une parenthèse. La gauche n'est pas une exception. La gauche n'est pas une expérience. Il nous faut continuer, non pour durer, mais pour construire et pour gagner. »*

Il affirme que le PS doit être le parti de l'« ouverture » et que la question posée en mars 1986 sera : *« Les Français veulent-ils continuer à construire ou veulent-ils rebrousser chemin ? »* Il souhaite, lui, que le pays ait *« une France d'avance »*.

M. Jospin : être le premier parti de France

M. Jospin énonce les atouts et les handicaps des socialistes à la veille des législatives. Parmi les atouts, il cite les résultats économiques et sociaux de la politique du gouvernement ; la présence de M. Mitterrand à l'Elysée au-delà de 1986 et le fait qu'il ait, au cours de sa conférence de presse du 21 novembre, *« marqué le chemin »* ; un parti qui a *« perdu des plumes »* électorales mais conservé ses valeurs ; les contradictions et les ambitions concurrentes de la droite.

Parmi les handicaps, il relève une croissance trop modeste (donc pas de progrès sur les salaires, pas de forte réduction de chômage, contrairement à ce que la gauche souhaitait et promettait) ; une *« droite fouaillée sans vergogne par l'extrême droite et qui a exploité des problèmes de société qui se posent dans tous les pays développés »* ; une opinion *« déçue et irritée qui s'est détournée »* des socialistes ; un *« air du temps »* défavorable aux valeurs de la gauche ; un rapport des forces *« si défavorable qu'il paraît décourager d'avance, qu'il inscrit dans les têtes que les jeux sont faits »*.

M. Jospin ajoute : *« Nous avons tenu les rênes dans la durée, dans l'ordre, dans la paix civile. Les Français savent, maintenant, que nous savons le faire (...). Nous avons fait la réforme — conformément à la tradition des socialistes — et la gestion, conquête des socialistes. »*

Le premier secrétaire du PS dénonce très vivement l'attitude de la direction du PCF qui a *« fait faux bond »*, a *« manqué à la gauche quand c'était dur »*, s'est *« dérobée à son devoir »* et se comporte aujourd'hui *« comme si elle n'avait pas existé entre 1981 et 1984 »*, comme si elle avait été absorbé et par un *« trou noir »*. Il y a, dit-il, *« un blanc dans les biographies »* des dirigeants communistes. Il ajoute : *« Ne les excluons pas, mais ne les attendons plus pour avancer. »*

M. Jospin promet de conduire, notamment à Paris, une campagne *« sans faiblesse »* contre M. Le Pen et ses thèses. Il considère que l'opposition n'a pas de projet positif et ne propose aucune mesure généreuse. Il fait le compte des différences entre la droite et la gauche (information, secteur public, immigration, fiscalité, protection sociale, notamment) et insiste sur deux projets du PS que M. Mitterrand avait évoqués sans enthousiasme au cours de sa conférence de presse du 21 novembre : la mutualisation des risques de la mutation économique, le revenu minimum social garanti.

Il assigne au Parti socialiste un objectif : être en 1986 au premier rang des partis politiques français.

La nostalgie de 1981

(Suite de la première page.)

Les socialistes — si l'on se fie au meeting d'Issy-les-Moulineaux — s'émeuvent lorsqu'on leur parle un langage balisé par des repères indestructibles. Ils s'enflamment pour le SMIC, Léon Blum, l'impôt sur les grandes fortunes, l'épanouissement de la culture, les libertés, l'égalité des chances et la fraternité, contre la ségrégation sociale et raciale, l'apartheid, les « revenants » de la droite.

Ils s'éveillent — repère tout neuf — à l'économie. La gestion qui, pour les socialistes, est une « conquête », comme dit M. Jospin, s'inscrit aujourd'hui parmi les valeurs militantes. Jamais, avant 1981, on n'aurait imaginé que des vivas salueraient un jour l'annonce d'un indice des prix.

Mais ils sont comme indifférents à d'autres traces — dessinées pour l'avenir — que celles déjà creusées depuis 1981. Pas le moindre applaudissement, même de politesse, n'a soutenu les grands projets de M. Fabius pour la prochaine législature et au-delà. Seul un silence — attentif, au mieux — a salué les grandes lignes du programme socialiste exposé par M. Jospin, singulièrement le revenu minimum garanti et la mutualisation des risques de la mutation économique, projets qui ne suscitent apparemment, chez M. Mitterrand, qu'une moue boudeuse.

Les socialistes seraient-ils, pour l'essentiel, repliés sur un rêve prolongé depuis 1981 ? Si l'on secoue trop le dormeur, il grogne. *« Arrête de pleurer »*, a lancé une grosse voix, dans la salle, lorsque M. Jospin a eu l'idée suspecte de rappeler que la gauche n'a pas réalisé tout ce qu'elle avait promis, et notamment la réduction du chômage. *« Arrête de pleurer »*, c'est le rêve du 10 mai qui passe.

JEAN-YVES LHOMEAU et JEAN-LOUIS ANDRÉANI.

Propos et débats

M. Gaudin : le scrutin majoritaire en 1988

M. Jean-Claude Gaudin, président du groupe UDF de l'Assemblée nationale, a déclaré, le vendredi 29 novembre, sur Sud-Radio, qu'*« il faudrait attendre 1988 que le président de la République soit de notre bord, pour rétablir le scrutin majoritaire »*. M. Gaudin, soulignant que le scrutin proportionnel annule l'effet de la dissolution de l'Assemblée nationale par le président de la République, puisque de nouvelles élections renverraient les mêmes dirigeants de l'opposition au Palais-Bourbon, a expliqué : *« Je ne vois pas pourquoi on se dépêcherait pour restituer* [au chef de l'Etat] *cette arme de la dissolution. »*

M. Mermaz : M. Barre, moins irresponsable

M. Louis Mermaz, président de l'Assemblée nationale, a déclaré, le vendredi 29 novembre, au cours d'un « Face à la presse » sur FR 3-Alpes, que M. Raymond Barre est, à propos des dénationalisations, *« infiniment moins irresponsable que ses partenaires »*. M. Mermaz a expliqué, d'autre part, que la cohabitation n'est pas un problème pour la gauche, dont il a affirmé *« la volonté d'ouverture »*. Il a ajouté : *« Il vaut mieux affronter la crise avec la gauche au pouvoir parce qu'elle prend en compte la dimension humaine, ce que la droite ne fera jamais. »*

M. Pasqua : Mitterrand comme un zozo

M. Charles Pasqua, président du groupe RPR du Sénat, a déclaré, le vendredi 29 novembre, devant des militants de son mouvement réunis au casino d'Enghien-les-Bains (Val d'Oise), que *« seul François Mitterrand pouvait démystifier le socialisme et dégoûter les Français de ses sornettes »*. *« Néanmoins,* a ajouté M. Pasqua, *les Français ont enfin compris que, pour que le pays soit prospère, il faut que les entreprises soient prospères et fassent du profit. Cela, nous n'aurions jamais pu le faire entrer dans le crâne des Français. »*

A propos de l'affaire Greenpeace, M. Pasqua a expliqué : *« Ce que l'opposition reproche à Mitterrand, ce n'est pas d'avoir engagé cette opération, c'est, plutôt, de l'avoir fait comme tout ce qu'il fait, c'est-à-dire comme un zozo, avec un résultat grotesque. »*

Mme Garaud : Où sera le pouvoir ?

Mme Marie-France Garaud, candidate aux élections législatives à Paris, s'interroge, dans un long entretien publié par *l'Express* (daté 29 novembre-5 décembre), sur la cohabitation. *« Où sera le pouvoir après 1986 ?* demande-t-elle. *Qui exercera le pouvoir ? Y aura-t-il seulement un pouvoir ? On songe à partager le pouvoir, mais on ne partage que le non-pouvoir. »* Selon Mme Garaud, ceux qui poussent à la cohabitation sont des *« hypocrites »*, *« ceux qui s'y engageront seront des naïfs »*. Elle estime que, si les électeurs envoient à l'Assemblée nationale une majorité clairement hostile à sa politique, le président de la République devra en tirer les conséquences et que, si le vote est ambigu, il pourra dissoudre l'Assemblée et *« interroger de nouveau le pays en s'engageant, cette fois, personnellement »*.

A L'ASSEMBLÉE NATIONALE

La recherche ne disposera pas des mêmes avantages fiscaux que le cinéma

La recherche est une priorité nationale. Chacun en est si convaincu que l'Assemblée nationale et le Sénat sont facilement tombés d'accord sur cet *a priori* du projet de loi sur la recherche et le développement technologique. Mais sur les moyens de mettre en œuvre ce principe, les opinions divergent. Aussi, le vendredi 29 novembre, en discutant ce texte en deuxième lecture, les députés ont, pour l'essentiel, rétabli le projet dans la version qu'ils avaient adoptée une première fois et que les sénateurs avait sensiblement amendé (*le Monde* des 29 juin, 30 juin-1er Juillet et 24 octobre).

Des modifications apportées par le Sénat n'ont été conservés que les aménagements à la mobilité des chercheurs, qui facilitent celle-ci ; mais les contrats provisoires des personnes venant du privé travailler dans un organisme public ne pourront être que de six ans maximum, seuls les réfugiés politiques pouvant être accueillis sans limitation de durée.

Pourtant, les députés socialistes étaient très tentés de conserver la disposition introduite par la majorité sénatoriale qui accordait aux investissements dans la création des sociétés innovantes, les mêmes avantages fiscaux que ceux accordés au printemps dernier aux investissements dans la production cinématographique et audiovisuelle. Mais M. Hubert Curien, ministre de la recherche, a obtenu qu'ils la suppriment en expliquant qu'il ne jugeait pas cette mesure *« mauvaise »* et que, donc, *« l'éventualité qu'elle soit reprise dans les budgets ultérieurs n'était nullement exclue »*. Mais son coût risquerait d'excéder les possibilités budgétaires, les sénateurs n'ayant prévu son financement que par une diminution non précisée de l'avantage fiscal accordé au cinéma et donc non applicable. Le gouvernement ne voulait pas, dans ces circonstances, réduire un privilège tout récemment accordé à la production d'œuvres audiovisuelles.

Th. B.

AU SÉNAT

Le monologue de l'opposition sur les affaires sociales et la culture

Continuant l'examen « partiel » du budget par des discussions par thèmes auxquelles ne participent pas les élus de gauche, l'opposition, majoritaire au Sénat, a évoqué, le vendredi 29 novembre, la politique menée depuis 1981 en matière de travail, de santé, de solidarité sociale, et de culture.

Pour M. Jean-Pierre Fourcade (RI, Hauts-de-Seine), président de la commission des affaires sociales, *« on mesure l'échec d'une politique économique à ses conséquences sociales »*. Ses collègues ont, sur ce registre, multiplié les exemples : dégradation du marché du travail comme l'affirme M. Louis Souvet (ratt. adm. au RPR, Doubs), inefficacité de certaines filières de formation, comme l'explique M. Jean Madelain (Un. cent., Ille-et-Vilaine), menace de désorganisation du système hospitalier et protection sociale marquée par l'austérité, comme l'assure M. Jean Chérioux (RPR, Paris), absence de politique cohérente de la Sécurité sociale et *« caractère précaire des artifices comptables »* auxquels a eu recours le gouvernement sans compter le *« caractère inquiétant »* des prévisions financières, comme l'affirme M. Louis Boyer (RI, Loiret).

Contestant le fait que l'opposition n'ait pas d' *« idées »* dans ce domaine, M. Fourcade préconise quatre orientations : dissocier les régimes de protection sociale, accentuer la concurrence dans les différents régimes (en faisant plus appel à la mutualisation), développer la complémentarité entre service public et privé notamment, et favoriser la politique contractuelle entre les partenaires sociaux.

Que les crédits destinés à la culture frôlent la barre symbolique du 1 % aurait pu être de nature à satisfaire les sénateurs. M. Maurice Schumann (RPR, Nord) le reconnaît, mais, dit-il, deux critères ne sont pas satisfaits. En l'occurrence, le patrimoine est « sacrifié » aux opérations de prestige et la province pâtit d'une action excessivement parisienne.

A.Ch.

LE CONFLIT AU SEIN DE LA COMMUNAUTÉ JUIVE

Le président du consistoire de Paris dénonce « un vent de cléricalisme et d'intégrisme »

M. Emile Touati, président sortant du consistoire israélite de Paris, dénonce, dans l'éditorial d'*Information juive* (numéro de novembre-décembre), à propos des élections au conseil d'administration du consistoire, dont le second tour doit avoir lieu le 8 décembre, *« une campagne dispendieuse (qui a payé ?) et sans scrupule* (...) *menée par une liste d'opposition à base essentiellement ethnique et constituée de bric et de broc »*. M. Touati, qui s'en prend en ces termes à la liste formée, contre la sienne, par des partisans du grand rabbin de France, M. René Samuel Sirat (*le Monde* du 27 novembre), écrit : *« Nous avons assisté, ainsi, à un flot de mensonges éhontés, de procès d'intention, d'interprétations malveillantes, d'insinuations hypocrites, de suspicions révoltantes, d'exégèses perverses, sans compter les manœuvres d'intimidation. Le développement de telles mœurs siciliennes est profondément écœurant »*.

M. Touati met en cause, en outre, *« un vent de cléricalisme et d'intégrisme contraire aux traditions du judaïsme authentique et qui,* écrit-il, *s'est levé sur nos communautés »*. *« Ce courant,* ajoute-t-il, *se prétend majoritaire alors qu'il est loin de l'être. Une véritable caste entend ainsi régenter nos communautés et nos existences au lieu de les animer. Monopolisant la Thora, imbue de certitudes tranchantes, elle veut revenir sur l'organisation du culte en France et cantonner les « laïcs » à des tâches subalternes de financement ou d'exécution. »*

[M. Touati place le mot « laïcs » entre guillemets parce que la distinction entre clercs et laïcs n'existe pas dans la religion juive, les rabbins n'étant pas des prêtres.]

Information juive reproduit, d'autre part, un extrait du discours prononcé par M. Ady Steg, président de l'Alliance israélite universelle, lors de l'assemblée générale de celle-ci, le 23 octobre dernier. M. Steg déclarait : *« Il est normal que les hommes de foi fassent connaître la loi, normal qu'ils en vantent les mérites, normal qu'ils en démontrent le rôle central dans le judaïsme, mais il n'est pas normal qu'ils veuillent contraindre les autres au même comportement, pas normal, surtout, de mettre en demeure les juifs de choisir un camp, comme s'il y avait d'un côté les vrais, les bons juifs, les pratiquants et, de l'autre, tous les autres. C'est anormal, c'est dangereux et d'une prétention inacceptable ! »*.



Mᵉ GERIGNY PRÉSIDENT DE LA CONFÉDÉRATION SYNDICALE DES AVOCATS

La Confédération syndicale des avocats (CSA, *modérée*) a un nouveau président, Mᵉ Christian Gerigny, du barreau de Bourges.

[Né le 30 juin 1942 à Bourges, Mᵉ Gerigny a obtenu son doctorat en droit en 1969 pour une thèse sur la réforme des professions *juridiques et judiciaires.* Avocat à Poitiers de 1965 à 1969 où il a été secrétaire de la conférence du stage, il s'installe ensuite à Bourges où il a été élu bâtonnier en 1984. Il est l'un des fondateurs du Rassemblement des nouveaux avocats de France d'où est née, à la suite d'une fusion avec l'Association nationale des avocats, la CSA.]

● *La Cour de cassation rejette le pourvoi de trois condamnés de la tuerie d'Auriol.* – La Cour de cassation vient de rendre un arrêt par lequel elle rejette les pourvois formés par Jean-Joseph Maria, cinquante-quatre ans, ancien responsable du SAC de Marseille, Lionel Collard, trente-six ans, agent technique, et Ange Poletti, trente-sept ans, postier, contre l'arrêt de la cour d'assises des Bouches-du-Rhône les condamnant le 17 mai 1985 à la réclusion criminelle à perpétuité, pour leur participation à la tuerie d'Auriol le *19 juillet 1981.*

Dans leur arrêt, les magistrats suprêmes ont considéré qu'aucune irrégularité de nature à entraîner la cassation n'avait *été constatée* dans le déroulement de la procédure. La condamnation des trois hommes est désormais définitive, comme l'était celle de Jean-Bruno Finochietti, trente-cinq ans, instituteur, Didier Campana, trente-trois ans, postier, tous deux condamnés à vingt ans de réclusion criminelle, et Jean-François Massoni, trente ans, postier, condamné à quinze ans de réclusion criminelle, qui ne s'étaient pas pourvus en cassation.

Les dix inculpés de l'affaire du Coral seront jugés en correctionnelle

La 10ᵉ chambre correctionnelle de Paris, présidée par M. Henri Malergue, examinera, à partir du 19 janvier 1986, l'affaire du Coral d'Aimargues (Gard), « lieu de vie » pour enfants inadaptés où des actes de pédophilie auraient été commis, selon la longue enquête qui a *suivi* les révélations d'un pensionnaire, au mois d'octobre 1982.

Après trois ans d'une instruction *tumultueuse,* le magistrat instructeur, M. Michel Salzmann, a signé jeudi 28 novembre une ordonnance de renvoi devant le tribunal correctionnel pour dix inculpés : le directeur du Coral, M. Claude Siguala, son épouse, Marie Siguala, Jean-Noël Bardy, Roger Cortes, et le psychiatre Alain Chiapello, comparaîtront sous l'inculpation d'attentat à la pudeur sans violence sur mineurs de moins de quinze ans par une personne ayant autorité.

Yves Renard et Gérard Durand répondront à la même accusation, mais sans être considérés comme des personnes *« ayant autorité sur la victime »,* alors que Raymond Huryta, Jean Patrice Lanez et Dominique Labanme (en fuite) *sont* poursuivis à la fois pour attentat à la pudeur sans violence sur mineurs de moins de quinze ans et excitation de *mineurs à la débauche.*

Le professeur René Scherer, Philippe Robert, Roger Offrand, Bruno Harand et Dominique Marceau ont bénéficié d'une ordonnance de non-lieu.

René Hardy condamné pour diffamation envers trois grands résistants

M. René Hardy, ancien chef du réseau Résistance Fer, a *été* condamné jeudi 28 *novembre* par la 17ᵉ chambre correctionnelle de Paris dans deux procès intentés respectivement *par le général* Guillain de Bénouville et les époux Lucie et Raymond Aubrac, tous trois grands *résistants,* qui s'estimaient diffamés par les propos tenus à leur égard dans l'ouvrage *Derniers mots.*

Dans le livre, René Hardy considérait comme suspecte la libération de *Raymond* Aubrac après son arrestation par les Allemands le 17 mars 1943. Il prétendait, en outre, avoir confié au général de Bénouville qu'il avait *été lui-même* arrêté par la Gestapo le 7 juin 1943 ; interrogé par Klaus Barbie, puis libéré le 10 juin 1943 avant de se rendre à la réunion de *Caluire* où Jean Moulin fut arrêté, le 21 juin 1943...

Le tribunal, présidé par M. Emile Cabié, note dans ses jugements que l'auteur et son éditeur n'ont fait aucune démonstration relative à *leur* bonne foi et constaté seulement qu'une lettre du général de Bénouville, opposant un démenti formel aux accusations de René Hardy, a été insérée dans l'ouvrage. En conséquence, M. René *Hardy* et M. Claude Durand, directeur des éditions Arthème-Fayard, ont été condamnés à 10 000 francs d'amende chacun pour diffamation envers le général de Bénouville et 5 000 francs d'amende chacun pour diffamation envers les époux *Aubrac.* L'auteur *et* l'éditeur devront, en outre, payer les frais d'insertion des extraits du jugement dans trois publications, au choix des *parties civiles* qui *obtiennent* le franc symbolique de dommages et intérêts.

● *Suicide d'un détenu à la prison de Bois-d'Arcy.* – Bruno Sahli, vingt-trois ans, détenu à la maison d'arrêt de Bois-d'Arcy (Yvelines) s'est donné la mort, le jeudi 28 novembre, dans sa cellule. Il était emprisonné depuis le mois de mars dernier, *pour* des vols avec violence commis à Neuilly à l'encontre de personnes âgées, qu'il dépouillait de leurs bijoux. Bruno Sahli s'est pendu à la *fenêtre de sa cellule en se servant* de son drap de lit découpé en bandes tressées.

Les parents de Grégory Villemin déposent une plainte contre Muriel

Nouvel épisode dans l'affaire Grégory : ses parents Jean-Marie et Christine Villemin, ont, vendredi 29 novembre à Epinal, déposé plainte contre la jeune belle-sœur de Bernard Laroche, Muriel, mineure au moment de la mort, le 16 octobre 1984, de leur enfant.

Cette plainte accompagnée d'une constitution de partie civile a été déposée auprès de M. Jean-Michel Lambert, juge d'instruction, par l'un des trois avocats des époux Villemin, Mᵉ Thierry Moser. Elle vise *« les faits de complicité d'assassinat, de non-opposition à crime, de non-assistance à personne en danger et de non-dénonciation de crime ».* Mᵉ Thierry Moser a ainsi explicité expliqué l'initiative de ses clients : *« Plus que jamais convaincus de la culpabilité du premier inculpé décédé le 29 mars 1985 sans avoir obtenu l'ordonnance de non-lieu vainement sollicitée, Jean-Marie et Christine Villemin nous ont chargés de déposer plainte avec constitution de partie civile contre la jeune fille dont les déclarations ont été jugées accablantes pour son beau-frère par les hauts magistrats de la cour d'appel de Nancy* (...) *Nous espérons que notre démarche permettra d'avancer sur le chemin de la vérité et de la justice, un chemin qui semble peu fréquenté en l'état actuel du dossier. »*

Le but recherché par la défense est effectivement très clair : *« Faire rouvrir la piste Laroche »* dont Mᵉ Moser indique par une sorte d'euphémisme qu'il *« est décédé le 29 mars 1985 ».* Ce jour-là, Bernard Laroche fut assassiné par son cousin Jean-Marie Villemin, inculpé et incarcéré depuis cette date. Bernard Laroche avait été lui-même inculpé et écroué le 5 novembre 1984, pour l'assassinat de Grégory. L'essentiel des charges retenues à son encontre provenait du témoignage de sa jeune belle-sœur, Muriel. Placée en garde à vue et interrogée longuement par la gendarmerie, la jeune fille avait déclaré, à l'époque, être allée avec son beau-frère chercher Grégory le 16 octobre 1984 et l'avoir emmené à Docelles, là où l'enfant fut jeté dans la Vologne.

Muriel, après avoir confirmé ce témoignage devant le juge d'instruction, s'était ensuite rétractée, affirmant avoir fait ces déclarations *« parce que les gendarmes avaient menacé de la placer en maison de correction ».* Bernard Laroche avait été remis en liberté, le 4 février 1985, tandis que les parents de Muriel déposaient une plainte contre les enquêteurs de la gendarmerie, plainte actuellement à l'instruction à Dijon.

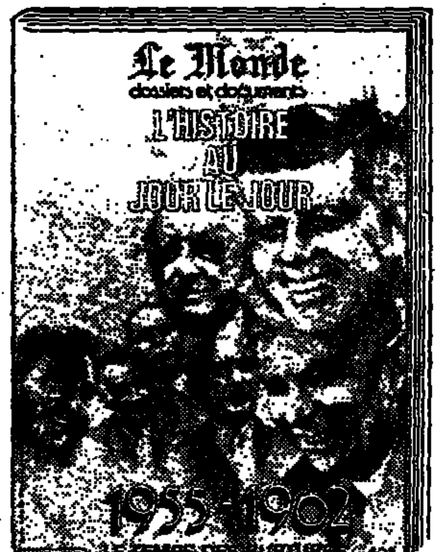
Il appartient maintenant à M. Jean-Michel Lambert, de donner suite à cette plainte. S'il la déclare recevable, le magistrat devra inculper la jeune Muriel, quitte à prononcer un non-lieu par la suite. Si le magistrat refuse cette plainte, les défenseurs des époux Villemin *feront* très probablement appel.

● *Le directeur de la coopérative agricole de Vesoul inculpé d'abus de confiance.* – M. Antoine Simplot, cinquante-six ans, directeur général de la coopérative agricole de Vesoul-Belfort (CAVB) a été écroué, le jeudi 28 novembre, à la maison d'arrêt de Vesoul par décision de M. Jean-Michel Sommer, juge d'instruction de Vesoul.

M. Simplot a *été* inculpé d'abus de confiance, de tentative d'escroquerie, de faux, et d'usage de faux. Cette inculpation *fait suite au dépôt* de bilan de la CAVB. – *(Corresp.)*

L'HISTOIRE AU JOUR LE JOUR - TOME 2 : LE TEMPS DES RUPTURES 1955-1962 – L'HISTOIRE AU JOUR LE JOUR - TOME 2 : LE TEMPS DES RUPTURES 1955-1962 – L'HISTOIRE AU JOUR LE JOUR - TOME 2 : LE TEMPS DES RUPTURES 1955-1962 – L'HISTOIRE AU JOUR LE JOUR - TOME 2 : LE TEMPS DES RUPTURES 1955-1962 – L'HISTOIRE AU JOUR LE JOUR - TOME 2

1955-1962
LE TEMPS DES RUPTURES
L'HISTOIRE AU JOUR LE JOUR : TOME 2



Rupture en France *où les conflits en Indochine puis en Algérie épuisent la IVᵉ République* ✤ ***Rupture en Europe*** *plus divisée que jamais depuis qu'un mur coupe Berlin en deux* ✤ ***Rupture dans le tiers-monde*** *quand s'achève le temps des colonies* ✤ ***Rupture à l'échelle internationale*** *lorsque à Suez, en 1956, les Occidentaux sont divisés et qu'à Cuba, en 1962, la planète se retrouve au bord du gouffre* ✤ *Le deuxième tome de* l'Histoire au jour le jour *vous fait revivre cette période charnière de notre époque. Il rassemble* ***les articles les plus significatifs*** *publiés par* le Monde *sur tous ces événements et sur bien d'autres encore : le commentaire de Sirius lors du rappel du général de Gaulle en mai 1958, les éditoriaux d'octobre 1957 sur le vol du premier Spoutnik et d'octobre 1962 sur l'ouverture du concile Vatican II, le portrait d'Imre Nagy, chef de l'insurrection hongroise...* ✤ *Il rappelle la chronologie précise des événements* ✤ *Il présente la reproduction des « unes » historiques du* Monde *et une série originale de cartes pour mieux comprendre les situations* ✤ L'Histoire au jour le jour *est un* ***ouvrage de référence*** *qu'il faut lire et conserver dans sa bibliothèque.*

LE TOME 2 VIENT DE PARAITRE, 212 PAGES

En vente chez tous les marchands de journaux

Le Monde

Défense

LE COLLECTIF BUDGÉTAIRE DE 1985

Les actions extérieures des armées françaises auront coûté 1 240 millions de francs

Les actions extérieures des armées françaises en *1985* auront coûté environ 1 240 millions de francs, et elles ne seront que très partiellement remboursées au ministère de la défense par le collectif budgétaire de fin d'année décidé en conseil des ministres. Cette somme de *1 240 millions* de francs représente, en réalité, ce que les spécialistes financiers appellent le « surcoût » des opérations extérieures, c'est-à-dire le supplément de dépenses occasionnées par le fait que les forces françaises sont hors de métropole.

Au profit des armées, le gouvernement a attribué, mercredi 27 novembre, un collectif budgétaire de 555 millions de francs pour couvrir leurs dépenses exceptionnelles en 1985. Cette « enveloppe » se répartit *ainsi* : 500 *millions* de francs pour les actions extérieures; 47 millions de francs en faveur de la gendarmerie (notamment ses dépenses de carburant et de téléphone), et 8 millions de francs pour accélérer les études destinées à améliorer *la discrétion* acoustique des sous-marins nucléaires et à mettre au point le radar Orchidée transporté par des hélicoptères Super-Puma qui serviront à l'observation de la Force d'action rapide.

En réalité, la somme de 500 millions de francs allouée pour les actions extérieures en 1985 est très inférieure à ce que les armées françaises estiment avoir dépensé au Liban, en Afrique et en Nouvelle-Calédonie durant l'année.

Si l'on en croit des évaluations du *ministère de la défense, en effet,* le « surcoût » de la Force intérimaire des Nations unies au sud du Liban (*FINUL*) est de 220 millions de francs, et celui des « casques blancs » observateurs ou des gardes de l'ambassade française à Beyrouth est de 112 millions de francs. Soit un total de 332 millions de francs pour la seule présence française au Liban, dont seulement 220 millions doivent, en principe, être remboursés par l'ONU.

De même source, on indique que le stationnement des forces françaises en Centrafrique, depuis le repli de certaines unités de l'opération « *Manta* » au Tchad, s'est élevé à 378 millions de francs. Enfin, le maintien de l'ordre en Nouvelle-Calédonie représente un « surcoût » *en 1985* de 530 millions de francs, non compris les frais entraînés par le début des travaux (environ 35 millions de francs) de construction d'une nouvelle base interarmées qui devrait revenir, en fin d'opérations, à 430 millions de francs.

1 000 motos pour les gendarmes

Au total, donc, le « surcoût » des opérations extérieures en 1985 a été, selon le ministère de la défense, de *1 240* millions de francs. Il a été de 386 millions de francs en 1981, de 620 millions en 1982, de 1 600 millions en 1983 et de 1 900 millions de *francs pour la seule année dernière.*

En allouant 500 millions de francs en 1985, à l'occasion du collectif de fin d'année, pour couvrir partiellement *ce* « *surcoût* » des opérations extérieures, le gouvernement a demandé aux armées de prendre à leur charge le reste de leurs dépenses, soit environ 740 millions de francs.

Cette initiative du conseil des ministres a contraint le ministère de la défense à redéployer différemment les crédits votés par le Parlement. Il a prélevé sur ses crédits de fonctionnement la somme de 740 millions de francs en réalisant des économies sur certaines rémunérations et frais de mission, *en réduisant* certaines dépenses de fonctionnement courant et utilisant certaines *provisions.*

Dans le même temps, cependant, le premier ministre a décidé d'attribuer une enveloppe spécifique supplémentaire à la gendarmerie nationale. C'est ainsi qu'une somme de 37,5 millions de francs lui permettra d'acheter les tests nécessaires au dépistage des conducteurs en état *d'ivresse. De même,* il a été prévu de consacrer 20 millions de francs à l'achat de quatre cents motocyclettes BMW de 800 centimètres cubes, qui s'ajoutera à l'acquisition de six cent modèles du même type inscrite au budget de 1985. Cette commande de BMW a *été décidée* dans l'attente de la mise au point par Ligier d'un engin expérimental de *750* centimètres cubes.

J. I.

● *Des écologistes à Mururoa.* – M. Friedrich-Wilheil Baringdorf, président du groupe parlementaire écologiste et pacifiste, Arc-en-ciel, à l'Assemblée européenne, et M. Jean Lambert, secrétaire général de cette organisation, ont été invités à visiter, samedi 30 novembre, le site nucléaire de Mururoa, en Polynésie française, où viennent d'avoir lieu huit essais souterrains. C'est la première fois que des écologistes ouest-allemands sont admis à se rendre sur l'atoll. M. Baringdorf est notamment accompagné de M. Louis Eyraut, député européen (socialiste).

"GRAND JURY" RTL - Le Monde

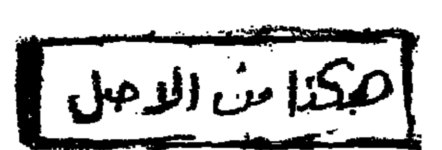
JACQUES SANTER
Président du Gouvernement Luxembourgeois

dimanche 18 h 15

depuis Luxembourg en direct sur RTL

animé par Alexandre BALOUD

André PASSERON et Bernard BRIGOULEIX (*Le Monde*) Paul-Jacques TRUFFAUT et Olivier MAZEROLLE (*RTL*)





Société

« La France est une société multiraciale »

affirme à Dijon M. Raymond Barre

M. Raymond Barre a estimé à Dijon, le vendredi 29 novembre qu'il faudrait *« au moins cinq ans pour remettre notre société et notre économie en état »*.

« On ne peut faire face à nos problèmes que par une action qui s'inscrive dans la durée », a affirmé M. Barre, qui s'exprimait au cours d'une réunion publique sur le thème « L'avenir de la France », devant environ deux mille cinq cents personnes. *« Ce n'est pas en trois mois, en six mois, en un an que nous résoudrons nos problèmes »*, a-t-il ajouté.

Au cours de ce meeting, M. Barre a longuementévoqué le problème de l'immigration, en affirmant qu'il n'hésiterait pas à en *« dénoncer toute exploitation électorale »*.

« N'allez pas nous déclarer que la France ne peut pas devenir une société multiraciale. La France est déjà une société multiraciale », s'est exclamé M. Barre. *« Il y a des immigrés en France parce que nos chefs d'entreprise ont envoyé chercher des travailleurs dont ils avaient besoin pour la croissance de notre économie. Nous ne devons pas traiter ces gens-là comme si, une fois qu'on s'en était servi, on pouvait s'en débarrasser sans aucun respect pour la contribution qu'ils ont apporté et à la croissance de notre pays »*, a-t-il ajouté.

Selon l'ancien premier ministre, c'est parce que notre démographie est *« déclinante que nous ressentons un sentiment d'inquiétude. Le renouveau démographique de la France est le meilleur moyen de faire face au problème de l'immigration »*.

« Nous devons veiller à ne pas provoquer dans notre pays des réactions organisées de communautés qui vivent jusqu'ici en bonne entente avec les Français, car si ces communautés venaient à être exploitées, incitées à la violence, comme cela se fait dans d'autres pays (...) la paix civile pourrait en être troublée », a-t-il affirmé.

Baraka pour « Sans Frontière »

Sept ans après sa création, le journal *Sans Frontière*, l'un des rares survivants de la presse alternative des années 70, prépare sa métamorphose. Au début de 1986, le mensuel créé par une équipe réunissant des immigrés et leur amis deviendra *Baraka* et sera hebdomadaire. Changements de titre, de rythme, de maquette, mais aussi de philosophie, qui correspondent à la profonde mutation du milieu dont ce journal souhaitait rester le reflet.

Sans Frontière est né en 1979, au moment où M. Lionel Stoléru incitait les travailleurs étrangers au retour en leur proposant une prime, le fameux *« million des immigrés »*. *Sans Frontière* allait devenir le premier forum libre de tous ceux que concerne la vie des « autres » — Maghrébins, Africains, Antillais... Les crimes racistes et sécuritaires, l'émergence de la « seconde génération », la revendication des droits civiques, comptent parmi les thèmes que le journal a contribué à révéler, sensibilisant du même coup la presse d'information générale et le grand public. *« Pauvre mais libre »*, *Sans Frontière* diffusait quelque dix mille exemplaires, avec des pointes, lors d'événements exceptionnels comme en mai 1981, ou l'année suivante lors de la Marche pour l'égalité. Sa rédaction, d'une trentaine de personnes, dont sept salariés, avait suspendu la parution en novembre 1984 pour se consacrer à l'édition d'ouvrages thématiques comme *l'Islam en France* ou *la Beur génération* et surtout préparer la nouvelle formule hebdomadaire, *Baraka*, dont le numéro zéro vient d'être publié.

Baraka veut être la voix de tous ceux qui pensent que *« la France moderne va inévitablement vers un mélange de cultures »* et que c'est une chance pour le pays d'*« avoir la baraka »*. Il vise, au-delà des communautés étrangères et des militants, le public des jeunes Français d'origine étrangère et de ceux qui partagent leur vie. Il parlera de politique, de culture, de médias, d'histoire ; donnera la parole à ceux qui créent, innovent et réussissent en France comme à l'étranger. Il *s'ouvrira à la couleur et à la publicité*.

L'association qui gère *Sans Frontière* a reçu une subvention du Fonds d'action sociale (FAS). Il faudra cent dix mille lecteurs pour atteindre l'équilibre financier. Une association des Amis de *Baraka* émettra des titres participatifs à souscrire par des individus ou des associations. Le journal devrait être dans les kiosques le 10 janvier prochain.

PHILIPPE BERNARD.

★ *Baraka*, éditions *Sans Frontière*, 33, boulevard Saint-Martin, 75003 Paris. Tél. (16-1) 42.78.44.78.

Religion

D'autres lycéens dans les aumôneries

Dix mille jeunes fréquentent les aumôneries du premier et du second cycle de l'enseignement public à Paris. Pour toute la France, ils seraient qutre cent mille, soit 10 % de la population scolarisée. Un forum des aumôneries parisiennes des lycées et des collèges aura lieu samedi 30 novembre et dimanche 1er décembre, sous un chapiteau installé 9 avenue Jean Jaurès, à Paris.

Des yeux qui jouent à cache-cache avec une mèche rebelle. *« Dieu, pour le moment, il est au creux de mon ventre, mais il n'est pas encore monté au cerveau... »* Sylvain, en classe de cinquième au collège Camille-Claudel, n'est pas baptisé, mais cela ne l'empêche pas de venir à l'aumônerie de Saint-Hippolyte, avenue de Choisy à Paris, dans le treizième arrondissement.

Il est 17 heures, et les cartables s'empilent sous les porte-manteaux. *« Les jeunes aiment passer ici à la sortie du collège,* explique une animatrice, Geneviève Duret. *L'aumônerie, pour eux, ce n'est pas la famille, ce n'est pas l'école, ce n'est pas l'Eglise. C'est un espace hors jeu. »*

Sur la bonne soixantaine d'aumôneries de l'enseignement public qui se trouvent à Paris — deux mille huit cents pour toute la France, — il n'en existe pas deux qui soient identiques. Mais elles ont de plus en plus en commun d'être pour les jeunes, chrétiens ou non, un self-service. Un lieu où ils aiment se rencontrer et où ils viennent chercher ce que, disent-ils, ils ne trouvent pas ailleurs.

On trouve de tout à Saint-Hippolyte : des camps de ski, des sorties de réflexion et de prière le week-end, des réunions-cinéma « coups de main » à la soupe populaire du quartier ; voire l'aide scolaire aux élèves en difficulté.

Retour sur l'école

Une auberge espagnole ? Vrai et faux, répond en substance Gérard Bouvier, prêtre d'une paroisse qui *compte trente-cinq mille habitants*, mais n'a que 1 % de pratiquants. Les tours HLM voisines sont remplies d'Asiatiques, de Maghrébins, d'Africains, d'Antillais : *« Affrontés à l'incroyance ou à d'autres croyances, à la différence des cultures et au racisme, nous apprenons d'abord aux jeunes à vivre ensemble. Alors pourquoi ne pas les emmener faire du ski ? L'annonce de la foi n'est pas dissoute, elle est préparée. Les questions morales, religieuses, viendront d'elles-mêmes plus tard, en quatrième, en troisième. »*

Les années 1968-1970 avaient déjà marqué une première rupture, la fin de l'*« ère des grands aumôniers »* hérités de Napoléon et de la loi de séparation de 1905, selon laquelle *« l'Etat français ne reconnaît aucun culte, sauf les aumôneries d'hôpitaux, de l'armée, des lycées »*. A cette époque, les aumôniers sont des professionnels. Ils font partie des meubles de l'institution scolaire : les cours et les réunions se font dans l'établissement, les contacts avec les enseignants et l'administration sont réguliers.

Dans les années 70, la priorité n'est plus à l'enseignement, mais à l'animation, à la *« pédagogie de la relation »*. Les aumôneries désertent les écoles pour des locaux paroissiaux et familiaux. Aux aumôniers traditionnels, se substituent des animateurs laïques, parents, jeunes adultes, étudiants ou lycéens de première et de terminale.

Avec les années 80, la tendance est à nouveau corrigée. L'objectif est bien de faire vivre d'authentiques communautés chrétiennes de jeunes, mais sans couper l'aumônerie de son cadre scolaire. *« Sinon elle risque de ne former que des chrétiens du dimanche »*, dit Albert Rouet, ancien directeur des aumôneries parisiennes.

> *Devenues souvent des « self-services » de la foi, les aumôneries des lycées et des collèges s'adressent de plus en plus à des adolescents n'ayant aucune formation chrétienne.*

Qu'en est-il aujourd'hui ? Une enquête récente portant sur soixante-six diocèses français (sur un total de quatre-vingt-treize) montre que pour 90 % les aumôneries sont reconnues par l'administration, mais que la moitié d'entre elles seulement exercent des activités à l'intérieur des lycées et des collèges, avec des différences selon les types d'établissement.

Des démarches ont été entreprises auprès du ministre de l'éducation nationale, pour retoucher la législation et faire admettre l'aumônerie dans les établissements scolaires, dès lors que des parents en font la demande. L'enjeu n'est plus, comme hier, la possibilité d'un enseignement religieux, mais la prise en compte au sein de l'établissement, et dans le respect de la laïcité, du fait religieux.

L'autre évolution récente touche plus directement aux rapports des jeunes avec la foi. *« Notre pédagogie des années 70,* dit Jo Rival, secrétaire national des aumôneries de l'enseignement public, *s'adressait encore à des jeunes ayant un passé chrétien. Aujourd'hui, on rencontre de plus en plus d'adolescents qui n'ont jamais entendu parler de Dieu. »*

Une enquête menée à Angoulême montre que pour 15 % les jeunes d'aumônerie n'ont reçu aucune formation catéchétique. Ce pourcentage atteint 45 % à Marseille. *« C'est de plus en plus du catéchuménat que nous sommes amenés à faire »*, dit un prêtre qui ne comprend pas que l'épiscopat ait tellement investi d'énergie et de moyens dans la catéchèse du primaire, alors qu'avec les progrès de l'incroyance, la question de la transmission de la foi se déplace et saute des classes d'âge.

En sixième et cinquième, par exemple, les aumôneries font souvent de la catéchèse prolongée, rythmée par des professions de foi, des confirmations, voire des baptêmes. L'encadrement est assuré par des adultes, des prêtres, des religieuses, des étudiants, des jeunes de terminale, qui travaillent à partir de « parcours » catéchétiques (1).

Chantal Glorieux et Danièle Buffières, des animatrices de Rennes notent la forte demande de « spirituel ». L'aumônerie du lycée Ile-de-France à Rennes s'appelle, ni plus ni moins, la *« christothèque »*. Et à Paris, Michel Dubost, directeur des aumôneries du public, confirme ce regain de la prière, des temps de silence et de célébration de la foi, voire le retour à la messe régulière le matin, juste avant d'aller au lycée.

Il n'est pas rare d'entendre des jeunes dire qu'ils vont à l'aumônerie, mais pas à l'église. Les responsables doivent tenir compte à la fois, de cette attraction des jeunes pour le religieux, détaché d'une pratique traditionnelle, et du recul de l'action catholique dans le milieu scolaire et universitaire.

L'aumônerie est devenue, en effet, un lieu de prédilection pour ceux qui pratiquent par relation affective, n'allant par exemple jamais à la messe, mais participant à des célébrations avec des amis. Albert Rouet les appelle *« les chrétiens du deuxième cercle »*.

HENRI TINCQ.

(1) L'aumônerie de l'enseignement public emploie en France six cents permanents laïcs, dont 460 salariés à plein temps et à mi-temps. Plus de la moitié des responsables d'aumôneries demeurent des prêtres (près de 1 600) qui n'y consacrent souvent qu'une fraction de leur temps, mais 27 % sont des laïcs, hommes et femmes.

Sports

FOOTBALL

Bordeaux a pris un coup de vieux

En obtenant, vendredi 29 novembre, un match nul à Bordeaux 0-0, le Paris Saint-Germain a battu, avec vingt-deux rencontres consécutives sans défaite, le record d'invincibilité détenu par l'Association sportive de Saint-Etienne depuis la saison 1958-1959.

De notre envoyé spécial

Bordeaux. — L'équipe de Gérard Houllier a préservé son avance au classement général (6 points voire 7, si le résultat nul entre Lille et PSG du 19 novembre est homologué) sur les champions de France en titre.

Plus que le titre lui-même, le prestige de deux équipes était en jeu. En dépit de deux cartons jaunes distribués d'entrée, M. Michel Vautrot, l'arbitre a rarement pu apaiser le débat Girondins-PSG, corsé par quelques contentieux individuels.

Malgré leur volonté de révolte, Alain Giresse et ses camarades ont démontré pendant quatre-vingt-dix minutes leur impuissance à destabiliser une équipe parisienne sûre d'elle-même, à défaut d'être dominatrice.

Où est le fond de jeu bordelais, cette circulation magique du ballon, cette organisation tactique dite « de l'œuf » que *Gérard Houllier* pensait avoir percée à jour dès la saison dernière, alors qu'il était à Lens ?

En vieillissant, ce Bordeaux-là s'est appauvri. Un jeu direct, fait de longues balles aériennes ou en profondeur, ne peut convenir au talent de « remiseur » de Bernard Lacombe. Encore moins au train de sénateur adopté par Uwe Reinders. A l'exception d'une reprise de volée de Patrick Battiston sur la barre transversale à cinq minutes de la fin, Joël Bats n'a guère été sollicité. Dominique Dropsy non plus. Mais le PSG, solidaire en défense, montrait beaucoup d'aisance à porter le danger dans le camp adverse en trois ou quatre passes. Il manquait, en revanche, aux Girondins la fraction de seconde ou les quelques centimètres qui transforment une balle contrée en balle décisive.

Simple question de réglage dans une équipe perturbée par les blessures ? De nombreux joueurs bordelais donnent rendez-vous à leurs supporters après la trêve. Fatigue collective ? *« Depuis cinq ans, nous décrochons une place européenne, tandis que les Parisiens n'ont pas eu à puiser dans leurs réserves ces dernières saisons »*, estime Bernard Lacombe.

Cette équipe, qui avoue trente ans de moyenne d'âge, peut-elle rêver d'une seconde jeunesse ? Paradoxe de ce match, c'est à un Bordelais qu'elle doit d'accuser un net « coup de vieux ». A dix-huit ans, Alain Roche a réalisé un sans-faute au poste délicat de stoppeur. Titularisé en équipe première le 20 novembre dernier face à Brest, ce junior sans complexe a mis Dominique Rocheteau sous l'éteignoir. Bordelais de naissance, il est un pur produit du club girondin, où il est entré à l'âge de dix ans. Il est le symbole de la relève. Avec lui, José Larrue, vingt-deux ans, Laurent Lassagne, vingt ans, Pascal Malbeaux, vingt-quatre ans, Hervé Rollain, dix-huit ans, Denis Burnoncle, vingt et un ans, Bernard Gimenez, dix-neuf ans, Marc Pascal, vingt-trois ans, et Jean Charles de Bono, vingt-cinq ans, sont les héritiers bordelais d'un *trône que leurs aînés ont vraisemblablement* déjà perdu. Vendredi, vers 22 h 15, M. Michel Vautrot n'a-t-il pas, en effet, sifflé la fin du championnat ?

JEAN-JACQUES BOZONNET.

LES RÉSULTATS
(Vingt-deuxième journée)

Bordeaux et Paris-SG	0-0
*Toulouse et Lens	1-1
*Laval b. Nancy	2-0
*Monaco b. Rennes	1-0
*Marseille b. Brest	3-0
*Le Havre b. Sochaux	1-0
*Lille b. Strasbourg	2-0

Classement. — 1. Paris-SG, 36 pts ; 2. Bordeaux, 30 ; 3. Nantes, 29 ; 4. Lens, 26 ; 5. Monaco, 25 ; 6. Metz, Auxerre, Nancy et Laval, 23 ; 10. Nice, 22 ; 11. Toulouse, 21 ; 12. Rennes, 19 ; 13. Marseille, Le Havre et Brest, 18 ; 16. Toulon et Lille, 17 ; 18. Sochaux et Bastia, 15 ; 20. Strasbourg, 14.

● COUPE DU MONDE : *qualification de l'Irak.* — Vainqueur de la Syrie par 3 buts à 1, vendredi 29 novembre à Taef (Arabie Saoudite), l'Irak est le vingt-troisième pays qualifié pour la Coupe du monde 1986 au Mexique.

Carnet

Naissances

— **Marie-Claire et Pascal DEVILLERS**

ont la très grande joie d'annoncer la naissance de leur fils,

Jean,

le 26 novembre 1985.

3, rue Martel,
60200 Compiègne.

— **Me Kenneth WEISSBERG et Mme, née Noëlle BRIFFA,**

ont la joie d'annoncer la naissance de

Christopher,

le 26 novembre 1985, à Neuilly.

Décès

— Vendôme.

Mme Michèle Archambaud,
Corinne, Erwan, Jordane,
ses enfants,
ont la douleur de faire part du décès du

docteur
André-Daniel ARCHAMBAUD,
chef du service de cardiologie
au centre hospitalier de Vendôme,

survenu le 15 novembre 1985.

Les obsèques ont été célébrées, le mardi 19 novembre, dans l'intimité familiale.

— Le personnel de la Maison des sciences de l'homme

a la tristesse de faire part du décès de

M. Fernand BRAUDEL,
son administrateur,

survenu le 27 novembre 1985.

— Le conseil d'administration
et le personnel de la Maison des sciences de l'homme

ont le regret de faire part du décès de

Fernand BRAUDEL,

qui a conçu et réalisé la Maison des sciences de l'homme.

— Le président,
Le bureau,
Le conseil d'administration,
Le conseil scientifique,
Et le personnel de l'Ecole des hautes études en sciences sociales,

ont le regret de faire part du décès de

Fernand BRAUDEL,
président de la 6e section
de l'Ecole pratique des hautes études
(sciences économiques et sociales)
de 1956 à 1972.

— Les directeurs et la rédaction des *Annales Economies-Sociétés-Civilisations*

ont la tristesse d'annoncer la disparition de

Fernand BRAUDEL,

le 27 novembre 1985.

(Le Monde du 30 novembre).

Anniversaires

— En ce seizième anniversaire de la mort de

Jean-Sébastien CARBONEL,

une fervente pensée est demandée par sa famille à tous ceux qui l'ont aimé.

— Il y a trois ans, nous quittait notre très chère

Régine COURTIN.

Que tous ceux qui l'ont connue et aimée se souviennent.

— Mme Georges Goldfeil rappelle avec émotion le souvenir de son fils tant aimé,

Jacques ORSERO,
gérant de Publi-Ville,

décédé le 1er décembre 1983.

Remerciements

— Les enfants et les petits-enfants de

Henri VINCENOT

remercient tous ceux qui, de la France entière, de l'étranger et en particulier du Maroc, se sont associés à leur peine.

74, rue Jean-Jacques-Rousseau,
21000 Dijon.

Soutenances de thèses

DOCTORATS D'ETAT

— Université Bordeaux-III, samedi 30 novembre, à 9 heures, salle des Actes, M. Jacques Gonnet : « La presse à l'école, usages sociaux et enjeux fondamentaux. »

— Université Paris-X-Nanterre, mardi 10 décembre, à 14 h 30, salle 614, M. Vassil Vassilev : « Le modèle soviétique. »

— Université Paris-X-Nanterre, jeudi 12 décembre, à 15 heures, salle C 26, M. Philippe Besnard : « L'anomie - destin d'un concept. »

— Université Paris-IV, lundi 9 décembre, à 14 heures, salle des Actes, M. Jean Joire : « Giraudoux et la diplomatie. »

— Université Paris-IV, mardi 10 décembre, à 14 heures, salle des Actes, M. Roland Le Molle Montanguont : « Invention et sémantique dans les Vies de Vasari. Etude sur le vocabulaire de l'artiste, du critique et du théoricien. »

— Université Paris-IV, vendredi 13 décembre, à 17 heures, salle des Actes, M. Richard Rossille : « Le Kava aux îles Wallis et Futuna : usage symbolique et cérémonial, des origines à nos jours. »

— Université Paris-IV, samedi 21 décembre, à 14 heures, salle Louis-Liard, Mme Geneviève Hasenohr, née Esnos : « Ecrits moraux et lectures religieuses à la fin du Moyen Age. Etude et édition de quelques textes en langue vernaculaire. »

Communications diverses

— Sœur Emmanuelle en France

Sœur Emmanuelle, qui depuis plus de quinze ans partage l'existence des « Chiffonniers du Caire » *(le Monde* daté 12-13 juin 1983), effectuera une tournée de conférences en France du 1er au 16 décembre, pour collecter des fonds. Elle sera le 1er décembre, à Clermont-Ferrand ; le 3, à Lyon ; le 4, à Chambéry ; le 5, à Annecy ; le 7, à Toulon ; le 8, en Avignon ; le 10, à Marseille ; le 13, à Nantes, et terminera son périple à Paris, le 16 décembre (église Saint-Jacques du Haut-Pas, 252, rue Saint-Jacques, à 20 h 30). Renseignements : M. Benoît Lambert, 124, rue de Turenne, 75003 Paris. Tél. : 48-87-85-90.

— Un « Après-midi de la reprise d'entreprise » aura lieu de 14 heures à 20 heures, à l'Ecole supérieure de commerce de Lyon, le mercredi 4 décembre. Les débats seront animés par Emmanuel de la Taille. Renseignements et inscriptions : (16 78) 33-81-22, poste 532.

— L'association Alliance nationale-population et avenir organise une rencontre-débat, le mercredi 4 décembre, à 17 heures, 21, rue François-1er, à Paris-8e, sur le thème : « Démographie et mentalités : ce qui bouge aux Etats-Unis. » Renseignements : 42-25-18-81.

— L'ambassadeur d'Albanie et Mme Maxhun Peka ont donné une réception, jeudi 28 novembre, à l'occasion de la fête nationale et de l'anniversaire de la libération.

ÉCHECS

A Lucerne l'Union soviétique remporte le premier championnat du monde par équipes

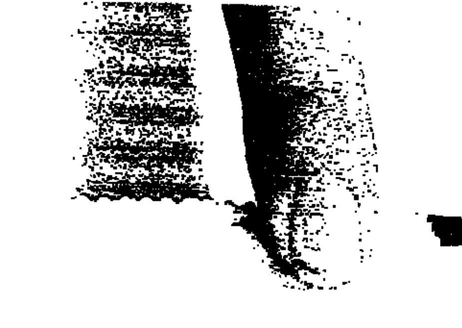
Conduite par Anatoli Karpov, l'URSS a assez facilement remporté le premier championnat du monde par équipes qui s'est terminé le mercredi 27 novembre à Lucerne. La médaille d'argent a été pour la Hongrie, qu'une défaite inattendue contre la Chine à l'avant-dernière ronde avait privé de tout espoir de rejoindre l'Union soviétique. L'Angleterre, troisième, s'est fait battre à la neuvième et dernière ronde par la Suisse pour laquelle Victor Kortchnoï, au premier échiquier, a réalisé le meilleur score individuel du championnat (6 victoires et 3 nulles).

Quant à la France (Spassky, Kouatly, Haik, Sharif, Seret, Renet, Santo-Roman, Miralles), elle s'est remarquablement comportée en se classant quatrième devant la Roumanie grâce aux nombres de victoires individuelles (11 contre 10). Cette très belle place a été arrachée à le dernière ronde par une victoire sur la Chine (3,5-2,5).

CLASSEMENT FINAL. — 1. URSS, 37,5 ; 2. Hongrie, 34,5 ; 3. Angleterre, 30,5 ; 4. France, 28,5 ; 5. Roumanie, 28,5 ; 6. Suisse, 27,5 ; 7. Chine, 27 ; 8. Argentine, 25,5 ; 9. RFA, 23,5 ; 10. Afrique, 7.

Le match Tal-Timman

L'ancien champion du monde soviétique, Mikhaïl Tal et le grand-maître néerlandais Jan Timman, troisième joueur mondial (ELO 2640), disputeront, à partir du lundi 2 décembre, à Montpellier, le match de barrage qui désignera le quatrième qualifié pour les demi-finales du Tournoi des candidats. Le match se déroulera en six parties jusqu'au mardi 10 décembre. En cas d'égalité (3-3), c'est Timman qui sera qualifié *(le Monde* du mardi 5 novembre).



IIe FESTIVAL DE CINÉMA DE RIO

En souvenir d'Orson Welles et de Tancredo Neves

Le film le plus intéressant que nous ayons vu à ce jour au IIe Festival du cinéma qui se tient actuellement à Rio-de-Janeiro, est *Ce n'est pas toute la vérité*, de Roger Sganzerla. Il propose au spectateur de suivre l'itinéraire d'Orson Welles venu tourner en 1942, à travers le pays, *It's all True*. Le gouvernement américain veut alors promouvoir l'amitié entre les nations américaines, Orson Welles est délégué à Rio-de-Janeiro comme ambassadeur privilégié pour exprimer sur pellicule cette volonté de rapprochement. Il arrive tout auréolé du prestige de *Citizen Kane*. Il prévoit de réaliser deux sketches, l'un sur le carnaval, l'autre sur un pêcheur, Jangara, qui a parcouru, seul sur un simple radeau, treize cents kilomètres pour présenter les revendications de ses camarades de travail au dictateur Vargas. L'affaire se termine tragiquement : le pêcheur se noie accidentellement en rejouant son aventure pour le film.

Entre-temps, Welles est devenu *Persona non grata* à la RKO, la firme productrice. On lui coupe les vivres. Roger Sganzerla a retrouvé les actualités, les coupures de presse et photos de l'époque. Il invente un citoyen Welles étrangement brésilien, aussi fasciné par le pays, ses habitants, ses paysages, sa culture, que dix ans plus tôt Eisenstein l'avait été par le Mexique, lors du tournage de *Que Viva Mexico*. *Ce n'est pas toute la vérité* est un film émouvant, surprenant, intelligent qui renouvelle un genre peu fréquent au cinéma : l'essai.

L'an dernier, phénomène unique dans ce genre de manifestation, le festival avait couronné un documentaire, *Vingt ans après*, d'Eduardo Coutinho. Le cinéaste, à travers le destin d'une famille, faisait revivre l'histoire du pays sous la dictature, entre 1964 et 1981. Un nouveau documentaire, *Ciel ouvert*, de Joao Batista de Andrade, raconte l'élection du président Tancredo Neves, porté par le suffrage universel à la magistrature suprême, mais décédé, après une longue agonie, avant même d'avoir pu assumer ses fonctions.

Sans génie mais sans faille, le cinéaste nous fait partager avec tact et sensibilité cet « *apprentissage de la démocratie* » de tout un peuple. Homme de gauche, Joao Batista de Andrade laisse fleurir les contradictions comme à plaisir, exalte sans dogmatisme, sans tour de passe-passe visuel ou idéologique ce qu'il appelle le « consensus », mot identique dans nos deux langues. On y croit, on est ému. Le Brésil veut la démocratie, il l'obtiendra, il la gagnera, malgré la mort d'un président vénéré.

Nous sommes encore plus surpris par un modeste document vidéo, *Sonia morte et vivante*, de Sergio Waisman, payé par les parents de la jeune femme, entrée dans la clandestinité en 1970, arrêtée et torturée en 1973, morte un peu plus tard. Le film nous touche par sa simplicité, son absence totale de haine.

LOUIS MARCORELLES.

La Haute Autorité va édicter une réglementation sur le sponsoring à la télévision

La Haute Autorité de la communication audiovisuelle rendra publique, d'ici une quinzaine de jours, une réglementation sur le sponsoring à la télévision. Un texte assez strict, rédigé en accord avec M. Georges Fillioud, secrétaire d'Etat chargé des techniques de la communication, et attendu par l'ensemble des professionnels de la publicité, ainsi que par les trois chaînes.

Parrainage, *sponsoring*, entrée de nouveaux partenaires dans les productions télévisées... Jamais, sans doute, la pratique que recouvrent ces termes n'avait provoqué autant de controverses dans les milieux de la télévision et du monde politique. Seule une réglementation pouvait, apparemment, y mettre fin. Ce sera chose faite, puisque le texte préparé depuis plusieurs semaines par la Haute Autorité, et annoncé par M. Fillioud (le 14 novembre devant le Sénat), figurera dans les prochaines éditions des cahiers des charges des sociétés de programmes.

Il s'agit de répondre à un double objectif. D'abord, mettre fin aux dérapages observés ces derniers temps dans les usages publicitaires des chaînes publiques que d'aucuns n'hésitent plus à qualifier de « *publicité clandestine* ». Les exemples sont multiples : mentions répétées du nom d'un dictionnaire pendant un jeu télévisé, distribution de cadeaux dont la marque est clairement identifiable ou allusion subtile à telle ou telle firme. Il fallait également satisfaire la demande devenue pressante des publicitaires, des annonceurs et des chaînes elles-mêmes, très soucieux de se voir enfin notifier une sorte de code de bonne conduite. Car le verrou a sauté, et chacun sait que le mouvement est désormais irréversible.

Tout a commencé il y a près d'un an, lorsque la Haute Autorité, consciente des difficultés budgétaires des chaînes publiques, a admis le principe d'une ouverture en direction de nouveaux partenaires pour aider au financement des programmes. Cette prise de position était une innovation importante dans le secteur de l'audiovisuel, mais elle comportait des risques dont les neuf sages étaient conscients.

Pour prévenir les « *atteintes possibles à la déontologie et à l'indépendance des sociétés nationales* », ils pensaient alors qu'il suffisait de proposer « *un cadre de règles générales ayant valeur de référence* » et de faire appel à la « *vigilance* » des responsables des chaînes.

La Haute Autorité a vite fait de constater qu'il existait, bel et bien, des dérives et que des règles réputées fondamentales étaient « *ouvertement contournées* ». Le 22 mai dernier, les présidents des chaînes recevaient une « *recommandation* » dans laquelle la Haute Autorité rappelait quelques règles essentielles : obligation pour les présidents des sociétés de programmes d'exiger de leurs animateurs un « *comportement irréprochable* » ; nécessité de « *veiller au respect de la règle de séparation entre contenu des programmes et communication publicitaire* » ; recommandation de « *privilégier autant que possible* », en matière de coproduction avec des partenaires extérieurs, les grandes compagnies nationales et d'éviter les « *accords permanents ou préférentiels* » au profit d'un « *partenariat diversifié* » ; enfin, exigence de « *conventions claires* » qui limitent la contrepartie consentie aux coproducteurs à la signature de leur nom aux génériques de début et de fin d'émission.

En réalité, les responsables des sociétés nationales ont rivalisé d'imagination pour diversifier les pratiques, multiplier les accords avec des entreprises et des annonceurs divers, au point de susciter des polémiques et d'alarmer les pouvoirs publics. Les « neuf » ont donc décidé de se montrer intransigeants.

La réglementation qui va être publiée sera précise et contraignante. Le sponsoring sera interdit pour les émissions dites « en série » (exemple : « Cocoricocoboy ») et ne sera autorisé que dans deux cas précis : pour une émission dite « unitaire », c'est-à-dire ponctuelle, et pour les retransmissions d'un événement particulier indépendant de la chaîne (concerts, compétitions sportives, etc.). Ces nouvelles règles du jeu attendues, qui tentent de moraliser ou d'assainir une situation devenue préoccupante, ne risquent-elles pas pourtant de poser quelques problèmes aux patrons des chaînes publiques qui manquent d'argent ?

ANITA RINO.

VU

MICHÈLE COTTA AU « JEU DE LA VÉRITÉ »

Entre dire vrai et ne pas mentir

Michèle Cotta a-t-elle eu tort de se prêter au « Jeu de la vérité », version Sabatier ? Selon une de ses interlocutrices, elle avait « *tout à perdre et rien à gagner* ». Fallait-il participer à une émission grand public après Mireille Mathieu et avant Chantal Goya, et répondre aux questions entre deux chansons ?

Elle s'en est expliquée : après *une certaine discrétion*, la Haute Autorité se devait de présenter un *bilan devant les téléspectateurs*. Elle aurait pu ajouter que le « *Jeu de la vérité* » (40 % d'écoute) atteint une audience beaucoup plus vaste que d'autres émissions plus sérieuses, comme « L'heure de vérité » (14 % d'écoute). Mme la présidente a-t-elle convaincu ? Elle a fait preuve d'honnêteté, *d'humour et de* modestie. Ce n'est pas fortuit si, en début d'émission, au lieu de jurer de dire toute la vérité, elle a promis de « *ne pas mentir* ». Nuance. En effet, sans esquiver les questions, elle nous a souvent *laissé sur notre faim*, dans un débat qui est resté terne de bout en bout. Sur les relations entre la Haute Autorité et le pouvoir, par exemple, elle a refusé de critiquer *le gouvernement pour avoir lancé* la cinquième chaîne sans consulter la Haute Autorité. Quant à M. Berlusconi, « *personne n'a rien contre lui*, a assuré Mme Cotta, candide. *Si ses méthodes sont contestables, la télévision privée, elle, est inéluctable* ». Elle a été plus convaincante — quand, face aux attaques de la droite, — elle a défendu la Haute Autorité, « *instance de régulation nécessaire comme il en existe dans tous les pays démocratiques* ». Pour elle, les véritables problèmes sont *la* concurrence entre les chaînes, le coût énorme des productions originales, la publicité clandestine, l'impossible partage équitable du *nombre limité de fréquences pour* les télévisions locales...

Il y eut un moment d'émotion *lorsque Michèle Cotta a avoué* que sa première réaction — favorable — au reportage sur la mort en direct de la petite Colombienne, victime du tremblement de terre, avait été modifiée par les critiques de ses collègues. Pudi*que mais sincère, elle reconnaît* qu'il est plutôt agréable de présider une organisation d'hommes. Cette situation durera-t-elle ? Légalement, je suis présidente jusqu'en 1988, sourit-elle, mais les voies du Seigneur — et de la *politique — sont impénétrables.*

ALAIN WOODROW.

Graziella Martinez au Café de la danse

Rue de Lappe, près de la Bastille, vient de s'ouvrir le Café de la danse, une ancienne forge, un bel espace avec un plateau de 140 m²), deux cent cinquante places, et, en mezzanine, un bar pour grignoter et boire.

Le Balajo est voisin du Café de la danse, mais on ne risque pas de les confondre. Pour Catherine Atlani, propriétaire et animatrice, son « bistrot » devrait lui permettre de continuer une recherche sur le geste, la voix, l'écriture, l'image et le son, commencée au Moulin de Robec, près de Rouen. Des cours (danse vocale, sculpture-danse), des expositions, une revue, accentuent le côté culturel de l'endroit.

Le souvenir des spectacles chorégraphiques de Catherine Atlani, ce sentiment angoissant d'être piégé par un discours où la danse n'est plus que le véhicule — indécodable — d'une pensée, peuvent expliquer qu'on ne se soit pas précipité dès l'ouverture.

Elle s'identifiait à « Giselle »

Heureusement, Graziella Martinez vient y jeter un grain de folie ; car Graziella est folle et donne à ses fantasmes des formes et des couleurs insensées. Danseuse, comédienne, chorégraphe ? On ne sait pas trop, mais les premières apparitions de cette Argentine, voici plus de vingt ans, tenaient de la provocation.

Voix acide et corps menu, elle s'identifiait à *Giselle* et détournait ce ballet bien avant qu'il soit question de relecture. A Amsterdam, avec sa troupe « White Dreams », dans une débauche d'images irréelles, elle plongeait dans le psychédélisme. Il y eut l'époque burlesque, avec un vieux partenaire anglais tout à fait dans le ton kitch à la mode. Aujourd'hui, Graziella réapparaît toujours marginale, avec un spectacle préparé à Châtillon. C'est bien elle, avec son accent latin américain, son œil malin ; mais ce n'est plus tout à fait elle. Elle ne montre plus ses seins. Petite dame replète poudrée de blanc et bouche en cœur, elle ressemble à une poupée modern style. A ses côtés, deux jeunes officiantes exécutent des danses qui évoquent aussi bien le lancer du lasso que la brasse papillon.

Graziella Martinez est toujours aussi folle mais sa folie a vieilli, a perdu le rythme et le mordant ; elle sent la nostalgie ; nostalgie de Buenos-Aires ?. « *Personne ne monte dans le train qui entre en gare* », dit une voix off.

La scène est nue ; seuls éléments : une cloche de couvent ou de bateau et une porte qui ne débouche sur rien. La musique d'Hélène Sage sert de fil conducteur à ce bric-à-brac onirique d'où émergent quelques images poétiques : une femme-taureau rêvant sur une musique d'Hector Piazzola, et Graziella frottant une vitre imaginaire dressée entre elle et le public.

MARCELLE MICHEL.

★ *Café de la danse*, 5, passage Louis-Philippe, jusqu'au 8 décembre, 20 h 30.

GALERIES

Gobelins des faubourgs

L'exposition a lieu au diable, enfin hors des circuits habituels des galeries : près de la place de la Nation. Mais on ne regrette pas le déplacement. Les deux grands morceaux d'affiches lacérées de Villeglé sont somptueux. Et ils n'avaient pas été montrés depuis la Biennale de Paris de 1961. C'était le beau temps du nouveau réalisme. Hains et Villeglé, deux de ses représentants, et quelques autres exploitaient à grande échelle l'arrachage d'affiches aux palissades, autorisées ou non. Pas n'importe quelles affiches. Ils choisissaient leurs morceaux, ceux embellis par l'usure du temps, les déchirures des passants, l'épaisseur des messages accumulés en couches de papier successives. C'étaient leurs « *Gobelins des faubourgs tissés sur la basse lisse des trottoirs* ». Comment ne pas céder à l'envie de citer pareille formule de Hains.

On pensait alors que la peinture de chevalet avait vécu, que l'abstraction lyrique n'en pouvait plus, qu'il fallait prendre ailleurs, du côté de la réalité urbaine, industrielle, mécanique, publicitaire... A la rue. Et l'art avec les affichistes de se faire un « nouveau look » en lettres et visages éclatés, en images et slogans perdus, retrouvés, en couleurs sélectionnées. Où les effets sont trop forts pour ne pas soupçonner par dessus le travail anonyme le dernier coup de main de l'artiste creusant des failles, recollant des bouts. Celui qui enlève le morceau, comme on dit.

G. B.

★ Espace Claudine Bréguet, 10, passage Turquetil. Jusqu'au 14 décembre.

Je vous embrasse de tout mon cœur bien déchiré



48.99.94.50
Métro Créteil Préfecture

DERNIERE 11 DECEMBRE
LES NUITS ET LES MOMENTS
(Crébillon fils/Jules Renard)
mise en scène Charles Tordjman / Théâtre Populaire de Lorraine

Charles Tordjman opère un rapprochement lumineux entre deux temps, tandis que ses interprètes se dédoublent avec un talent fou.
Gilles Costaz LE MATIN

François Clavier et Coco Felgeirolles y font merveille.
Guy Dumur LE NOUVEL OBSERVATEUR

François Clavier et Coco Felgeirolles sont les musiciens virtuoses de cette partition pour petite musique de nuit.
Didier Méreuze TÉMOIGNAGE CHRÉTIEN

Cette mise en scène a la force d'un drame épistolaire porté par le jeu absolument précis de deux comédiens Coco Felgeirolles et François Clavier.
Brigitte Salino L'ÉVÉNEMENT DU JEUDI

Charles Tordjman marie amour et érotisme.
Caroline de Baroncelli LE MONDE

C'est joué à la perfection... une soirée raffinée...
Jean-Pierre Léonardini L'HUMANITÉ

15 000 spectateurs ont déjà emprunté le « BOULEVARD DU MÉLODRAME »





Paris / programmes

théâtre

LES SPECTACLES NOUVEAUX

LUCRECE BORGIA : Chaillot (47-27-81-15), sam. ; dim., 15 h, 20 h 30.
SAUVE QUI PEUT : CLA (46-72-63-38), sam., 21 h 30 ; dim., à 17 h.
PORTRAITS : Atalante (46-06-11-90), sam., 21 h 30 ; dim., 17 h.
L'ECOLE DES BOUFFONS : Centre Wallonie, Bruxelles (42-71-26-16), sam., 20 h 30 ; dim., 17 h.
QUELQUE CHOSE DE TRES NATUREL : Athévains (43-55-27-10), sam., 15 h + 20 h 30 ; dim., à 17 h.
PELLEAS ET MELISANDE : Sceaux, les Gémeaux (46-60-05-64), sam., 20 h 30 ; dim., 17 h.

☞ Spectacles sélectionnés par le club du « Monde des spectacles ».

Les salles subventionnées

SALLE FAVART (42-96-06-11), Portes ouvertes « Ecole de danse » : sam. et dim. de 9 h à 14 h.

COMÉDIE-FRANÇAISE (42-96-10-20), sam., dim. à 20 h 30 : la Tragédie de Macbeth ; dim. à 14 h 30 : l'Impresario de Smyrne.

☞ CHAILLOT (47-27-81-15), Grand Foyer : sam., 18 h 30 : Voyages d'Ulysse ; Grand Théâtre : sam., à 20 h 30 ; dim. à 15 h : Lucrèce Borgia.

ODÉON (43-25-70-32). Théâtre de l'Europe, sam., à 20 h 30, dim., à 15 h (dern.) : L'Illusion, de Corneille.

BEAUBOURG (42-77-12-33) : Cinéma-Vidéo, dim., à 13 h : Plus jamais d'Hibakusha, de M. Duckworth ; sam., dim., 16 h : Sacred Hearts, de J. Bonnano ; 19 h, Tiens, Paulette, faut que j'te dise, on part au Sénégal, de A. Guérin ; Vidéo-disques Opéra, sam., dim., 16 h : Les contes d'Hoffmann/Offenbach ; Intermezzo/R. Strauss ; sam., dim. à 15 h, les films de la nouvelle figuration ; Paris vu par le cinéma d'avant-garde (1923-1983), sam., dim. à 17 h et à 19 h : programme détaillé au poste 47-21 ; Concerts-Spectacles : sam. à 18 h, nouvelle musique improvisée ; sam., dim. à 20 h 30 ; concert de solistes ; Atelier de recherche instrumentale/IRCAM : Conférences : à 18 h 30, sam. : par C. Malherbe, compositeur et G. Assayag, informaticien ; dim. : par Levinas, compositeur et pianiste, « A propos du piano : du son imaginaire au son expérimental, vers une musique imaginaire ».

LE CINÉMA INDIEN A TRAVERS SES STARS : Centre G.-Pompidou, salle Garance (42-78-37-29), sam., 17 h 30 : Zanjeer, de P. Mehra ; 20 h 30 : le Mirage, de N. Mahapatra ; dim., 14 h 30 : Diamond Queen, de H. Wadia ; 17 h 30 : Utsav, de G. Karnad ; 20 h 30 : Amar Akbar Anthony, de M. Desai.

THÉATRE MUSICAL DE PARIS (42-61-19-83) : Black Season : sam. à 16 h et 20 h 30 ; dim. à 14 h 30 et 18 h 30 : Black and Blue — Revue noire. Spect. de C. Segovia et H. Orezzoli ; dir. orch. : R. Stevenson ; chorégraphie : H. Le Tang (Musiques de Duke Ellington, Fats Waller, Jerry Roll Morton, Louis Armstrong).

THÉATRE DE LA VILLE (42-74-22-77) : Concerts : sam. à 18 h 30 : Tokyo String Quartet ; le Théâtre de la Ville au Théâtre de l'Escalier d'or : sam., dim. à 18 h 30 : A. Leprest ; sam., 20 h 45 : G. Laffaille.

☞ CARRÉ SILVIA MONFORT (45-31-28-34), sam., 20 h 30 ; dim., à 16 h, Bajazet.

Les autres salles

☞ A. DÉJAZET (48-87-97-34), sam. 21 h : la Repasseuse.

AMANDIERS DE PARIS (43-66-42-17), sam. 20 h 45 : Septet vocal.

☞ AMERICAN CENTER (43-35-21-50), sam. 21 h : Re Room (dern.).

☞ ANTOINE-SIMONE-BERRIAU (42-08-77-71), sam. 17 h et 21 h, dim. 15 h 30 : Lily et Lily.

ARCANE (43-38-19-70), sam. 20 h 30, dim. 17 h : les Femmes savantes.

☞ ARTISTIC-ATHEVAINS (43-55-27-10), sam. 20 h 30, dim. 17 h : Quelque chose de très naturel.

☞ ARTS HÉBERTOT (43-87-23-23), dim. 15 h, sam. 17 h 30 + 21 h : le Sexe faible.

☞ ASTELLE-THÉATRE (42-38-35-53), sam., 20 h 30, dim. 16 h : l'Amour en visite.

☞ ATELIER (46-06-49-24), sam. 18 h + 21 h, dim. 15 h : Deux sur la balançoire.

☞ ATHÉNÉE (47-42-67-27), Salle Ch.-Bérard, sam. 20 h 30 : Fin d'été à Baccarat (dern.). — Salle Louis-Jouvet, sam. 20 h 30 : les Contes d'Hollywood (dern.).

☞ BASTILLE (43-57-42-14), sam., dim., 19 h 30 : la Pièce du sirocco (dern.).

☞ BOUFFES PARISIENS (42-96-60-24), sam. 21 h, dim. 15 h 30 : Tailleur pour dames.

MUSIQUE ESPÉRANCE
La Musique au service des Droits de l'homme, de la Paix et de la Jeunesse
Association française Musique Espérance
50, rue Liancourt, 75014 PARIS - Tél. 43-22-69-84
UNIQUE RÉCITAL DU PIANISTE
FRANÇOIS-RENÉ DUCHABLE
ŒUVRES DE BRAHMS, SCHUMANN, LISZT
Lundi 2 décembre 1985
Théâtre des Champs-Elysées - 20 h 30 précises
LOCATION : THÉATRE DES CHAMPS-ÉLYSÉES - 3 FNAC

Je vous embrasse de tout mon cœur bien déchiré

☞ BOURVIL (43-73-47-84), sam. 20 h : Droit d'apostrophe ; sam. 16 h + 21 h : Pas deux comme elle ; sam. 17 h 30 + 22 h 30 : Y'en a marr... ez vous ?

☞ CARTOUCHERIE Th. du Soleil (43-74-24-08), sam. 18 h 30, dim. 15 h 30 : l'Histoire terrible mais inachevée de Norodom Sihanouk, roi du Cambodge ; Aquarium (43-74-99-61), sam. 20 h 45, dim. 16 h : les Heures blanches ; Epée de bois (48-08-39-74), sam. 20 h ; dim. 15 h 30 : Maître Puntila et son valet Matti ; Tempête (43-28-36-36), sam. 20 h 30, dim. 16 h : Ke voi ?

☞ CENTRE WALLONIE-BRUXELLES (42-71-26-16), sam. 20 h 30, dim. 17 h : l'Ecole des Bouffons.

☞ CINQ DIAMANTS (43-21-71-58), sam. 22 h : Médor (dern.).

☞ CITÉ INTERNATIONALE (45-89-38-69), Grand Théâtre, sam. 20 h 30 : Horace (dern.) ; Resserre, sam. 20 h 30 : le Pavillon des enfants fous.

☞ CLA (46-72-63-38), sam. 21 h 30, dim. 17 h : Sauve qui peut, l'amour latin.

COMÉDIE CAUMARTIN (47-42-43-41), sam. 21 h, dim. 15 h 30 : Reviens dormir à l'Elysée.

☞ COMÉDIE DES CHAMPS-ÉLYSÉES (47-20-08-24), sam. 18 h + 21 h, dim. 15 h 30 : L'âge de monsieur est avancé.

☞ COMÉDIE ITALIENNE (43-21-22-22), sam. 20 h 30, dim. 15 h 30 : les Intrigues d'Arlequin et Colombine.

☞ COMÉDIE DE PARIS (42-81-00-11), sam. 20 h 30, dim. 15 h 30 : le Confort intellectuel ; sam. 18 h + 22 h, dim. 18 h : Jeanne d'Arc et ses copines.

DAUNOU (42-61-69-14), sam. 21 h, dim. 15 h 30 : Au secours, elle me veut.

☞ DÉCHARGEURS (42-36-00-02), sam. 21 h, dim. 15 h : les Fils du soleil.

☞ DIX HEURES (46-06-07-48), sam. 20 h 30 : Femmes.

☞ DIX-HUIT THÉATRE (42-26-47-47), sam. 20 h 30, dim 16 h : Play Strindberg (dern.).

☞ EDEN-THÉATRE (43-56-64-37), sam. 21 h, dim. 18 h : Du sang sur le cou du chat.

ÉDOUARD VII (47-42-57-49), sam. 20 h 30, dim. 15 h 30 : Chapitre II.

☞ ESPACE CARDIN (42-66-17-81), sam. 18 h et 21 h, dim. 15 h : Fool for love.

☞ ESPACE GAITÉ (43-27-95-94), sam. 22 h 15, dim. 15 h : le Kabbaliste d'East Broadway (dern.).

☞ ESPACE KIRON (43-73-50-25), sam. 20 h 45 : dim. 17 h : Cies Darn/Lescot.

☞ ESPACE MARAIS (42-71-10-19), sam. 20 h 30 : Laetitia (dern.).

☞ ESSAION (42-78-46-42), sam., dim., 20 h 30 : Marie (dern.) ; 22 h : la Florisane (dern.).

☞ FONDATION DEUTSCH DE LA MEURTHE (48-72-82-89), sam. 20 h 45 : la Bonne Place.

☞ FONTAINE (48-74-74-40), sam. 21 h : Triple Mixte.

☞ GAITÉ MONTPARNASSE (43-22-16-18), sam. 18 h et 21 h 15, dim. 15 h : Love.

GALERIE 55 (43-26-63-51), sam. 19 h : The Canterville Ghost ; 20 h 30 : The Caretaker.

GRANDE HALLE DE LA VILLETTE (48-03-22-00), sam.-dim., à partir de 11 h : S. Desvigne ; à partir de 14 h 15 : Troupe Pepac ; 15 h : Troupe Pelican ; 18 h 45 : Parade du fit.

HUCHETTE (43-26-33-99), sam. 19 h 30 : la Cantatrice chauve ; 20 h 30 : la Leçon ; 21 h 30 : le Jardin des supplices.

☞ JARDIN D'HIVER (42-55-74-40), sam. 16 h et 21 h : Je songe au vieux soleil.

☞ LA BRUYÈRE (48-74-76-99), sam. 21 h : l'Indien sous Babylone (dern.).

☞ LIERRE-THÉATRE (45-86-55-83), sam. 20 h 30, dim. 16 h : le Vieil Homme et la Mer.

☞ LUCERNAIRE (45-44-57-34), I. sam. 18 h : Simone Weil 1909-1943 (dern.), 20 h : les Marraines de Dieu ; 21 h 45 : Diabolo's 1929-1939. — II. 18 h : Pardon M'sieur Prévert ; 20 h : la Fête noire ; 22 h 15 : Shame.

☞ LYS-MONTPARNASSE (43-27-88-61), sam. 19 h, dim. 15 h : Amour maternel ; sam. 20 h : Acteur's Rimbaud ; 21 h : Dieu aboie-t-il ? (dern.).

☞ MADELEINE (42-65-07-09), sam. 18 h + 21 h, dim. 15 h : Comme de mal entendu.

☞ MARAIS (42-78-03-53), sam. 20 h 30 : l'Eternel Mari.

☞ MARIE STUART (45-08-17-80), sam. 18 h 30 : Bienvenue au club ; sam., 20 h 15, Dim. 15 h 30 : Savage Love ; sam., 22 h 15 : Haute Surveillance.

MARIGNY (42-56-04-41) sam., 20 h 30, dim. 14 h 15 et 18 h 30 : Napoléon. — Petite salle (42-25-20-74), sam., 21 h, dim. 15 h : Lorna et Ted.

☞ MATHURINS (42-65-90-00), Grande Salle, sam., 21 h : Du rififoin dans les labours. — Petite Salle (D. soir.) 20 h 30, dim. 15 h 45 : On ne sait comment.

MICHODIÈRE (47-42-95-22), dim. 15 h 30, sam. 18 h 30 et 21 h 30 : le Bluffeur.

☞ MOGADOR (42-85-45-30), sam. 16 h 30 et 21 h, mer. et dim., 16 h 30 : la Femme du boulanger ; dim. 14 h : les Aventures du cochon en Amazonie.

☞ MONTPARNASSE (43-20-89-90), Grande Salle, sam. 17 h 30 et 21 h 15, dim. 15 h 30 : les Gens d'en face ; Petite Salle sam. 18 h 30 et 21 h, dim. 16 h : la Goutte.

NOUVEAUTÉS (47-70-52-76), sam. 20 h 30, dim. 15 h 30 : Gigi.

ŒUVRE (48-74-42-52), sam. 21 h, dim. 15 h : l'Escalier.

☞ PALAIS DES GLACES (46-07-49-93), sam. 20 h 30, dim. 16 h : l'Ecole des femmes.

PALAIS-ROYAL (42-97-59-81), sam. 18 h 45 et 21 h 30, dim. 15 h 30 : Voisin, voisine.

☞ PALAIS DES SPORTS (48-28-40-90), sam. 20 h 30, dim. 14 h 30 : Jules César.

18, AV. J.-JAURÈS, sous chapiteau (48-03-11-32), sam. 21 h : Théâtre Zingaro.

☞ PLAISANCE (43-20-00-06), sam. 20 h 30 : Libertango (dern.).

☞ POCHE (45-48-92-97), sam. 21 h, dim. 15 h : l'Ecornifleur ; sam. 19 h, dim. 17 h : Esquisses viennoises.

Le Monde Informations Spectacles
42-81-26-20
Pour tous renseignements concernant l'ensemble des programmes ou des salles (de 11 h à 21 h sauf dimanches et jours fériés)
Réservation et prix préférentiels avec la Carte Club

Sam. 30 novembre - Dim. 1er décembre

☞ PORTE SAINT-MARTIN (46-07-37-53), sam. 20 h 30, dim. 15 h : Dieu, Shakespeare et moi.

POTINIÈRE (42-61-44-16), sam. 21 h, dim. 18 h 45 : Mimie en quête d'hauteur.

☞ QUAI DE LA GARE (45-85-88-88), sam. 21 h : la Christ et le Vierge ; sam. 18 h 30 : Phèdre.

RENAISSANCE (42-08-18-50), sam. 18 h + 21 h, dim. 15 h : les Voisins du dessus.

☞ SAINT-GEORGES (48-78-63-47), dim. 15 h, sam. 19 h et 21 h 30 : On m'appelle Emilie.

SPLENDID SAINT-MARTIN (42-08-21-93), sam. 21 h : Nuit d'ivresse.

☞ TAI TH. D'ESSAI (42-78-10-79). I. Sam. 22 h, dim. 17 h : l'Ecume des jours ; sam. 20 h 30 : Dialogues en forme de tringle. II. Sam. 22 h, dim. 17 h : Huis clos ; sam. 20 h 30 : les Pieds nickelés (dern.) ; sam., 18 h 30 : Marie-Ane.

☞ TEMPLIERS (48-77-04-64), sam. 20 h 30 : la Guéguerre.

☞ THÉATRE D'EDGAR (43-22-11-02), sam. 18 h 30 : Que faire de ces deux-là ? ; 20 h 15 : les Babas-cadres ; 22 h et 23 h 30 : Nous on fait où on nous dit de faire.

☞ THÉATRE DE FORTUNE, sam. 21 h : Bandit ! Voyou ! Polaroïde !

☞ THÉATRE 3 SUR 4 (43-27-09-16), sam. 20 h 30, dim. 17 h : le Tigre.

☞ TINTAMARRE (48-87-33-82), sam. 20 h 15 : le Bal de Néanderthal ; 21 h 30 : C'est encore loin la mairie ; 22 h 30 : Lime crève l'écran.

☞ THÉATRE NOIR (43-46-91-93), sam. 20 h 30 : Toussaint Louverture (dern.).

☞ THÉATRE 13 (45-88-16-30), sam. 21 h, dim. 15 h : Marthe.

☞ THÉATRE 14 - J.-M.-SERREAU (45-45-49-77), sam. 20 h 45 : le Jardin pétrifié (dern.).

☞ THÉATRE 33 (48-58-19-63), sam. 18 h 30 et 20 h 30 : l'Enfant mort sur le trottoir - le motif ; dim. 18 h 30 et 20 h 30 : J. Cocteau ; sam., dim. 16 h et 17 h : Delire's.

☞ THÉATRE DE LA PLAINE (48-42-32-25), sam. 20 h 30, dim. 17 h : le Songe.

☞ THÉATRE DU ROND-POINT (42-56-70-80), Grande Salle, sam. 20 h 30, dim. 15 h et 18 h 30 : les Oiseaux.

☞ THÉATRE DU TEMPS (43-55-10-88), sam. 21 h : Salomé.

☞ TOURTOUR (48-87-82-48), sam. 18 h 30 : Fabulatori Due ; 20 h 30 : Touchez pas à Carmen Cru ; 22 h 30 : Classées X.

☞ VARIÉTÉS (42-33-09-92), sam. 18 h 45 et 21 h 30, dim. 15 h 30 : N'écoutez pas, mesdames.

La danse

CAFÉ DE LA DANSE (48-05-57-22), sam. 20 h 30, dim. 17 h : G. Martinez.

THÉATRE DE L'UNION (47-70-90-94), sam. 20 h 30 : Ensemble de danse T. Kressel.

Festival d'automne

(42-96-12-27)

Jardin d'hiver, sam. 16 h et 21 h : Je songe au vieux soleil.

Hôtel Scipion, sam. 20 h 30, dim. 18 h : les Tablettes de buis.

Th. de la Commune, Aubervilliers, sam. 20 h 30, dim. 16 h 30 : le Boulevard du mélodrame.

Bobigny, MC, sam. 21 h, dim. 16 h 30 : Marguerite Paradis.

Théâtre musical de Paris, sam. 16 h et 20 h 30, dim. 14 h 30 et 18 h 30 : Black and Blue.

cinéma

Les films marqués (*) sont interdits aux moins de treize ans, (**) aux moins de dix-huit ans.

La Cinémathèque

CHAILLOT (47-04-24-24)

SAMEDI 30 NOVEMBRE

15 h, Gribouille, de Marc Allegret ; Hommage à I. Bergman : 17 h, Mon île Faro ; 21 h, De la vie des marionnettes ; 19 h, Rétrospective Warner Bros 1950-1985 : la Forêt interdite, de N. Ray.

DIMANCHE 1er DÉCEMBRE

15 h, Mademoiselle de Paris, de W. Kapps ; Rétrospective Warner Bros 1950-1985 : 17 h, le Vieil Homme et la Mer, de J. Sturges ; 19 h, Damn Yankees, de G. Abbott et S. Donen ; 21 h 15, Hommage à I. Bergman : Fanny et Alexandre (v.o., s.-t. fr.).

BEAUBOURG (42-78-35-57)

SAMEDI 30 NOVEMBRE

Festival d'Amiens 85 (Sélection de films brésiliens) : 15 h, Noites do sertao, de C. A. Prates Correia (v.o., s.-t. fr.) ; 17 h, Lilian M. Relatorio confidencial, de C. Reichenbach (v.o., s.-t. fr.) ; 19 h 15, Dix ans de cinéma français à redécouvrir : Paco l'infaillible, de D. Handepin ; 21 h, la Constante, de K. Zanussi (v.o., s.-t. fr.).

DIMANCHE 1er DÉCEMBRE

Festival d'Amiens 85 (Sélection de films brésiliens) : 15 h, Amor, Palavra prostituta, de C. Reichenbach (v.o., s.-t. fr.) ; 17 h 15, Extremos do prazer, de C. Reichenbach (v.o., s.-t. fr.) ; 19 h, Dix ans de cinéma français à redécouvrir : Anthracite, de E. Niermans ; 21 h, En clôture de la manifestation sur le cinéma japonais : Pour kayako, de Kôhei Oguri, en sa présence (v.o., s.-t. anglais).

Les exclusivités

L'AFFAIRE DES DIVISIONS MORITURI (Fr.) : Studio 43, 9e (47-70-63-40).

ALAMO BAY (A., v.o.) : UGC Marbeuf, 8e (45-61-94-95).

AMADEUS (A., v.o.) : Panthéon, 5e (43-54-15-04) ; Lucernaire, 6e (45-44-57-34) ; George-V, 8e (45-62-41-46). — V.f. : Lumière, 9e (42-46-49-07).

L'AMOUR OU PRESQUE (Fr.) : Lumière, 9e (42-46-49-07) ; Parnassiens, 14e (43-35-21-21).

L'ANNÉE DU DRAGON (A., v.o.) : Gaumont Halles, 1er (42-97-49-70) ; Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; Marignan, 8e (43-59-92-82) ; UGC Normandie, 8e (45-63-16-16) ; 14-Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Kinopanorama, 15e (43-06-50-50). — V.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; Français, 9e (47-70-33-88) ; Nation, 12e (43-43-04-67) ; UGC Gare de Lyon, 12e (43-43-01-59) ; Fauvette, 13e (43-31-60-74) ; Gaumont Sud, 14e (43-27-84-50) ; Montparnasse Pathé, 14e (43-20-12-06) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; Murat, 16e (46-51-99-75) ; Wepler Pathé, 18e (45-22-46-01) ; Secrétan, 19e (42-41-77-99) ; Gambetta, 20e (46-36-10-96).

LE BAISER DE LA FEMME ARAIGNÉE (Brés., v.o.) : Studio Cujas, 5e (43-54-89-22) ; Rialto, 19e (46-07-87-61).

BIRDY (A., v.o.) : Quintette, 5e (46-33-79-38).

LES BONS DÉBARRAS (Can.) : Utopia Champollion, 5e (43-26-84-65) ; Studio 43, 9e (47-70-63-40).

BRAZIL (Brit., v.o.) : Parnassiens, 14e (43-20-30-19).

BREAKFAST CLUB (A., v.o.) : George-V, 8e (45-62-41-46).

LA CAGE AUX FOLLES Nº 3 (Fr.) : Gaumont Halles, 1er (42-97-49-70) ; Richelieu, 2e (42-33-56-70) ; Bretagne, 6e (42-22-57-97) ; Paramount Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Publicis St-Germain, 6e (42-22-72-80) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; George-V, 8e (45-62-41-46) ; Français, 9e (47-70-33-88) ; Bastille, 11e (43-07-54-40) ; Nation, 12e (43-43-04-67) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Paramount Montparnasse, 14e (43-35-30-40) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Victor Hugo, 16e (47-27-49-75) ; Paramount Maillot, 17e (47-58-24-24) ; Pathé Clichy, 18e (35-22-46-01) ; Gambetta, 20e (46-36-10-96).

LA CHAIR ET LE SANG (A., v.o.) (*) : Espace Gaîté, 14e (43-27-95-94).

LE CHATIMENT DE LA PIERRE MAGIQUE (Aus., v.o.) : Paramount City Triomphe, 8e (45-62-45-76). — V.f. : Gaîté Boulevard, 9e (42-33-67-06).

CHRONOS (Fr.-A.) : La Géode, 19e (42-45-66-00).

COLONEL REDL (Hongrois, v.o.) : Gaumont Halles, 1er (42-97-49-70) ; St-Germain Huchette, 5e (46-33-63-20) ; 14-Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00) ; 14-Juillet Racine, 6e (43-26-19-68) ; Pagode, 7e (47-05-12-15) ; Gaumont Champs Elysées, 8e (43-59-04-67) ; 14-Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79). — V.f. : Berlitz, 2e (47-42-60-33) ; Miramar, 14e (43-20-89-52).

CORBEAUX ET MOINEAUX (Chinois, v.o.) : Studio 43, 9e (47-70-63-40) ; Olympic Entrepôt, 14e (45-43-99-41).

COTTON CLUB (A., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82) ; Boîte à films, 17e (46-22-44-21).

DANCE WITH A STRANGER (Brit., v.o.) : 3 Luxembourg, 6e (46-33-97-77).

DANGEREUSEMENT VOTRE (A., v.o.) : George V, 8e (45-62-41-46).

DUST (A., v.o.) (*) : Templiers, 3e (42-72-94-56).

ELSA, ELSA (Fr.) : Parnassiens, 14e (43-35-21-21).

EMMANUELLE IV (**) : George-V, 8e (45-62-41-46).

EMPTY QUARTER, UNE FEMME EN AFRIQUE (Fr.) : St-André-des-Arts, 6e (43-26-48-18).

ESCALIER C (Fr.) : Cinoches Saint-Germain, 6e (46-33-10-82) ; UGC Marbeuf, 8e (45-61-94-95).

L'ÉVEILLÉ DU PONT DE L'ALMA (Fr.) : République, 11e (48-05-51-33).

EXTERMINATOR II (A., v.f.) (**) : UGC Boulevard, 9e (45-74-95-40) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Paramount Montparnasse, 14e (43-35-30-40).

FLETCH AUX TROUSSES (A., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; St-Michel, 5e (43-26-79-17) ; George-V, 8e (45-62-41-46) ; Parnassiens, 14e (43-20-30-19). — V.f. : Paramount Marivaux, 2e (42-96-80-40) ; Maxéville, 9e (47-70-72-86) ; Paramount Opéra, 9e (47-70-72-86) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Montparnasse Pathé, 14e (43-20-12-06) ; Images, 18e (45-22-47-94).

LA FORÊT D'ÉMERAUDE (A., v.f.) : Capri, 2e (45-08-11-69).

GREYSTOKE, LA LÉGENDE DE TARZAN SEIGNEUR DES SINGES (A., v.f.) : Opéra Night, 2e (42-96-62-56).

HAREM (Fr., v. angl.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; UGC Champs-Elysées, 8e (45-62-20-40) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79). — V.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; UGC Montparnasse, 8e (45-74-94-94) ; Pagode, 7e (47-05-12-15) ; UGC Boulevard, 9e (45-74-95-40) ; UGC Gare de Lyon, 12e (43-43-01-59) ; Paramount Galaxie, 13e (45-80-18-03) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; Murat, 16e (46-51-99-75) ; Images, 18e (45-22-47-94).

HOLD UP (Fr.) : Berlitz, 2e (47-42-60-33) ; Gaîté Boulevard, 2e (42-33-67-06) ; Bretagne, 6e (42-22-57-97) ; Ambassade, 8e (34-59-19-08) ; UGC Normandie, 8e (45-63-16-16) ; Gaîté Rochechouart, 9e (48-78-81-77).

L'HOMME AU CHAPEAU DE SOIE (Fr.) : République, 11e (48-05-51-33).

L'HOMME AUX YEUX D'ARGENT (Fr.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; Paramount Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Marignan, 8e (43-59-92-82) ; Paramount Mercury, 8e (45-62-75-90) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Miramar, 14e (43-20-89-52) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01).

LES JOURS ET LES NUITS DE CHINA BLUE (A., v.o.) (**) : Studio Galande (h. sp.), 5e (43-54-72-71).

LUNE DE MIEL (Fr.) : Forum, 1er (42-97-53-74) ; Richelieu, 2e (42-33-56-70) ; Impérial, 2e (47-42-72-52) ; Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; Marignan, 8e (43-59-92-82) ; St-Lazare Pasquier, 8e (43-87-35-43) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; Français, 9e (45-70-33-88) ; Nation, 12e (43-43-04-67) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Gaumont Sud, 14e (43-27-84-50) ; Montparnasse Pathé, 14e (43-20-12-06) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; Paramount Maillot, 17e (47-58-24-24) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01).

MAD MAX AU-DELA DU DOME DU TONNERRE (A., v.o., v.f.) : Espace Gaîté, 14e (43-27-95-94). — V.f. : Opéra Night, 2e (42-96-62-56).

LE MARIAGE DU SIÈCLE (Fr.) : Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31).

MÉMOIRES DE PRISON (Brésilien, v.o.) : Studio de la Harpe, 5e (46-34-25-52) ; Lincoln, 8e (43-59-36-14) ; Olympic Entrepôt, 14e (45-43-99-41) ; Parnassiens, 14e (43-35-21-21).

MUSCLOR ET SHE-RA, LE SECRET DE L'ÉPÉE (A., v.f.) : Paramount Marivaux, 2e (42-96-80-40) ; Paramount City, 8e (45-62-45-76) ; Paramount Montparnasse, 14e (43-35-30-40).

LES NOCES DE FIGARO (All., v.o.) : Vendôme, 2e (47-42-97-52).

LA NUIT PORTE-JARRETELLES (Fr.) (*) : Republic Cinéma, 11e (48-05-51-33).

NOTRE MARIAGE (Fr.-Port.) : Denfert, 14e (43-21-41-01).

ON NE MEURT QUE DEUX FOIS (Fr.) : UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; Marignan, 8e (43-59-92-82) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; UGC Boulevards, 9e (45-74-95-40).

OUTRAGES AUX MŒURS (Fr.) (**) : Arcades, 2e (42-33-54-58) ; Paris Ciné I, 10e (47-70-21-71).

OZ, UN MONDE EXTRAORDINAIRE (A., v.f.) : Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Napoléon, 17e (42-67-63-42).

PAPA EST EN VOYAGE D'AFFAIRES (You., v.o.) : Gaumont Halles, 1er (42-97-49-70) ; 3 Luxembourg, 6e (46-33-97-77) ; St-André-des-Arts, 6e (43-26-80-25) ; Colisée, 8e (43-59-29-46) ; Reflet Balzac, 8e (45-61-10-60) ; 14-Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Montparnasse, 14e (43-27-52-37).

LA PARENTÈLE (Sov., v.o.) : Reflet Logos, 5e (43-54-42-34) ; UGC Marbeuf, 8e (45-61-95-95).

PARIS, TEXAS (A., v.o.) : UGC Marbeuf, 8e (45-61-94-95).

PASSAGE SECRET (Fr.) : Saint-Germain Village, 5e (46-33-63-20) ; Lincoln, 8e (43-59-36-14) ; Lumière, 9e (42-46-49-07) ; Studio 43, 9e (47-70-63-40) ; Parnassiens, 14e (43-35-21-21).

POLICE (Fr.) : Ambassade, 8e (43-59-19-08).

PORC ROYAL (Brit., v.o.) : Epée de Bois, 5e (43-37-57-47).

PORTÉS DISPARUS Nº 2 (A.) (*) : v.f. Paramount Marivaux, 2e (42-96-80-40) ; Paramount City, 8e (45-62-45-76) ; Paris Ciné, 10e (47-70-21-71) ; Paramount Montparnasse, 14e (43-35-30-40).

PROFS (Fr.) : George V, 8e (45-62-41-46) ; Français, 9e (47-70-33-88).

QUEEN KELLY (A.) : Reflet Logos, 5e (43-54-42-34) (h. sp.).

QUE LA VÉRITÉ EST AMÈRE (Fr.) : Action Christine bis, 6e (43-29-11-30).

RAMBO II (A., v.o.) : Marignan, 8e (43-59-92-82) ; Paramount City, 8e (45-62-45-76). — V.f. : Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Montparnos, 14e (43-27-52-37).

RAN (Jap., v.o.) : Gaumont Halles, 1er (42-97-49-70) ; 3 Luxembourg, 3e (46-33-97-77) ; Colisée, 8e (43-59-29-46) ; Escurial Panoramas, 13e (47-07-28-04) ; Parnassiens, 14e (43-35-21-21). — V.f. : Berlitz, 2e (47-42-60-33).

RASPOUTINE, L'AGONIE (Sov., v.o.) : Epée de Bois, 5e (43-37-57-47).

RECHERCHE SUSAN, DÉSESPÉRÉMENT (A., v.o.) : Forum Orient Express 1er (42-33-42-26) ; Studio de la Harpe, 5e (46-34-24-42) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (47-20-76-23) ; Escurial, 13e (47-07-28-04) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44). — V.f. : Berlitz, 2e (47-42-60-33) ; Capri, 2e (45-08-11-69) ; Montparnos, 14e (43-27-52-37) ; Convention Saint-Charles, 15e (45-79-33-00).

RETOUR VERS LE FUTUR (A., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; Paramount Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Marignan, 8e (43-59-92-82) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (47-20-76-23) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; Bienvenüe Montparnasse, 15e (45-44-25-02) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79). — V.f. : Berlitz, 2e (47-42-60-33) ; Rex, 2e (42-36-83-93) ; Fauvette, 13e (43-31-60-74) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Montparnasse Pathé, 14e (43-20-12-06) ; Paramount Montparnasse, 14e (43-35-30-40) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; Paramount Maillot, 17e (47-58-24-24) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01) ; Tourelles, 20e (43-64-51-98).

LES RIPOUX (Fr.) : Lucernaire, 6e (45-44-57-34) ; UGC Ermitage, 8e (45-63-16-16).

LA ROSE POURPRE DU CAIRE (A., v.o.) : Paramount Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Publicis Matignon, 8e (43-59-31-97). — V.f. : UGC Boulevards, 9e (45-74-95-40).

SHOAH (Fr.) : Olympic, 14e (45-43-99-41).

STOP MAKING SENSE (A., v.o.) : Escurial Panorama, 13e (47-07-28-04) (h. sp.).

STRANGER THAN PARADISE (A., v.o.) : Epée de Bois, 5e (43-37-57-47).

SUBWAY (Fr.) : Studio de la Contrescarpe, 5e (43-25-78-37).

TANGOS, L'EXIL DE GARDEL (Franco-Argentin, v.o.) : Gaumont Halles, 1er (42-97-49-70) ; Latina, 4e (42-78-47-86) ; St-Germain Studio, 5e (46-33-63-20) ; St-Germain-des-Prés, 6e (42-22-87-22) ; Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; Bienvenüe Montparnasse, 15e (45-44-25-02).

LE TEMPS DÉTRUIT (Fr.) : Reflet Logos, 5e (43-54-42-34) ; Reflet Balzac, 8e (45-61-10-60).

LA TENTATION D'ISABELLE (Fr.) : 14-Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00).

TERMINATOR (A., v.f.) : Arcades, 2e (42-33-54-58).

THE SHOP AROUND THE CORNER (A., v.o.) : Action Christine, 6e (43-29-11-30).

TOKYO GA (All., v.o.) : Saint-André-des-Arts, 6e (43-26-48-18).

TROIS HOMMES ET UN COUFFIN (Fr.) : Forum Orient-Express, 1er (42-33-42-26) ; Impérial, 2e (47-42-72-52) ; Richelieu, 2e (42-33-56-70) ; Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; Bastille, 11e (43-07-54-40) ; Athéna, 12e (43-43-00-65) ; UGC Gare de Lyon, 12e (43-43-01-59) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Montparnos, 14e (43-27-52-37) ; Parnassiens, 14e (43-35-21-21) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Mayfair, 16e (45-25-27-06) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01).

UNE FEMME OU DEUX (Fr.) : Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Paramount Montparnasse, 14e (43-35-30-40) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27).

VERTIGES (Fr.) : Bonaparte, 6e (43-26-12-12).

WITNESS (A., v.o.) : Quintette, 5e (46-33-79-38) ; George-V, 8e (45-62-41-46).

LES FILMS NOUVEAUX

LA BOURGEOISE ET LE PUCEAU (**), film français de Bob Sanders : Paramount Marivaux, 2e (42-96-80-40) ; Paramount City, 8e (45-62-45-76) ; Maxéville, 9e (47-70-72-86) ; Paramount Galaxie, 13e (45-80-18-03) ; Paramount Montparnasse, 14e (43-35-30-40) ; Paramount Orléans, 14e (45-40-45-91).

COCOON, film américain de Ron Howard (v.o.) : Forum, 1er (42-97-53-74) ; Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Quintette, 5e (46-33-79-38) ; Danton, 6e (42-25-10-30) ; Rotonde, 6e (45-74-94-94) ; Marignan, 8e (43-59-92-82) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; PLM Saint-Jacques, 14e (45-89-68-42). — (V.f.) : Impérial, 2e (47-42-72-52) ; Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Gare de Lyon, 12e (43-43-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Gaumont Sud, 14e (43-27-84-50) ; Montparnasse Pathé, 14e (43-20-12-06) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Images, 18e (45-22-47-94).

RIO ZONE NORD, film brésilien de Nelson Pereira dos Santos (v.o.) : Latina, 4e (42-78-47-86) ; Utopia, 5e (43-26-84-65).

ROUGE BAISER, film français de Vera Belmont : Rex, 2e (42-36-83-93) ; Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; UGC Rotonde, 6e (45-74-94-94) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; UGC Boulevard, 9e (45-74-95-40) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (43-57-90-81) ; UGC Gobelins, 13e (45-36-23-44) ; Montparnasse Pathé, 14e (43-20-12-06) ; Convention St-Charles, 15e (45-79-33-00) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; Images, 18e (45-22-47-94).

SCOUT TOUJOURS, film français de Gérard Jugnot : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; Berlitz, 2e (47-42-60-33) ; Richelieu, 2e (42-33-56-70) ; Quintette, 5e (46-33-79-38) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; Colisée, 8e (43-59-29-46) ; George-V, 8e (45-62-41-46) ; St-Lazare Pasquier, 8e (43-87-35-43) ; Français, 9e (47-70-33-88) ; Maxéville, 9e (47-70-72-86) ; Bastille, 11e (43-07-54-40) ; Nation, 12e (43-43-04-67) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Paramount Galaxie, 13e (45-80-18-03) ; Gaumont Sud, 14e (43-27-84-50) ; Miramar, 14e (43-20-89-52) ; Parnassiens, 14e (43-35-21-21) ; Convention St-Charles, 15e (45-79-33-00) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Paramount Maillot, 17e (47-58-24-24) ; Pathé Wepler, 18e (45-22-46-01) ; Secrétan, 19e (42-41-77-99) ; Gambetta, 20e (46-36-10-96).

TARAM ET LE CHAUDRON MAGIQUE, film américain de Ted Berman et Richard Rich (v.o., v.f.) : UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; UGC Normandie, 8e (45-63-16-16). — (V.f.) : Forum, 1er (42-97-53-74) ; Grand Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; UGC Ermitage, 8e (45-63-16-16) ; UGC Gare de Lyon, 12e (43-43-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; Murat, 16e (46-51-99-75) ; Napoléon, 17e (42-67-63-42) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01) ; Secrétan, 19e (42-41-77-99).

LE VOYAGE A PAIMPOL, film français de John Berry : Forum, 1er (42-97-53-74) ; Marivaux, 2e (42-96-80-40) ; Paramount Odéon, 6e (43-25-59-83) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; Monte-Carlo, 8e (42-25-09-83) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Paramount Gobelins, 13e (47-07-12-28) ; Paramount Montparnasse, 14e (43-35-30-40) ; Paramount Orléans, 14e (45-40-45-91) ; Convention St-Charles, 15e (45-79-33-00).



RADIO-TÉLÉVISION

Samedi 30 novembre

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

20 h 40 **Série noire : le Grand Môme.**
D'après le roman d'ADG, adapt. M. Leviant, réal. J. Ertaud, avec P. Leski, J. Denis, G. Garcin.
Une voiture qui roule paisiblement sur une route de campagne est prise d'assaut par trois loubards ; une seule rescapée, une fillette, est emmenée dans une maison close au moment où l'on fête l'arrivée d'une nouvelle recrue, Lolita... C'est le premier grand rôle à la télévision de la belle Polonaise Alexandra Lorska. Un polar mené à un rythme d'enfer.

22 h 15 **Droit de réponse : Rassurez-nous.**
Avec P. Jarlegan, directeur des relations du GAN, J. Lallement, président de la Fédération française des sociétés d'assurances, B. Vinstock, président de la Fédération nationale des syndicats d'agents généraux d'assurances et d'autres invités.

0 h **Journal.**

0 h 15 **Ouvert la nuit : Les incorruptibles.**

DEUXIÈME CHAINE : A2

LES LONG-DRINKS ETONNANTS
Pour connaître les recettes des cocktails à préparer avec Campari, écrire à :
CAMPARI FRANCE S.A. B.P. 415
92004 Nanterre Cedex
CAMPARI

20 h 35 **Variétés : M. Sardou, chanteur de jazz.**
Autour de Michel Sardou : Coluche, Johnny Hallyday, Serge Gainsbourg, Eddy Mitchell...

21 h 55 **Les histoires d'Onc'Willy : Ivanhoé.**

22 h 25 **Magazine : Les enfants du rock.**
Rock'n'roll graffiti, *avec Sylvie Vartan, Roberto Seto, les Playmates, Dominique Grange, les Chaussettes :* Sex machine, *avec les gags, les stars, les clips... et ZZ Top, Grace Jones, le groupe Arcadia, Madonna, Jeff Beck ;* Portrait de Jeanne Mas.

0 h **Journal.**

TROISIÈME CHAINE : FR 3

20 h 4 **Disney Channel.**
Cocktail de dessins animés et de programmes de Disney Channel.

21 h 55 **Journal.**

22 h 20 **Feuilleton : Dynastie.**

23 h 5 **Musiclub.**

FR 3 PARIS-ILE-DE-FRANCE

17 h 30, Paris kiosque ; 18 h 55, La panthère rose ; 19 h 5, Atout pic ; 19 h 15, Informations ; 19 h 35, Image magique ; 19 h 55, La panthère rose.

CANAL PLUS

20 h 35, Téléfilm : La griffe de l'assassin ; 22 h 5, Mike Hammer : la mort en barre ; 23 h, Le radeau d'Olivier ; 0 h, Anthropophagous, film de J. d'Amato ; 1 h 20, Cannonball, film de P. Bartel ; 2 h 45, Virus, film de K. Fukasaku ; 4 h 35, Dollars, film de R. Brooks.

FRANCE-CULTURE

20 h 30 **Zoé, maintenant,** de Cosmas Koroneos, musique de M.-B. Servier et B. de Chenerilles. Avec M.L. Bonfanti et A. Cuny ; à 22 h, Ecrire : Léon Schwarzenberg chez Julien Gracq.

22 h 10 **Démarches avec...** Marylène Delphis.

22 h 30 **Musique :** XI[e] concours international de piano Frédéric Chopin. (Varsovie, du 1[er] au 20 octobre 1985) : résumé des concours précédents.

0 h **Clair de nuit.**

FRANCE-MUSIQUE

20 h 30 **Concert** (en direct du Théâtre des Champs-Elysées à Paris) : *Symphonie nº 1*, de Beethoven ; *Messe solennelle pour le sacre de sa majesté le roi Charles X*, par l'Orchestre national de France, et les Chœurs de Radio-France, dir. R. Muti, chef des chœurs, J. Jouineau.

23 h 5 **L'Europe antifasciste 1922-1933 :** œuvres de Eisler, Weill.

0 h **Festival de Lille.**

Dimanche 1er décembre

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

13 h **Journal.**

13 h 25 **Série : Starsky et Hutch.**

14 h 20 **Les habits du dimanche.**

15 h **Alice au pays des merveilles.**

15 h 30 **Tiercé à Auteuil.**

15 h 45 **Série : Salut champion.**

16 h 45 **Scoop à la une.**

17 h 30 **Les animaux du monde.**

18 h **Feuilleton : Dallas.**

19 h **Sept sur sept.**
Invitée : Christine Ockrent.

20 h **Journal.**

20 h 35 **Cinéma : Ne pleure pas.**
Film français de J. Ertaud (1978), avec C. Vanel, S. Joubert, X. Labrouze, C. Laurent (Rediffusion).
D'après un roman de Guy Lagorce, un film à thèse contre l'intolérance et la brutalité. Le réalisme est poussé très loin, l'interprétation excellente.

22 h 20 **Sports dimanche soir.**

23 h 20 **Journal.**

23 h 35 **C'est à lire.**

DEUXIÈME CHAINE : A2

12 h 45 **Journal.**

13 h 20 **Tout le monde le sait.**

14 h 30 **Série : Le juge et le pilote.**

15 h 20 **L'école des fans.**

16 h 15 **Kiosque à musique.**

17 h **Série : Madame le juge.**
Rediffusion de la série policière adaptée par Alphonse Boudard et réalisée par Edouard Molinaro. Avec Simone Signoret dans le rôle de M[me] le juge.

18 h 30 **Feuilleton : Maguy.**

19 h **Stade 2.**

20 h **Journal.**

20 h 35 **Emmenez-moi au théâtre : Le Sablier.**
de Nina Companeez. Avec F. Huster, A. Blancheteau, A. Canovas, M. Chevalier...
En 1757, quelques jours après la tentative d'assassinat de Louis XV par Damiens, le jeune chevalier de Valbrun quitte le village d'Angerville pour rencontrer une riche comtesse, mais il croise la blonde Angélique... Amours, aventures.

23 h 15 **Magazine : Projection privée.**
Emission de M. Jullian, réal. A. Tarta et P.-A. Boutang.
Avec le professeur Lhermitte (professeur de neurologie et neuro-pschychologie à l'hôpital de la Salpêtrière). Marcel Jullian commentera l'actualité culturelle de la semaine. En regardant des films, des documents sonores, des images, on parlera entre autres de l'écrivain William Styron, du peintre Matta, de Jean Guidoni, du cerveau et de la science-fiction au cinéma

0 h **Journal.**

0 h 25 **Bonsoir les clips.**

TROISIÈME CHAINE : FR 3

13 h **Paris-kiosque.**

14 h 20 **Chanson puzzle.**

14 h 30 **Magazine 85.**

15 h **Emission pour les jeunes (et à 19 h 10).**

17 h 30 **Décibels.**

18 h **Culture Clap.**

18 h 30 **Jeu : Documents secrets.**

19 h 30 **RFO hebdo.**

20 h **Série : Benny Hill.**

20 h 35 **Blue Jean : la « saga du jean ».**
P. Kimiavi, émission de D. Friedman.
Neuf, usé, délavé, on ne le remarque plus tant il est porté par tout le monde. Neuf cent millions de jeans ont été vendus en 1984 sur la planète. Pourtant, ce vêtement indispensable, indémodable, subit une érosion, sans pour autant que ce déclin signifie sa fin. L'histoire, l'ascension irrésistible d'un vêtement né en 1853 à San-Francisco. Un reportage taillé sur mesure.

21 h 30 **Aspects du court métrage français.**

21 h 55 **Journal.**

22 h 30 **Cinéma de minuit : la Honte.**
Film suédois d'I. Bergman (1968), avec L. Ullmann, M. von Sydow, G. Bjornstrand (v.o. sous-titrée. N.)
Fuyant une guerre civile sur le continent, deux musiciens, mari et femme, se sont installés dans une île. Mais celle-ci est envahie. La honte, c'est la guerre, hantise contemporaine. Un couple sombre dans toutes les lâchetés, toutes les abjections. Ce film est l'épure presque documentaire – et magnifique – de la décadence d'une civilisation.

0 h 10 **Prélude à la nuit.**

CANAL PLUS

13 h 5, Superstars ; 14 h, Winchester à louer ; 15 h, Baseball ; 16 h 30, Vive la comédie (Un garçon de chez Very ; Les suites d'un premier lit) ; 18 h, Le Vainqueur, film de S.-H. Stern ; 19 h 45, Club de la presse ; 21 h, L'Année des méduses, film de C. Frank ; 22 h 55, Téléfilm : Les révoltés d'Attica ; 0 h 30, Apocalypse 2024, film de L.-Q. Jones ; 1 h 50, Le radeau d'Olivier ; 2 h 30, Jazz à Juan-les-Pins.

FRANCE-CULTURE

12 h, Des Papous dans la tête ; 13 h 40, Entre style et cri : entretien avec Michel Seuphor ; 14 h, Le temps de se parler ; 14 h 30, « La Rue des Mouches », de Sony Labou Tansi ; 16 h 25, La tasse de thé : rencontre avec Christine Gouze-Renal ; Les leçons de la proportionnelle ; 19 h 10, Micro-films : festival des trois continents ; 20 h, XI[e] concours international de piano : F. Chopin.

20 h 30 **Atelier de création radiophonique :** Mémorat ou le Voyage de Marie-Job Kerguennou, par Yann Paranthoen.

22 h 30 **Musique :** XI[e] concours international de piano, Frédéric Chopin. (Varsovie, du 1[er] au 20 octobre 1985).

0 h 5 **Clair de nuit :** tentatives premières.

FRANCE-MUSIQUE

12 h 5, Concert (Festival de Lille) : œuvres de Roussel Schoenberg, Bartok, Bozza, Bogaerde, Pablo, Respighi ; 13 h, Magazine international ; 14 h, Une vie de héros en direct du palais Saint-Sauveur, œuvres de Strauss, Beethoven, Janacek ; 16 h, Concert en direct du conservatoire de Lille : œuvres russes, par le chœur de Moscou, dir. V. Minime ; 17 h 30, Comment l'entendez-vous ? 19 h 5, Jazz vivant : la Trevor Watts ; 20 h 4, Avant-concert.

20 h 30 **Concert** (donné le 23 octobre à Lille) : *Symphonie Concertante pour violon alto et orchestre*, de Mozart ; *Symphonie nº 6 en la mineur*, de Mahler, par l'Orchestre philharmonique de Liège, dir. P. Bartolomée, en complément de programme : Debussy.

23 h **Les soirées de France-Musique :** Festival de Lille.

LES SOIRÉES DE LUNDI

TF1	20 h 35, *Richard III*, film de L. Olivier ; 22 h 55, Étoiles et toiles ; 23 h 55, Journal ; 0 h 10, C'est à lire.
A2	20 h 35, Série : *Les derniers jours de Pompéi* ; 22 h 10, Série : Le cerveau ; 23 h, Journal ; 23 h 35, Bonsoir les clips.
FR3	20 h 35, *la Marraine de Charley*, film de P. Chevalier ; 22 h 5, Journal ; 22 h 30, Boîte aux lettres ; 23 h 25, Prélude à la nuit.

TRIBUNES ET DÉBATS

DIMANCHE 1er DÉCEMBRE

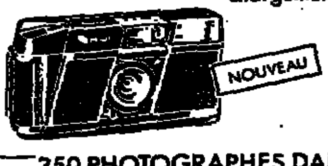
– *M. François d'Aubert*, député UDF de la Mayenne, répond aux questions des journalistes au cours de l'émission « Forum » de RMC, à 12 h 30.

– *M. Jacques Santer*, président du gouvernement du Luxembourg, est l'invité du « Grand jury RTL-*le Monde* », sur RTL à 18 h 15.

– *M. Jean Poperen*, secrétaire national du PS, participe au « Club de la presse » d'Europe-1, à 19 h (retransmis en clair sur Canal plus, à 19 h 45).

LUNDI 2 DÉCEMBRE

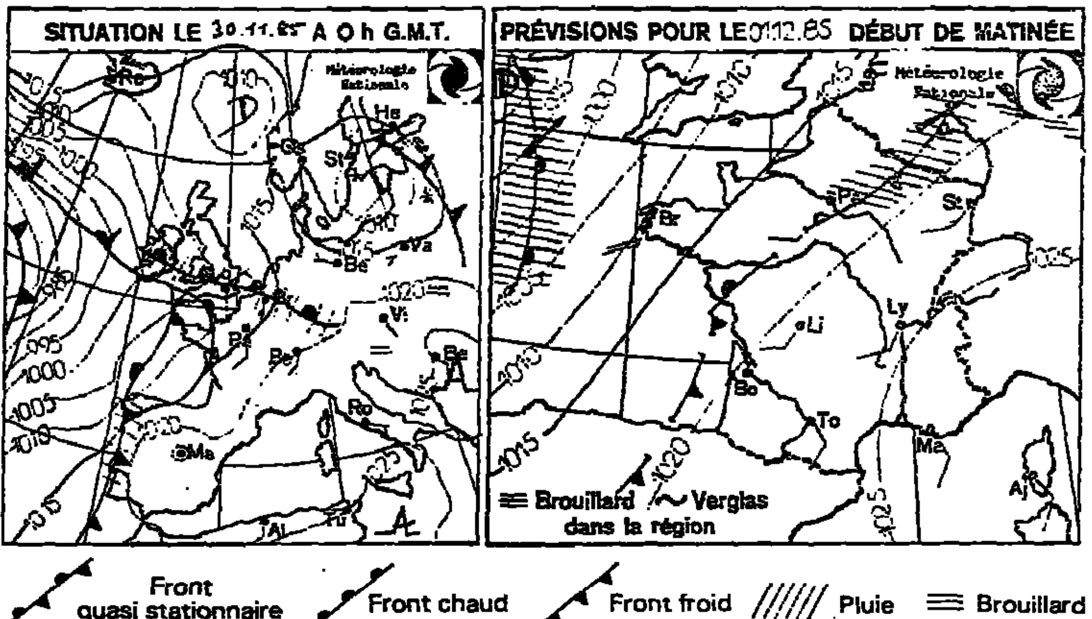
– *M. Lionel Jospin*, premier secrétaire du PS, est l'invité de l'émission « Face au public », de France-inter, à 19 h 15.

CHEZ PHOX PAS D'INTOX
1980F
FUJI DL 200 avec obj. F2,8/32 mm.
Compact 24 × 36 motorisé, autofocus, flash incorporé, prébobinage combiné à chargement automatique - Réglage DX.




350 PHOTOGRAPHES DANS TOUTE LA FRANCE
LES LILAS : PHOTO CINE RECORD - 151, rue de Paris - Tél. 43 62 71 21
PARIS 2e : PHOTO CINE CHOISEUL - 87, passage Choiseul - Tél. 42 96 87 39
PARIS 8e : SELECTION PHOTO CINE - 24, boulevard Malesherbes - Tél 47 42 33 58
PARIS 9e : A.P.S. - 57, rue de Châteaudun - Tél. 48 74 73 81
PARIS 9e : SELECTION PHOTO CINE - 91 rue La Fayette Tél 48 78 07 81
PARIS 16e : PHOTO - CINE - VISION 85, avenue Mozart - Tél 42 88 37 69
SENLIS : PHOTO DE LA HALLE 27 place de la Halle Tél 44 53 10 67

MÉTÉOROLOGIE



Evolution probable du temps en France entre le samedi 30 novembre à 0 heure et le dimanche 1er décembre à 24 heures.

Un vaste système dépressionnaire sur l'Atlantique dirigé sur la France un flux de sud-ouest de plus en plus doux ; le courant perturbé associé atteindra les régions du nord-ouest tandis que le reste du pays sera protégé par un champ de pression relativement élevé.

Dimanche : Un temps très nuageux ou couvert prédominera de la Bretagne à la Normandie et au Nord.

Des Pays de la Loire, au Bassin Parisien, au nord du Massif Central et aux régions du Nord-Est, les nuages abondants le matin, feront place l'après-midi à quelques éclaircies ; les précipitations éventuelles ne seront pas significatives. Enfin, du Sud-Ouest, aux Alpes et à la Méditerranée, un temps peu nuageux ou nuageux se maintiendra au cours de la journée.

Les températures minimales, seront positives, et dépasseront même parfois 10 degrés près des côtes.

Au cours de l'après-midi, les températures maximales, toujours en hausse, atteindront 14 à 21 degrés du Nord-Ouest au Sud-Ouest, 10 à 15 degrés du Nord-Est au Centre-Est, 15 à 18 degrés près de la Méditerranée. Le vent de sud-ouest soufflera modérément ou assez fort près des côtes atlantiques et de la Manche.

Températures (le premier chiffre indique le maximum enregistré dans la journée du 29 novembre, le second le minimum de la nuit du 29 novembre au 30 novembre) : Ajaccio, 15 et 6 degrés ; Biarritz, 14 et 11 ; Bordeaux, 13 et 6 ; Bréhat, 12 et 11 ; Brest, 13 et 12 ; Cannes, 11 et 4 ; Cherbourg, 9 et 9 ; Clermont-Ferrand, 9 et 5 ; Dijon, 4 et 1 ; Dinard, 12 et 10 ; Embrun, 6 et 2 ; Grenoble-St-M.-H., 5 et –1 ; Grenoble-St-Geoirs, 5 et –1 ; La Rochelle, 10 et 8 ; Lille, 2 et 1 ; Limoges, 7 et 6 ; Lorient, 12 et 12 ; Lyon, 9 et 7 ; Marseille-Marignane, 14 et 9 ; Menton 13 et 6 ; Nancy, 2 et 1 ; Nantes, 12 et 10 ; Nice-aéroport, 13 et 6 ; Nice-Ville, 13 (n.c.) ; Paris-Montsouris, 8 et 6 ; Paris-Orly, 8 et 6 ; Pau, 15 et 2 ; Perpignan, 14 et 3 ; Rennes, 12 et 10 ; Rouen, 7 et 6 ; Saint-Etienne, 9 et 2 ; Strasbourg, 1 et 0 ; Toulouse, 14 et 2 ; Tours, 8 et 6.

Températures relevées à l'étranger : Alger, 20 et 9 ; Genève, 6 et 4 ; Lisbonne, 12 et 11 ; Londres, 5 et 4 ; Madrid, 9 et –2 ; Rome, 16 et 8 ; Stockholm, 0 et –3.

(Document établi avec le support technique spécial de la Météorologie nationale.)

EXPOSITION-VENTE

TAPIS AFGHANS. – Une exposition-vente de tapis afghans et d'objets d'artisanat d'Afghanistan a lieu du 30 novembre au 15 décembre à Paris. Organisée par l'Amitié franco-afghane (Afrane), elle est réalisée au profit de l'aide humanitaire distribuée directement par des bénévoles de l'association aux villages afghans bombardés. Tous les jours de 10 heures à 20 heures. 8, rue Christine à Paris, 6e. Tél. : 43-26-04-14.

★ **AFRANE, BP 254 75524 Paris cedex 11.**

MOTS CROISÉS

PROBLÈME Nº 4108

HORIZONTALEMENT

I. Arrêts de « rigueur ». – II. Sandwich, pour les Anglais. Prénom. – III. Peut être ennuyeuse dans certains cas, très amusante dans d'autres. Symbole chimique. – IV. Fait les gros titres à l'étranger. Un train que l'on peut prendre en marche. – V. Purifié. Préposition. Peut venir d'une grosse tête ou d'une forte tête. Mesure. – VI. Elément d'une colonne. Fait donc battre les cœurs ou se dilater la rate. – VII. Sont à éviter pour un travail soigné. Conjonction. Un point. – VIII. Pour un solitaire ou pour qui ne veut plus l'être. Un grand charmeur dans son genre. – IX. Auteur d'une « Sonate » pour trio peu en harmonie. Bouquin de chasse. – X. Méthode de sondage qui répond à des aspirations naturelles. « Huile » solaire. – XI. Certaines habillent, d'autres sont à poil. Fils de Noé. Homme fort. – XII. Pressé dans certains cas, sous pression dans d'autres. Symbole chimique. Action de grâce pour un roi. Berge du milieu. – XIII. Fait descendre le « courant » et remonter les cours. – XIV. Une manière de tourner mal. Que l'on peut donc considérer comme les premiers venus. – XV. Possessif. Trop poli ou juste ce qu'il faut. Ancienne pépinière de philosophes.

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15
I															
II					■		■							■	
III												■			■
IV							■								
V					■			■		■			■		
VI			■												
VII	■							■			■				
VIII						■	■							■	
IX	■								■						
X	■											■			■
XI						■				■					
XII					■			■				■	■		
XIII		■	■												■
XIV								■							
XV				■							■				

VERTICALEMENT

1. Filtre solaire. Lumières d'étoiles. – 2. Chère même lorsqu'elle est ordinaire. Petit lac. – 3. Petit faible ou grande volonté, c'est selon. Le mot de la fin. Elément d'un réseau. – 4. Ont toujours une bonne place pour des bonnes portugaises. – 5. Vieux disque qui chauffait. Un singe avec lequel on est lié par le sang. Relève l'épaule. – 6. Dessus de cheminée. Appréciation flatteuse. Une échappée pour les uns, une captivité pour les autres. – 7. Possessif. Habitants des bords de l'eau. – 8. Des moules ou des huîtres. Agave d'Amérique. – 9. Pour elles, le débit c'est le crédit. Est plus apprécié dans le jeu que dans la distraction. – 10. Centre de culture. Employé aux écritures. Le mal de la jeunesse. – 11. N'était que vilain, est devenu affreux avec le temps. Est douée pour le chant mais n'a pas la grosse tête. – 12. S'exprime sans « franchise ». Bien bâti ou bien diminué. Poisson. – 13. Une véritable punaise. Sort de Saint-Cyr-l'Ecole. Ancien accord de Bourguignons. – 14. Ne manque pas d'air. Qui est tout près ou que l'on préférerait très loin. – 15. Note. Badine. Préposition. Queue de cerise.

Solution du problème nº 4107

Horizontalement

I. Otalgie. – II. Sapeur. Ri. – III. Têt. Bas. – IV. Enigme. Je. – V. OIT. Buse. – VI. Laudateur. – VII. Dure. Ne. – VIII. Gré. Drain. – IX. Io. Dépura. – X. Etui. En. – XI. Este. Est.

Verticalement

1. Ostéologie. – 2. Taenia. Rote. – 3. Aptitude. Us. – 4. Le. Dû. Dit. – 5. Guimbarde. – 6. IR. Euterpe. – 7. Se. Aune. – 8. Rajeunir. – 9. Bise. Renait.

GUY BROUTY.

PARIS EN VISITES

LUNDI 2 DÉCEMBRE

« Les primitifs français », 14 h 30, Louvre, porte Denon (Arcus).

« L'Opéra », 14 heures, devant entrée (Ch. Merle), ou 13 h 30 (P.-Y. Jaslet).

« Gros, Géricault et Delacroix au Louvre », 14 h 30 (Clio).

« Les Gobelins », 14 h 30, tél. 47-34-36-63 (Clio).

« Versailles : grande et petite écurie du château, collections de moulages antiques grecs et romains », 14 h 30, grille petite écurie.

« Peinture française du dix-septième siècle au Louvre », 14 h 15 devant bureau information.

« Les salons de l'hôtel de Lassay », 15 h 30, 128, rue de l'Université (M. Hager).

« Histoire et fonctionnement de l'Hôtel des Ventes », 15 heures sous horloge, sortie métro Richelieu-Drouot (M. Ragueneau).

« Les grandes affaires criminelles de l'histoire de France. Vie quotidienne des Parisiens d'Henri IV à Zola. Les registres d'écrou sous la terreur », 15 heures, 4, rue des Carmes (I. Haulier).

« Salons de l'Hôtel de Lauzun, tél. la veille 42-57-06-77 (Arts et curiosités de Paris).

« L'hôtel de Lassay », 14 h 30, métro Invalides, sortie Université (Carte d'identité) (E. Romann).

« Un quartier de roture, Belleville et son cimetière », 14 h 30, sortie métro Télégraphe (V. de Langlade).

« Le vieux Mouffetard », 14 h 30, métro Censier-Daubenton (Les Flâneries.

« Le Marais, la place des Vosges », 14 h 30, sortie métro Saint-Paul (Résurrection du passé).

CONFÉRENCES

21 bis, rue Notre-Dame-des-Victoires, 15 heures : « La République de Novgorod et Alexandre Nevski ».

11, rue Jacques-Bingen, 14 h 30 : « Paris à la Belle Époque ».

26, rue Bergère, 19 h 30 : « De la souffrance à la plénitude ».

62, rue Madame, 14 h 30 : « Art contemporain : dada et le surréalisme ».

JOURNAL OFFICIEL

Sont publiés au *Journal officiel* du samedi 30 novembre :

DES DÉCRETS

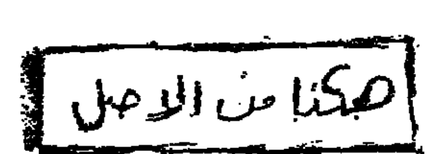
● Modifiant le décret du 27 août 1948 déterminant les indemnités diverses susceptibles d'être payées au titre de la solde aux militaires des armées de terre, de mer et de l'air.

● Modifiant le décret du 14 février 1979 portant extension aux départements d'outre-mer de la loi du 31 décembre 1970 relative aux groupements fonciers agricoles.

● Modifiant le code du travail (deuxième partie : décrets en Conseil d'État) et relatif à la négociation collective et au règlement des conflits du travail dans la marine marchande.

UNE DÉLIBÉRATION

● Du 5 novembre 1985 portant recommandation relative à l'utilisation par les candidats aux élections politiques et les partis politiques de fichiers publics et privés en vue de l'envoi de documents de propagande et de la recherche de financement.



صكنا من الاهل

AUVERGNE

Le service de CASIMIR

Un pôle technologique CASIMIR (Centre d'appui et de stimulation des industries par les moyens de l'innovation et la recherche) vient de voir le jour en Auvergne, à Clermont-Ferrand. Ce dispositif, souhaité par l'État et le Conseil régional dans le cadre du IXe Plan, a été mis en place autour du potentiel constitué par les deux universités clermontoises, les grandes écoles d'ingénieurs et les laboratoires associés du CNRS.

CASIMIR se veut un réseau de compétences au service des entreprises auvergnates. Il agit déjà dans les domaines suivants : conception et fabrication assistées par ordinateur, mécanique et contrôle de la qualité, polymères et matériaux composites, informatique-productique, qualité industrielle, agro-alimentaire, métallurgie, micro-électronique-automatisme, électricité.

Douze ingénieurs et techniciens ont été recrutés. L'État investit 14,5 millions de francs pour la durée du Plan sur cette opération, la part de la région s'élevant à 7 millions de francs.

Compartiment anglophone

« Train-in english » est le titre d'une initiative de l'École supérieure de commerce de Clermont-Ferrand et de la SNCF. Dès aujourd'hui, et durant tout l'hiver, les voyageurs de la ligne Clermont–Paris pourront parfaire leurs connaissances en anglais avec des professeurs anglophones dans un compartiment réservé à cet effet. Les séances ont lieu les mercredis et jeudis, sauf veilles de fêtes et vacances scolaires, dans deux trains : celui quittant Clermont-Ferrand à 8 h 17 et celui démarrant de la gare de Lyon à 17 h 30.

Le prix de la séance est fixé à 95 francs pour les particuliers. Une formule d'abonnement est également proposée ainsi que des conditions propres aux entreprises.

CORSE

Granit pour l'Italie

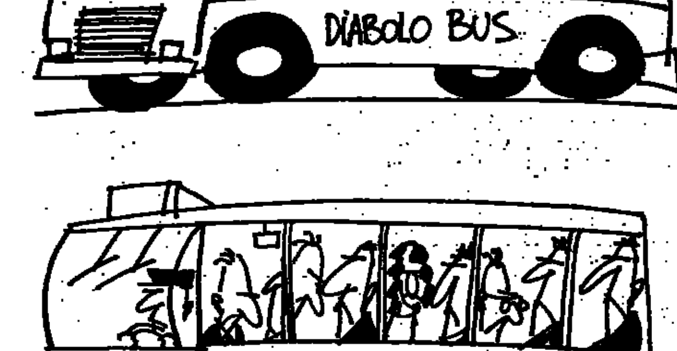
Depuis le mois de juin, une entreprise insulaire, Granicorse, produit des dallettes de granit rose et noir, extrait dans la région de Zonza, en Corse du Sud, et taillé dans la zone industrielle de Bastia. 4 500 mètres carrés de dallettes sont exportés chaque mois. Principal client en même temps que concurrent : l'Italie.

Granicorse devrait bénéficier pour se développer et diversifier sa production d'un financement européen de 2 millions de francs, lié au programme intégré méditerranéen (PIM). – D. A.

Besançon met ses jeunes en mairie

C'est une étrange classe dont Robert Schwint, sénateur socialiste, maire de Besançon, naguère directeur de collège, a assuré la rentrée en installant dans leurs fonctions les cinquante-cinq membres du conseil des jeunes dont Besançon est la première ville de plus de cent mille habitants à se doter.

Elus en octobre dernier par leurs pairs des classes de 5e des 14 collèges publics et privés de la ville, ces jeunes édiles, dont le mandat n'a pas de fondement juridique, ont sagement été écoutés par le « maître ».



PESSIN.

Ils avaient beaucoup à dire, beaucoup de revendications à exprimer : *« Des endroits pour se retrouver et boire des chocolats, car les cafés ne nous acceptent pas toujours »*, et une discothèque pour les treize-quatorze ans, davantage de terrains de bicross, de piscines couvertes, de zones pour le patin à roulettes, plus d'agents aux carrefours et moins de punks sur le chemin des écoles... sans compter le droit de mâcher du chewing-gum pendant les cours.

Les préoccupations exprimées par ces jeunes porte-parole, dont la campagne électorale a été, il est vrai, « épaulée » par les professeurs (ce qui a peut-être réduit les chances de cancres géniaux...) ne se limitaient pas à cela : la pollution des eaux du Doubs, les crottes de chien sur les trottoirs, les clochards pour lesquels il faudrait des abris et les vieux qui devraient trouver davantage de logements...

Le conseil des jeunes, qui doit se réunir trois fois par an et travailler en commission entre deux sessions, a encore demandé qu'on repeigne les immeubles anciens et qu'on insonorise les HLM. Ils ont aussi parlé des transports en commun en suggérant que soient mis en service des bus réservés aux enfants... *« car les adultes se plaignent que nous sommes trop bruyants »*. Les adultes, cependant, les avaient précédés dans cette voie, considérant que les écoliers n'étaient pas seulement bruyants, mais souvent taquins, et parfois franchement ennuyeux.

Dans le même temps que s'est déroulée la première réunion du conseil des jeunes apparaissait en effet dans les rues de Besançon, ville pilote en matière de transports en commun, un bus spécialement étudié pour les moins de dix-huit ans.

Un bus nommé Diabolo

Les techniciens de la Compagnie des transports bisontins ont travaillé à partir de projets présentés par un groupe d'écoliers. Ce nouveau bus, baptisé « Diabolo », est équipé d'une sonorisation stéréophonique destinée à diffuser les meilleurs tubes du moment, et on l'a équipé d'un *« tableau de libre expression »* où les graffiti et messages personnels seront admis. Des chauffeurs volontaires... et psychologues seront affectés à ce nouveau service.

Les initiateurs du projet comptent sur les gadgets du nouveau bus pour attirer leur jeune clientèle et limiter les effets du fameux conflit de générations aux heures de pointe. Il n'est pas question en effet d'interdire aux enfants l'usage des véhicules ordinaires... Seuf à courir le risque de voir le conseil municipal des jeunes crier à la ségrégation.

Quant à savoir si les plus de dix-huit ans auront le droit de prendre un Diabolo, l'histoire ne le dit pas. De toute façon, il est convenu qu'ils accepteraient alors d'être ... « empoisonnés ».

CLAUDE FABERT.

ILE-DE-FRANCE

Les dépenses dépasseront 5 milliards de francs en 1986

« Il s'agit d'un budget d'expectative », a déclaré, le mardi 27 novembre, M. Alain Griotteray, vice-président, chargé des finances en présentant le projet de budget de l'Ile-de-France pour 1986. *« Il faut, en effet, se garder une marge de manœuvre puisque ce sont nos successeurs, après mars 1986, qui auront à l'appliquer, et puisqu'il faudra peut-être dégager des crédits pour payer les rémunérations des conseillers régionaux si le projet de loi sur la limitation des cumuls des mandats est voté. »*

En dépenses ordinaires et crédits de paiement, le budget de l'Ile-de-France sera de 5,051 milliards de francs (+ 4,2 % et + 16,6 % si l'on tient compte des 538,8 millions de francs représentant le transfert aux régions, à partir de l'an prochain, des lycées). Les autorisations de programme, elles, restent stables (+ 0,9 %). Globalement, le budget d'Ile-de-France consacre une priorité, comme l'an dernier, aux investissements et modère la pression fiscale.

La dotation globale de fonctionnement (DGF), qui représente avec 960 millions de francs l'essentiel de la contribution de l'Etat (l'Ile-de-France est la seule région à bénéficier de cette dotation), baisse, en francs constants. Si le conseil régional maintient au même niveau la taxe spéciale d'équipement, qui rapporte la même somme que la DGF, en revanche, elle relève la taxe sur les permis de conduire (130 F au lieu de 120 F), la taxe additionnelle aux droits d'enregistrement (dont le taux passerait de 0,65 % à 0,80 %), et enfin la taxe sur les cartes grises (+ 6 %).

Du côté des dépenses, ce sont les transports qui se taillent la part du lion, puis le logement et la politique de l'eau.

Par rapport aux autres régions, l'Ile-de-France a le plus fort budget en valeurs absolue et relative puisqu'il représente 430 francs par habitant en 1985, contre 283 francs en province (les extrêmes étant le Centre avec 216 francs et Provence-Alpes-Côte d'Azur avec 359 francs). Mais depuis 1982, la progression des dépenses en Ile-de-France est beaucoup plus faible (+ 7,3 % par an) qu'en province (+ 19 %).

Commentant le projet de budget, M. Michel Giraud, président (RPR) du conseil régional, a dénoncé la politique gouvernementale, qui s'apparente à un *« processus d'étranglement des finances locales »*, en faisant allusion à deux projets précis :

– le refus de faire prendre en charge par le Fonds de compensation de la TVA les acquisitions de terrains effectuées par les collectivités locales en 1984 (un *« trou »* de 1 milliard de francs environ) ;

– puisque, dans son projet de budget 1986, l'Etat réduit sa contribution aux régimes de retraite déficitaires, *« il oblige la Caisse nationale de retraite des agents des collectivités locales (CNRACL) à compenser le trou, pour 4 milliards de francs. C'est du racket. »* Au ministère de l'intérieur et de la décentralisation on explique qu'il s'agit simplement de mettre en œuvre le principe de la solidarité nationale.

F. GR.

LANGUEDOC-ROUSSILLON

L'appel du Sud

La « lettre M » éditée à Montpellier vient de publier une analyse de l'Observatoire régional du changement économique et social (ORCES) sur l'émigration en Languedoc-Roussillon. Voici quelques traits marquants :

Entre 1975 et 1982, le Languedoc-Roussillon a décroché la palme d'or de la croissance démographique française : + 1,1 % par an, contre + 0,47 % pour la France. Le mouvement naturel étant quasiment nul, l'expansion démographique de la région est pour sa totalité due aux nouveaux Languedociens : 304 000 hommes et femmes dont 44 000 étrangers ont entre 1975 et 1982 répondu à « l'appel du Sud ».

Contrairement à l'idée reçue, ces nouveaux languedociens viennent dans la région pour travailler, non pour chômer au soleil. Ils sont attirés par les créations d'emploi : de 1975 à 1982 les emplois ont progressé ici de 10 %, trois fois plus qu'en France en moyenne. Si l'emploi s'est rétracté ces dernières années au niveau national, il a continué en Languedoc-Roussillon à croître légèrement.

Autre constatation : longtemps l'agglomération de Montpellier apparaissait comme la seule bénéficiaire de cette expansion démographique. Ce schéma est aujourd'hui dépassé : la croissance est plus diffuse et il y a modération de la dominante montpelliéraine.

Cependant si les parties vivantes de la région sont plus nombreuses, si l'on constate une meilleure harmonisation des points forts, les zones défavorisées restent défavorisées et la prospérité des zones favorisées ne fait que souligner leurs handicaps.

MIDI-PYRÉNÉES

Les Pyrénées vont sortir de l'ombre

Près de 30 000 téléspectateurs de six départements de la chaîne pyrénéenne pourront recevoir d'ici cinq ans tous les programmes du service public, lorsque seront éliminées ce que les spécialistes appellent les « zones d'ombre ». Tel est le résultat d'un protocole d'accord signé à Toulouse par TDF (Télédiffusion de France) et le CIDAP (Comité interrégional pour le développement et l'aménagement des Pyrénées).

Ce plan d'aménagement des zones de montagne, qui prévoit l'installation de près de 225 émetteurs ou réémetteurs, a été mis à l'étude en 1984. Il coûtera 38 millions de francs payés à égalité par TDF et les collectivités locales intéressées.

C'est l'Ariège qui, au regard de l'atlas dressé par TDF, fait figure de département le plus défavorisé. Sur ses 105 000 habitants, plus de 8 800 – soit 8,3 % de la population – sont mal desservis par le réseau TDF. – G. V.

NORD-PAS-DE-CALAIS

Suspensions en série

Le Nord détient le record de France des suspensions de permis de conduire : les autorités judiciaires et administratives ont sanctionné 9 561 automobilistes dans ce département en 1984. Viennent ensuite la Seine-Maritime (8 555 suspensions), le Morbihan (6 180), le Val-d'Oise (5 676) et le Pas-de-Calais (5 585). En revanche, indique le Centre de documentation et d'information de l'assurance (CDIA), dans les départements de la Lozère, des Alpes-de-Haute-Provence et du Cantal, les conducteurs se font très rarement confisquer leur triptyque rose (respectivement 170, 437, 441 suspensions en 1984).

Sur l'ensemble du territoire, plus de 250 000 permis ont été suspendus au cours de l'année écoulée.

POINT DE VUE

Le Méné-Rennes même combat

Par PAUL HOUÉE,

maire de Saint-Gilles-du-Méné (Côtes-du-Nord), président du Comité d'expansion du Méné.

Le pays du Méné, dans les Côtes-du-Nord, fête le vingtième anniversaire de son comité d'expansion, on pourrait dire ses vingt ans de résurrection. Les vingt et une communes de cette région de Bretagne centrale menacées par l'exode rural allaient à une mort lente. Elles se sont groupées pour se ressaisir, et, le 29 novembre, René Souchon, ministre délégué auprès du ministre de l'agriculture, a signé avec leurs représentants une charte intercommunale qui va leur permettre de mieux préparer l'avenir. Au centre du « pays », la commune de Saint-Gilles-du-Méné, dont le maire, Paul Houée, est aussi président du comité d'expansion. Il nous explique comment et pourquoi il a osé se jumeler avec la capitale de la Bretagne, Rennes.

Rennes a multiplié les jumelages avec plusieurs villes étrangères de grand renom. Mais pourquoi avoir choisi de s'associer avec Saint-Gilles-du-Méné, une petite commune rurale de 519 habitants au centre de la Bretagne ?

Les maires de Rennes et de Saint-Gilles sont unis par une amitié antérieure à leurs responsabilités municipales ; elle remonte à leur engagement commun dans la promotion des pays, conçus comme des zones d'interdépendance ville-campagne. Elus maires en 1977, ils ont voulu mettre en œuvre de nouvelles relations entre la capitale bretonne et la Bretagne intérieure.

Mais surtout cette coopération veut créer de nouvelles relations entre citadins et ruraux. Ils se connaissent si mal ! Hier, les jeunes ruraux rêvaient de la ville merveilleuse et la peuplaient de tous leurs désirs ; aujourd'hui, ils savent les avantages et les limites de la vie urbaine. Maintenant, c'est au tour des citadins de peupler la campagne de tous leurs rêves insatisfaits. Mais que savent-ils des difficultés et des joies de l'existence quotidienne, du travail à la ferme, à l'atelier, de la vie d'un village et d'un bourg par un soir d'hiver ?

Les habitants du Méné ont de même besoin de découvrir que Rennes n'est pas seulement l'hôpital de Pontchaillou, l'usine Citroën ou les établissements universitaires, mais que c'est d'abord une vie de quartier avec ses problèmes d'emploi, d'habitat.

Permettre aux citadins et aux ruraux de partager leurs avantages réciproques, en éliminant toute exploitation commerciale, toute réduction folklorique, toute domination culturelle, tel est l'un des objectifs de ce jumelage, qui se réalise de manière progressive et discrète.

Tout commença le 17 juin 1978, lorsque cent vingt personnes de Saint-Gilles (le quart de la population locale) furent reçues avec chaleur et grand honneur par le maire, Edmond Hervé, le conseil municipal et de nombreuses associations de Rennes. Le 15 octobre suivant, c'était au tour de la municipalité et des familles saint-gilloises de recevoir cent trente Rennais dans une ambiance de fête et de cordialité.

Depuis lors, les retrouvailles régulières ont pris des formes variées. En 1979 et 1980, les enfants ont été les principaux bénéficiaires de ces échanges : classe de mer commune entre enfants de Saint-Gilles et enfants de Villejean, « classe de ville » de trois jours pour les enfants de Saint-Gilles, réception de plusieurs classes de Rennes à Saint-Gilles. Et les anciens maintiennent fidèlement les échanges.

Mais la meilleure façon de se connaître est encore de construire ensemble. Plusieurs projets attendent d'être concrétisés. Dans le cadre du contrat de pays, il fut envisagé de créer à Rennes une Maison du Méné, vitrine commerciale, touristique et culturelle du Méné ; cette initiative pourrait être reprise à l'échelon plus vaste des pays de Bretagne. A plusieurs reprises, a été avancée l'idée d'un village de vacances pour accueillir des familles de quartiers populaires ayant besoin de repos ou de convalescence ; elles trouveraient à Saint-Gilles l'environnement physique et surtout humain dont ils ont besoin.

Les perspectives les plus audacieuses se situent dans le domaine économique. Saint-Gilles et le Méné n'ont d'autres ressources que leur agriculture et leurs importantes activités agro-alimentaires. Allonger le processus de transformation, diversifier les produits et leur présentation selon les goûts des consommateurs, mieux valoriser les sous-produits par le recours aux biotechnologies, sont les seuls moyens de créer des emplois et des revenus stables. Le Méné dispose des abattoirs et unités de transformation les plus performants de Bretagne, mais il lui manque les laboratoires de recherche appliquée et les circuits de commercialisation indispensables.

De là, est née l'idée d'une filière agro-alimentaire et biotechnologique comportant en amont à Rennes les laboratoires de recherche appliquée et de transfert des technologies, dans le Méné les unités d'abattage, d'extraction et de première transformation ; en aval à Rennes, les unités de transformation plus élaborée et de mise en marché. Le Méné fait de cet objectif l'une des priorités de sa charte intercommunale.

Il y va de l'aménagement et du développement équilibré de la Bretagne entière. Cela suppose une planification régionale, des conventions de coopération à différents niveaux. Cela exige avant tout une adhésion populaire, la mobilisation des communes, des associations, des comités de pays autour d'objectifs concrets pour une meilleure répartition des ressources et une égalité des chances, au lieu d'une Bretagne livrée aux puissances d'argent, qui ne conduisent qu'au gonflement coûteux et inhumain de vastes concentrations urbanisées et au désert des campagnes intérieures.

Économie

REPÈRES

Japon : excédent commercial toujours considérable

L'excédent de la balance des comptes courants japonais s'est très *légèrement réduit en octobre, revenant à 4,77 milliards de dollars* contre 4,88 milliards le mois précédent. La balance commerciale, pour sa part, reste fortement excédentaire : 5,40 milliards après 5,27 milliards de dollars en septembre, *soit* 43,6 milliards pour la période janvier-octobre. Le ralentissement des ventes de matériels d'équipement électronique a provoqué une *baisse* de 4 % entre avril et septembre des bénéfices d'exploitation cumulés des grandes sociétés, selon un institut économique privé, le Wako Research Institute of Economics. Le *chômage atteignait officiellement* 2,8 % de la population active en octobre, 0,1 % de plus qu'en septembre. *Il s'agit du taux le plus élevé enregistré depuis le début de l'année.* Par contre, l'inflation reste modérée. Sa poussée a été contenue à 1,4 % en octobre et à 2,3 % sur douze mois.

Plan Baker : les banques réticentes

Les Etats-Unis font monter la pression auprès des banques occidentales et *leur demandent d'accepter, avant le 15 décembre,* le « plan Baker », du nom du secrétaire américain au Trésor qui a fait, lors de l'assemblée annuelle du Fonds monétaire international *à Séoul, des propositions pour répondre aux difficultés nées de la* dette du tiers-monde. Ce plan en trois points prévoit un effort *d'assainissement de la part des pays lourdement endettés, une* plus large intervention de la Banque mondiale et l'attribution à quinze pays de 20 milliards de dollars de crédits supplémentaires sur trois ans de la part des banques commerciales. Un président de la Deutschebank, M. Alfred Herrhausen, a bien résumé le sentiment *des milieux bancaires le vendredi 29 novembre en indiquant que le* plan Baker serait appliqué *« s'il n'y a pas d'autre solution »* et qu'il convenait d'obtenir des éclaircissements sur l'attitude des gouvernements intéressés comme de la Banque mondiale.

LES DEUX CHINES A LA BANQUE ASIATIQUE DE DÉVELOPPEMENT

Un test de cohabitation pour Pékin et Taipeh

Voir siéger dans la même enceinte un *représentant de Pékin et un re*présentant de Thaipeh, c'est là un tour de force que ni les Nations unies ni la Banque mondiale n'ont réussi. La Banque asiatique de développement (*BAD*) *est en passe* de le réaliser. Près de trois ans de négociations aussi discrètes que laborieuses devraient ainsi permettre au président de cette banque régionale, le Japonais Masao Fujioka, de *concrétiser une ambition personnelle majeure, aux implications* politiques et économiques de taille : faire cohabiter les deux Chines.

Les bases d'un compromis sont apparues suffisamment solides pour que Pékin demande officiellement le 28 novembre son *adhésion* à la Banque et pour que l'Institution envisage ouvertement cette entrée d'ici l'assemblée annuelle d'avril 1986. Un compromis à la mesure des difficultés à résoudre. Membre fondateur de la Banque, Taiwan ne pouvait *en être exclu, comme ce fut le* cas lors de l'entrée de la Chine populaire aux Nations unies. Il lui était tout aussi difficile d'y rester sous sa dénomination actuelle de « Républi*que de Chine* ».

A moins de voir les tenants purs et *durs des principes taiwanais* l'emporter au cours des semaines à venir sur les partisans d'une ouverture permettant au pays de sortir d'un isolement diplomatique croissant, c'est *donc sous* le nom de « Taipeh-Chine » que le représentant de l'île siégera auprès de celui de la République populaire de Chine.

Un test politique suivi avec une attention particulière par les Etats-*Unis, dont les pressions sur Taipeh* ne sont pas étrangères au déblocage du dossier. *Le* différend symbolique sur les drapeaux pourrait lui aussi être réglé de façon aussi simple qu'expéditive : *seul* celui de la BAD sera sans doute appelé à flotter au siège de l'institution, à *Manille*. Quant à la formulation même de l'adhésion de Pékin, elle fera les délices des experts en exercices de style diplomatique, toute allusion à *l'unique représentation du peuple* chinois étant, bien évidemment, exclue.

Certains ne verront dans ce compromis qu'une série de contorsions subtiles. Ce serait oublier que, au-delà d'une cohabitation politiquement impensable il y a quelques années avec *Taiwan. l'entrée de la* Chine apportera une nouvelle dimension à une banque régionale disposant de solides moyens financiers. L'an dernier la BAD a approuvé *pour plus de 2,23 milliards de dol*lars de prêts. Créée en 1966 à l'initiative des Etats-Unis et du Japon, cette institution de 45 membres — dont 31 pays d'Asie et du Pacifique — cherche aujourd'hui un nouveau souffle.

Après la forte croissance de 5,5 % de la région en 1984, les lézardes économiques apparaissent jusque dans les nouveaux pays industriels — Taiwan, Corée du Sud, Singapour. *Dans la foulée d'une politique* reaganienne restrictive, le Fonds asiatique de développement (FAD), mis en place pour offrir des crédits à taux d'intérêt privilégiés aux plus démunis, a été contraint de limiter ses interventions. Dans le meilleur des cas, *les ressources dont ce Fonds dis*posera pour la période 1987-1990 ne dépasseront guère, en dollars constants, les 3,2 milliards de 1983-1986. On est loin des 5 milliards réclamés initialement *par* les dirigeants de la BAD.

Le test de l'Inde

Comment s'étonner dans ces conditions des inquiétudes des membres de la Banque, qui voient dans l'adhésion d'un géant aux immenses besoins, la Chine, un risque de forte compression de leur part des cré*dits ?* A *Manille*, au siège de la BAD, on se veut rassurant. Pékin se serait engagé à ne pas être trop gourmand, dans un premier temps tout au moins. L'utilisation judicieuse de financements assez mo*destes pour de vastes pays pourrait* d'ailleurs subir un premier test avec l'Inde.

Membre actif de la BAD, ce pays n'en a jusqu'à présent obtenu aucun prêt. Reflet des mauvaises relations *de New-Delhi et de Washington,* cette mise à l'écart est sur le point de prendre fin avec l'octroi d'un programme de financement sur trois ans. Considérée par chacun comme une expérience de ce qui pourrait être monté à l'avenir pour la Chine, *cette opération continue de susciter* des discussions serrées.

Les Américains ont apparemment *mis* un peu d'eau dans leur vin, et un programme de l'ordre de 200 à 300 millions de dollars n'est plus exclu. Cette avance prudente par tests successifs n'a pas encore permis de *résoudre un autre problème, de* fond, pour la BAD et ses membres, celui de la place à accorder à *Pékin* lors de la définition de sa participation initiale au capital de l'institution.

La part du Japon et des Etats-Unis, 16,5 % chacun, est bien évi*demment hors de portée. Les obser*vateurs estiment qu'un accord devrait être trouvé entre 5 % et les 7,8 % de l'Inde. Mais tout dépendra en fin de compte de l'attitude de *Taiwan. En réaffirmant,* le 29 novembre, que les dirigeants de Pékin entendent disposer du seul représentant légal de la Chine à la BAD, l'agence Chine nouvelle cherche à conforter l'impression que « Taipeh-Chine » ne disposera guère plus que d'un statut de *simple* province.

FRANÇOISE CROUIGNEAU.

APRÈS LE CONGRÈS DE LA CGT

En attendant l'heure des comptes

« *Ils vous disaient moroses, moribonds..., votre enthousiasme a répondu* », s'est exclamé M. Jean-Claude Laroze, le vendredi 29 novembre, en clôturant le 42e Congrès de la CGT. Et, de fait, c'est dans la liesse, l'explosion de joie et de confettis même que les congressistes ont achevé leurs travaux, chantant, dansant et scandant leur refrain : « *Oh lé ! lé ! Oh la ! la ! A la CGT, on est toujours là !* » La CGT est effectivement toujours là, et ce serait une erreur de l'ensevelir, même avec 700 000 adhérents de moins en sept ans, selon les chiffres officiels. Mais il ne suffit pas de réu*nir* 978 délégués (seulement) dans ses murs pendant près de six jours pour gommer les problèmes et retrouver à la base un dynamisme qui a singulièrement disparu. L'auto-persuasion est mauvaise conseillère.

Dans la foulée d'une « *clarification* » sur les responsabilités du gouvernement socialiste qui s'est faite sans heurts — au niveau du congrès, — la CGT a repris le chemin de l'action afin de rassembler les salariés pour, selon la formule de M. Laroze, « *infléchir, inverser les orientations de la politique actuelle* » et « *réduire les prétentions patronales* ». Le congrès a décidé d'une journée d'action de « *grande ampleur* » pour le 4 décembre contre le projet de loi sur l'aménagement du temps de travail, avec un enthousiasme d'autant plus grand que l'on prête au texte plus de « *dangers* » *qu'il n'en a,* en rajoutant l'extension du travail de nuit des femmes qui n'y figure pas... On voit mal comment une telle action, *même si elle est plus visible que* celle du 26 novembre, elle aussi dirigée contre la flexibilité, pourrait, selon l'expression de M. Laroze, « *rendre impossible le vote de la loi* ».

La CGT aurait tort d'entretenir les illusions autour de tels mots d'ordre alors que *l'urgence est bel et* bien l'amélioration de la vie interne de la centrale et l'adaptation du syndicalisme. Sur ce terrain, M. Henri Krasucki a fait quelques ouvertures, se *montrant réellement* soucieux de l'unité et de la capacité d'évolution de son syndicat. Mais malgré les interventions de MM. Obadia, Sainjon et d'une trentaine de délégués, la « *clarification* » a fait passer ce débat au second plan. « *Il n'y a pas de déclin fatal* », a pourtant dit un orateur, qui a encore ajouté : « *Se saisir de tout ce qui bouge, c'est prendre à bras le corps toutes les mutations sociales qui traversent le monde du travail. Ne soyons pas frileux, repliés sur des schémas dépassés. (...) Ce n'est pas altérer notre analyse de classe que de prendre en compte certains problèmes nouveaux* ». Ce langage « moderne » a été tenu par M. François Duteil, qui vient d'accéder au bureau et a déjà l'étoffe d'un futur secrétaire général.

Il y a malheureusement peu de chances pour que des délégués qu'on a entretenus pendant *40* heures d'un univers hostile à la CGT (le patronat, le gouvernement et les médias, relativement épargnés, la droite, quasiment oubliée), se sentent concernés par cette priorité. D'ici mars, les socialistes, qui sont deux de plus à la commission exécutive (CE), devront « *se battre comme des chiens* », selon la formule de l'un d'eux, pour retenir leurs amis dans *la CGT. Et la centrale, comme le* PC, avec un poids politique accru des communistes (76 % au lieu de 78 % à la CE mais un membre du comité central de plus au bureau), ferraillera avec le pouvoir socialiste. En attendant, après mars, l'heure des comptes.

MICHEL NOBLECOURT.

Le nouveau bureau confédéral de la CGT

Elu à l'unanimité par le comité confédéral national, le bureau confédéral est ainsi composé :

Secrétaire général : M. Henri Krasucki (PC).

Secrétaires : M. Gérard Alezard (PC) ; Mlle Lydia Brovelli ; MM. *André Deluchat* (PS), François Duteil (PC*), Joannès Galland, Gérard Gaumé (PS), Pierre Koelher (*), Bernard Lacombe, Jean-Claude Laroze ; Mme Jacqueline Léonard (PC) ; M. René Lomet (PC) ; Mme Janine Marest ; M. Alain Obadia (PC) ; Mme *Thérèse Poupon* (PC) ; MM. Alphonse Véronèse, Louis Viannet (PC), Michel Warcholak (PC).

(*) Nouveaux membres.

[**M. Pierre Koelher** est né le 28 juillet 1933 à Paris. *Après des études de* compositeur typographe au lycée Estienne et aux cours profesionnels de la Chambre syndicale typographique parisienne, il passe un CAP d'aide-comptable et obtient un diplôme d'analytique de gestion. A dix-huit ans, il adhère à la CGT. En 1965, il est élu membre du comité fédéral de la Fédération française des travailleurs du Livre. En 1971, il devient secrétaire chargé de la politique financière à la confédération et en 1975 commissaire aux comptes pour la construction du siège de Montreuil. En 1982, il a été élu à la commis*sion exécutive confédérale.*]

[**M. François Duteil** est né le 21 juin 1944 dans la Manche. Technicien électricien de centrale thermique à EDF à Saint-Ouen, après des études secondaires et à l'école professionnelle d'EDF, il a adhéré à la CGT dès 1965. L'année suivante, il devenait secrétaire de la section syndicale de Saint-Ouen. En 1968, il accède à des responsabilités régionales dans la région parisienne. Secrétaire de la Fédération de l'énergie en 1975, il en devient secrétaire général en 1979, *poste qu'il conserve malgré son* entrée au bureau confédéral. En 1982 il devient membre de la commission exécutive de la CGT et en février 1985 membre du comité central du Parti communiste.]

Les gaietés de la semaine des 39 heures

DOUANIERS HORS DU TEMPS

Il est interdit d'« acheter » un douanier, mais il est tout à fait légal de lui payer les heures supplémentaires qu'il passera à dédouaner vos colis, au plus fort de la nuit ou au petit matin.

Contradiction ? Pas du tout, affirme M. Gaudillère, le directeur général des douanes et des droits indirects. La semaine de trente-neuf heures des fonctionnaires français est parfois incompatible avec les exigences des grandes firmes qui travaillent à l'import-export, et les douanes s'en voudraient de gêner les exportateurs français.

Un problème ancien, puisque c'est de 1952 que date l'arrêté *ministériel réglementant* le « *travail hors d'heures* » : une entreprise dans le besoin peut acheter les heures de douane, de 27,90 F à 44,55 F les soixante minutes. « *Cela ne porte aucune atteinte à notre indépendance* », insiste M. Gaudillère, pour qui la morale est sauve, puisque ces « salaires » sont versés à l'administration, qui les reverse au douanier.

Un système dont se félicite le directeur du centre de distribution d'IBM à Evry-Lisses, qui n'a qu'un seul regret : les *quinze douaniers,* qui ont établi leurs bureaux dans l'usine, refusent obstinément de porter le badge de la société. Quelle indépendance !

D. B.

● **M. Raymond Barre** a estimé à Dijon que « *la politique agricole commune ne sera pas demain ce qu'elle était hier : il faut le dire aux agriculteurs français. Il ne faut pas leur faire croire qu'à coups de poing sur la table à Bruxelles on va changer la position... de nos partenaires.* »

Evoquant la situation des entreprises, M. Barre a affirmé qu'il faudra « *cesser de financer un certain nombre de cotisations sociales en accroissant celles des entreprises plus fortement que celles des particuliers* ». « *Si les Français veulent le maintien de leur protection sociale (...), ils doivent comprendre qu'ils doivent participer davantage à son financement.* »

Quant aux salaires, M. Barre a estimé que, « *dans la France de demain, la flexibilité, en matière de rémunération, signifiera que... les salaires ne seront pas fixés en fonction de conventions rigides, mais qu'ils devront tenir compte de l'efficacité, de la productivité et du mérite du travailleur* ».

Le métro l'emporte, à Strasbourg, sur le tramway

La communauté urbaine de Strasbourg a décidé, le 29 novembre, par 70 voix contre 20, de débloquer 25 millions de F pour l'avant-projet *d'une ligne de métro léger* VAL fabriqué par Matra.

Le projet comporte une première ligne de 9,8 kilomètres de 13 stations nécessitant 17 rames. La mise *en service pourrait intervenir* en 1992. Les deux lignes prévues coûteront, *au total,* entre 3 et 4 milliards de F. Notre correspondant à Strasbourg *Jacques* Fortier signale que les opposants, qui auraient préféré la solution du tramway, se recrutaient aussi *bien dans la majorité* UDF-RPR du conseil que dans la minorité PS-PC.

Le succès du VAL à Strasbourg vient à point pour conforter Matra Transports qui ne peut faire valoir, à ce jour, qu'un seul réseau de métro *automatique en activité* : celui de Lille. Certes, Toulouse, Chicago pour la desserte interne de son aéroport et Jacksonville (Floride) ont choisi la technologie de Matra, mais les travaux n'y ont pas encore commencé. Le choix de Strasbourg, « capitale » européenne, permettra à la firme de disposer d'une vitrine de choix. « *Cette décision prouve que le VAL est adapté aux agglomérations moyennes d'un million d'habitants,* explique M. Bernard Félix, directeur général de Matra Transports. *A cet élargissement de notre marché, s'ajoute maintenant une banalisation du VAL dont je me félicite. Il n'est plus un système de transport étonnant que l'on admire, il est devenu un métro que le client achète sur catalogue. Cette évolution ne peut que nous aider pour nos exportations.* »

Le VAL l'a emporté sur le tramway, que les élus de la communauté urbaine de Strasbourg avaient d'abord retenu. Cette défaite du tramway est regrettée par certaines associations. M. Jean Sivardière, secrétaire général de la fédération nationale des associations d'usagers des transports (FNAUT), y voit une victoire indirecte de l'automobile. « *Circulant au sol et non en souterrain, le tramway implique une certaine reconquête de la voirie urbaine sur l'automobile,* dit-il. *Les habitants de Zurich, en refusant le métro il y a dix ans, l'avaient bien compris. Le VAL laisse, au contraire, le champ libre à la voiture. On réalisera donc à Toulouse et à Strasbourg une ligne unique de métro au lieu d'un véritable réseau de tramway, et on continuera à investir pour l'automobile. Les projets de parkings centraux le confirment.* »

ENTREPRISES

Tourisme et Travail : mis en liquidation

Tourisme et Travail, c'est fini. Le tribunal de grande instance de Paris a prononcé, le samedi 30 novembre, la liquidation *judiciaire de cette association de tourisme social proche de la CGT,* et dont le président, Jean Faucher, est membre du Parti communiste. Le licenciement de quarante-quatre des cent vingt-sept salariés du siège parisien et l'octroi d'un prêt de 60 millions de francs par le Crédit coopératif, n'a pas permis de *tirer d'affaire* Tourisme et Travail, depuis sa mise en règlement judiciaire, en juillet dernier. Dans un communiqué, ses dirigeants *appellent « le mouvement associatif du tourisme social et les militants des comités d'entreprise et des collectivités à organiser la riposte indispensable des travailleurs ».*

Vives réactions syndicales au projet de réforme des PTT.

Les propositions de l'Association des ingénieurs des télécommunications (*le monde* du 29 novembre) d'abandon du *statut d'administration des télé*communications, provoquent des réactions de rejet. La CFDT les estime « *dangereuses pour le service public* ». Si la centrale de M. Maire juge « *nécessaire d'adapter les structures des PTT* », *elle souhaite conserver le* statut de la fonction publique. La CGT, de son côté, rejette toute modification, qui porterait un « *coup fatal* » à l'unité des PTT : « *il faut immédiatement organiser la riposte* ».

Sidérurgie : les Etats-Unis bloquent les importations d'acier européen

Les importations américaines *d'acier en provenance de la* CEE, à l'exception des tubes et tuyaux, seront bloquées, tant que les dix pays de la CEE n'auront pas approuvé formellement l'accord de principe signé le 1er novembre dernier entre les *deux parties, a indiqué, le* 29 novembre, un porte-parole du représentant américain pour le commerce, M. Clayton Yeutter. La signature de cet accord est reposée par la Grande-Bretagne, qui estime son quota *d'exportation trop faible* (*le monde* du 29 novembre).

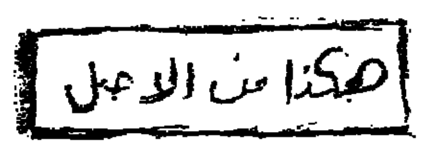
Renault-Véhicules industriels : licenciements envisagés

La direction de la filiale poids lourds de Renault envisage d'employer des mesures « *plus coercitives* » pour supprimer 500 à 600 nouveaux emplois, *les mesures incitatives prévues* dans son « *plan-emploi 1985* » n'ayant pas donné les résultats escomptés. RVI avait l'intention de supprimer cette année 2 550 emplois, répartis dans *toutes ses usines, sur un total* de 23 000 salariés, mais jusqu'à présent 2 000 personnes seulement sont parties du groupe soit par départ volon*taire, soit en préretraite,* soit avec des aides à la reconversion ou au retour (pour les immigrés). La direction envisage donc d'imposer aux salariés restant en surnombre des licenciements ou des congés de formation-recherche d'emplois. Ces dispositions seront précisées au cours du mois de décembre.

L'an dernier, RVI avait déjà supprimé 2 150 emplois exclu*sivement par des mesures inci*tatives. Mais la situation du constructeur ne s'arrange pas : 800 millions de pertes au premier semestre, après 2,24 mil*liards en 1984,* et *une part du* marché français qui continue de décliner.

Les premiers magnétoscopes sud-coréens arriveront en janvier

Samsung, premier groupe *industriel sud-coréen* (29 milliards de frans de chiffre d'affaires), commercialisera ses premiers magnétoscopes en France au début de 1986. Les *dirigeants de ce conglomérat* viennent de passer un accord de distribution avec M. Christian Paillot, PDG d'Akaï-France et de Konika. Les objectifs de ventes sont de 20 000 à 40 000 appareils pour la première *année* (2 % à 4 % *du marché* national). En outre, Samsung espère vendre un million de cassettes-vidéo, la moitié sous sa marque, l'autre sous celle d'Akaï. Enfin Akaï-France distribuera sous sa marque des radio-cassettes haut de gamme Samsung.



Revue des valeurs

BOURSE DE PARIS

Semaine du 25 au 29 novembre

Plus calme

EN dépit de la légère baisse observée cette semaine en termes d'indices (0,5 % environ à l'issue des cinq séances), *« on continue à acheter bestialement »*, affirme, avec raison, un familier du palais Brongniart. *« On »*, c'est l'étranger, bien sûr, de nationalité américaine le plus souvent, et qui est en passe de conforter quelque peu les *a priori* que l'on fait volontiers circuler sous les colonnes de la Bourse de Paris à propos de cette nouvelle race d'« immigrés » que l'on ne cesse de choyer.

Les Anglais (souvent Ecossais, d'ailleurs...) ? Ce sont les plus rapides pour passer d'un marché à l'autre, ce sont eux qui donnent généralement le « top » de départ pour investir ailleurs. Les Américains ? Assurément les plus puissants par la seule masse de capitaux qu'ils peuvent réunir sur le nom d'une valeur. Les Suisses ? Certainement les plus réfléchis, mais, quand ils se décident à investir une place financière, c'est qu'il faut déjà la quitter... estiment avec malice les boursiers.

En ce moment, l'Oncle Sam continue à faire avancer son rouleau compresseur sur les Bourses européennes. Si Wall Street n'est pas en reste, avec une hausse de près de 20 % depuis le début de l'année, le marché new-yorkais est loin d'égaler les Bourses ouest-allemandes, où les cours ont grimpé de 60 %, voire, plus modestement, Amsterdam, Milan, et naturellement Paris, qui se tiennent dans un mouchoir de poche avec des gains de 40 % en moyenne en onze mois d'activité.

Le meilleur moyen de juger les effets de ce pactole, c'est encore d'en mesurer les effets lorsque le flot étranger se tarit. Une éclatante démonstration a été administrée vendredi à la Bourse de Paris, lorsque les valeurs françaises, subitement privées de la manne américaine par le Thanksgiving Day (journée d'action de grâce) de la veille, suivie d'un « pont » observé le 29 novembre par de nombreux opérateurs de Wall Street et doublé d'un décalage horaire défavorable, ont brusquement perdu près *de 1,2 %, soit le plus important repli depuis le 4 octobre* dernier.

Cette pause salutaire (Paris a également reculé, mais dans de moindres proportions mardi et mercredi) ne paralyse en rien le volume des affaires, et le petit monde des commis, fondés de pouvoirs et employés d'agents de change continue à ployer sous le poids des ordres de Bourse. Le rythme d'activité est époustouflant : 1 milliard de francs (parfois davantage) négocié chaque jour sur les actions françaises traitées à règlement mensuel (l'ancien marché « à terme ») et 6 à 7 milliards de francs au total si l'on prend en compte les obligations qui continuent à tenir le haut du pavé...

Grâce à de tels volumes, les charges d'agents de change n'ont guère d'inquiétude au sujet des consistantes gratifications de fin d'année qu'elles devront verser à leur personnel, tenu d'effectuer quotidiennement une génuflexion devant la rue de Rivoli en remerciant chaque jour un peu plus ce gouvernement de gauche qui leur permet de gagner si bien leur vie. A tel point que l'on a complètement oublié les craintes soulevées par les nouveaux tarifs pratiqués depuis le 1er juillet dernier et qui obligent ces mêmes agents de change à rétrocéder une ristourne de 35 % (majorée de 5 % au titre du Fonds de modernisation de la Bourse) aux banquiers pourvoyeurs d'ordres de Bourse, au lieu de 27,5 % précédemment. Dans les faits, ces derniers reçoivent en réalité quelque 50 % si l'on tient compte du « consensus de place » appliqué pour la partie négociable (transactions supérieures à 2 millions de francs) de cette remise.

Le lancement du cinquième emprunt d'Etat de l'année — dont le montant a été relevé, sans difficulté aucune, de 20 à 25 milliards de francs — n'a pas suscité la moindre préoccupation autour de la corbeille, où l'on se soucie plutôt de ne pas perdre de vue les titres les plus actifs. Parmi ceux-ci figurent Michelin, piqué au vif depuis un bon mois (voir ci-dessous), Dumez, Thomson-CSF, les valeurs pétrolières (Total, Raffinage, ELF-Aquitaine) et la distribution au sens large (Nouvelles Galeries, Moulinex, Galeries Lafayette).

Olida-Caby, qui achève le 4 décembre prochain son opération d'augmentation de capital visant à conforter le redressement du numéro un français de la charcuterie-salaison entrepris par le groupe Mimran, *s'est* également glissé dans le peloton de tête avec une hausse de 11 % pour l'ensemble de la semaine sur un cours de clôture de 190,30 F, le droit s'étant vigoureusement repris puisqu'il cotait dernièrement 27,70 F après être tombé à son plus bas niveau, à 2 seulement.

Les effets de la cinquième chaîne

Autre titre à suivre, Nordon. Cette société de tuyauterie (les trois quarts de son activité) et de chaudronnerie, fournisseur de chaudières pour centrales nucléaires et d'usines « clefs en main » pour le secteur agro-alimentaire, a grimpé de 9 % à la Bourse de Nancy, où sont cotées ses actions. Lundi, les professionnels ont dû se reprendre à trois reprises pour inscrire finalement un cours, face à 10000 titres demandés. Un volume d'affaires anormal pour cette filiale de la société Fives-Lille, laquelle pourrait bien avoir discrètement renforcé sa participation.

Naturellement, on attendait de voir comment allaient évoluer les valeurs de la communication et de la publicité après la surprise constituée par l'octroi de la cinquième chaîne de télévision au tandem Seydoux-Berlusconi. En baisse de 3 % lundi, la société Chargeurs, dont le patron n'est autre que Jérôme Seydoux, a conservé ce repli en fin de semaine. Les bons résultats financiers de ce groupe compensent les préoccupations que peut susciter son entrée sur le petit écran, mais l'incertitude demeure puisqu'on ne sait pas encore si la participation acquise par Jérôme Seydoux l'est à titre personnel ou au nom de sa société, souligne Bruno Chauvat, de la charge de Lavandeyra, l'un des rares analystes financiers spécialisés dans le secteur de la communication.

Plus sensible à la concurrence que peut susciter la cinquième chaîne pour Canal Plus, l'Agence Havas, qui a progressé de près de 25 % depuis le début de l'année, a perdu un peu de terrain, de même que Hachette. Europe 1, qui espère bien offrir ses services aux nouveaux venus franco-italiens, a au contraire progressé de quelques points. De son côté, Avenir Publicité (cotée au comptant) a également inscrit un léger gain, tandis que Dauphin reculait de façon marquée sur le second marché, où sont traités les titres de cette société.

SERGE MARTI.

Alimentation

	29-11-85	Diff.
Béghin-Say	276	+ 3
Bongrain	1685	+ 30
BSN G.-Danone	2543	+ 63
Carrefour	2801	− 49
Casino	1095	− 155
Cédis	748	− 34
Euromarché	1249	− 11
Guyenne et Gasc.	415	− 4
Lesieur	737	− 18
Martell	1530	− 36
Moët-Hennessy	2151	− 14
Nestlé	30350	+ 360
Occidentale (Gle)	694	− 32
Olida-Caby (1)	190,30	+ 19,3
Pernod-Ricard	741	− 52
Promodès	1150	− 25
St-Louis-Bouchon	329,50	− 20,5
C.S. Saupiquet	458	+ 68
Source Perrier	446,10	− 10,9
Veuve Clicquot	2890	− 205

Mines, caoutchouc, outre-mer

	29-11-85	Diff.
Charter	23,50	− 0,10
Géophysique	580	+ 60
Imétal	78,30	− 2,90
INCO	90,40	− 6,70
Michelin	1 531	+ 51
Min. Penarroya	62,30	+ 2,30
RTZ	59,70	− 1,80
ZCI	1,43	− 0,04

Métallurgie construction mécanique

	29-11-85	Diff.
Alspi	176	+ 13
Avions Dassault-B.	1 240	+ 60
Chiers-Châtillon	65	+ 4,25
De Dietrich	860	− 14
FACOM	1 428	− 82
Fives-Lille	379	− 6
Fonderie (Générale)	108,10	+ 11,2
Marine Wendel	396	+ 20,5
Penhoët	980	− 12
Peugeot SA	464	+ 4
Poclain	74,90	− 3,1
Pompey	240	+ 15
Sagem	2 085	+ 115
Valéo	327	− 5
Vallourec	187	− 7,20

Bâtiment, travaux publics

	29-11-85	Diff.
Auxil. d'entreprises	1 151	− 9
Bouygues	855	− 10
Ciments Français	389,90	− 0,10
Dumez	845	− 7
GTM	279	− 13
J. Lefebvre	336	+ 7,5
Lafarge	677	− 13
Maisons Phénix	194	− 17
Poliet et Chausson	749	− 41
SCREG	107	− 7,5
SGE-SB	56,50	− 4,55

Valeurs à revenu fixe ou indexé

	29-11-85	Diff.
4 1/2 % 1973	1 437,50	− 72,50
7 % 1973	7 710	− 165
10,30 % 1975	99,10	+ 0,45
PME 10,6 % 1976	99	+ 0,15
8,80 % 1977	121,85	− 0,13
10 % 1978	99,60	+ 0,70
9,80 % 1978	99	+ 0,50
8,80 % 1978	99,43	− 0,18
9 % 1979	95,60	− 0,33
10,80 % 1979	100,95	+ 0,15
12 % 1980	100,27	− 0,13
13,80 % 1980	106,45	− 0,13
16,75 % 1981	110,63	− 0,22
16,20 % 1982	118,70	− 0,62
16 % 1982	119,30	− 0,65
15,75 % 1982	116,10	− 0,55
CNE 3 %	4 365	+ 200,10
CNB bq. 5 000 F	101,35	− 0,10
CNB Paribas 5 000 F	102,90	inch.
CNB Suez 5 000 F	102,70	+ 0,25
CNI 5 000 F	101,30	− 0,15

Matériel électrique services publics

	29-11-85	Diff.
Alsthom-Atlantique	397,50	− 12,5
CIT-Alcatel	1 418	− 34
Crouzet	232	+ 12
Générale des Eaux	775	+ 3
IBM	1 088	− 32
Intertechnique	2 085	− 15
ITT	265,50	− 2,5
Legrand	2 409	+ 29
Lyonnaise des Eaux	990	+ 19
Matra	1 655	− 10
Merlin-Gérin	2 375	− 5
Moteurs Leroy-Somer	725	+ 32
Moulinex	68,10	+ 7,20
Philips	152	+ 2,90
PM Labinal	611	+ 9
Radiotechnique	380,10	− 14,9
SEB	343	− 12
Siemens	1 970	− 89
Schlumberger	275	+ 5,5
Signaux	465	+ 6
Télémec. Electrique	2 800	− 120
Thomson-CSF	666	− 9

Produits chimiques

	29-11-85	Diff.
BASF	797	− 18
Bayer	770	− 21
Hoechst	765	− 15
Imp. Chemical	80,35	− 2,15
Institut Mérieux	1 950	+ 40
Laboratoire Bellon	1 265	+ 20
Norsk Hydro	150,80	− 10
Roussel-Uclaf	1 659	+ 29

Valeurs diverses

	29-11-85	Diff.
Accor	285	− 12
Agence Havas	810	− 30
Arjomari	980	+ 33
Bic	495	− 23
Bis	750	+ 35
CGIP	824	− 6
Club Méditerranée	478	− 20
Essilor	2 155	− 105
Europe 1	813	+ 23
Hachette	1 470	− 10
L'Air Liquide	595	+ 2
L'Oréal	2 765	+ 9
Navigation Mixte	502	− 14
Nord-Est	130	+ 2
Presses de la Cité	1 755	− 55
Sanofi	676	− 4
Skis Rossignol	1 460	− 38

LES PLUS FORTES VARIATIONS DE COURS HEBDOMADAIRES

Valeurs	Hausse %	Valeurs	Baisse %
Nouv. Galeries	+ 25	Casino	− 12,4
Saupiquet	+ 17,4	Maisons Phénix	− 8,1
Moulinex	+ 11,8	SGE-SB	− 7,5
Gal. Lafayette	+ 11,7	Luchaire	− 7,3
Fonderie (Gle)	+ 11,6	Screg	− 6,6
Géophysique	+ 11,5	Damart	− 6,2
Olida et Caby	+ 11,3	Schneider	− 6,1
Sogerap	+ 11,2	Saint Louis	− 5,9
Docks France	+ 10,5	Veuve Clicquot	− 5,7
Toles Lorraine	+ 9,4	Compt. mod.	− 5,4
Nordon	+ 8,9	Facom	− 5,4
Interbail	+ 8,2	Lebon	− 5,4
Alspi	+ 8	Pernod-Ricard	− 5,4
Francarep	+ 7,9	Poliet	− 5,2
Raffinage	+ 7,2	Fichet Bauche	− 4,9

Filatures, textiles, magasins

	29-11-85	Diff.
André Roudière	250	− 9
Agache Willot	NC	NC
BHV	299	− 13
CFAO	1 266	− 12
Damart-Serviposte	1 960	− 130
Darty	1 840	− 68
DMC	286	− 12
Galeries Lafayette	809	+ 85
La Redoute (1)	1 810	− 56
Nouvelles Galeries	250	+ 50
Printemps	343	+ 2
SCOA	115	− 0,5

(1) Compte tenu d'un coupon de 24 F.

Pétroles

	29-11-85	Diff.
ELF-Aquitaine	228	+ 12
Esso	549	+ 7
Exxon	417,50	− 9
Francarep	404	+ 29,5
Petrofina	1 051	+ 1
Pétroles B.P.	103,50	+ 2
Primagaz	370	− 3
Raffinage	67	+ 4,5
Royal Dutch	492	− 12
Sogerap	537	+ 54
Total	317	+ 14

MARCHÉ LIBRE DE L'OR

	Cours 22 nov.	Cours 29 nov.
Or fin (kilo en barre)	82 900	81 000
— (kilo en lingot)	83 000	81 200
Pièce française (20 fr.)	511	512
Pièce française (10 fr.)	482	480
Pièce suisse (20 fr.)	510	512
Pièce latine (20 fr.)	485	481
● Pièce tunisienne (20 fr.)	470	481
Souverain	613	618
Souverain Elizabeth II	616	595
● Demi-souverain	385	380
Pièce de 20 dollars	3 600	3 520
— 10 dollars	1 855	1 830
● — 5 dollars	1 400	1 305
— 50 pesos	3 120	3 060
● — 20 marks	592	595
— 10 florins	526	512
● — 5 roubles	355	360

LE VOLUME DES TRANSACTIONS (en milliers de francs)

	25 nov.	26 nov.	27 nov.	28 nov.	29 nov.
RM	1 188 608	1 060 611	1 047 054	972 769	(1) 890 519
Comptant					
R. et obl.	4 420 101	5 115 664	4 533 466	5 611 038	4 765 001
Actions	373 763	172 626	159 477	179 381	193 342
Total	5 982 472	6 348 901	5 739 997	6 763 188	5 848 862
INDICES QUOTIDIENS (INSEE base 100, 28 décembre 1984)					
Françaises	132,9	132,5	132,3	133	—
Étrangères	98,5	97,7	97,1	96,8	—
COMPAGNIE DES AGENTS DE CHANGE (base 100, 28 décembre 1984)					
Tendance	144,2	143,1	142,5	143,8	142,2
(base 100, 31 décembre 1981)					
Indice gén.	248,3	247,9	248,7	249,7	247,5

SECOND MARCHÉ (base 100, 28 décembre 1984)

	29 nov.	22 nov.	Variat. %	Plus haut	Plus bas
Indice	111,4	109,2	+ 2	117,9	99,7

NDRL : En raison de la prolongation inhabituelle de la séance de vendredi, les indices du second marché n'ont pas été disponibles.

(1) Statistiques non parvenues en raison de la grève de l'AFP.

Providence-Bébéar : appel à la COB

Le feuilleton de l'affaire « Providence contre Bébéar » s'est enrichi, cette semaine, de deux nouveaux épisodes, tandis que l'atmosphère s'alourdissait nettement dans un climat plus tendu.

Premier épisode, M. Bébéar faisait racheter par son groupe AXA (Mutuelles unies Drouot), pour 10 millions de francs, le contrôle de la petite société Bayas-Tudjuh, cotée à Bordeaux, et qui exploitait autrefois des mines d'étain en Malaisie, d'où son nom. Quel charme exotique trouvait-il donc à cette petite Asiatique ? Vous allez comprendre tout de suite, bonnes gens. Bayas-Tudjuh, devenue société de portefeuille, avec un actif de 10 millions de francs seulement, est un vrai trésor : elle possède 650 actions La Providence SA. C'est bien peu vis-à-vis des 1 156 250 actions en circulation ! Sans doute, mais, comme actionnaire déjà agréé par le conseil d'administration de La Providence, Bayas-Tudjuh est réglementairement dispensée de solliciter l'agrément dudit conseil pour acquérir de nouvelles actions, et grossir son paquet.

Voilà donc M. Bébéar, maître et seigneur de la belle Malaise, autorisé à acquérir tout ce qu'il veut, et voilà tournée une des défenses de l'attaqué, qui comptait utiliser son agrément comme une arme.

Deuxième épisode, les deux adversaires viennent dénoncer à la Commission des opérations de Bourse (COB) les turpitudes qui seraient en train de se commettre.

M. Bébéar accuse les dirigeants de La Providence de proposer à leurs actionnaires de leur faire racheter leurs titres à 1 100 F, par des « amis », et les dirigeants en question rétorquent en assurant qu'une banque propose à ces mêmes actionnaires l'acquisition de leurs titres, pour le compte d'AXA à 1 300 F.

La COB, saisie, le 22 novembre, du projet d'OPA de M. Bébéar, en cours d'examen par les autorités compétentes, et qui sera rendu public la semaine prochaine, a estimé qu'il fallait, dès maintenant, respecter les règles du jeu fixées par elle le 25 juillet 1978 — à savoir, entre autres, *« que les dirigeants des sociétés concernées doivent s'interdire de recourir à des moyens détournés sortant du cadre défini pour les offres publiques, et contraints à l'expert de la procédure »*.

Cela veut dire que les interventions « de toute nature », tendant à faire échec à l'offre publique, doivent être portées à la connaissance du public, ainsi que toutes les surenchères, et cela, dès que le projet d'OPA est connu.

Dans les milieux de l'assurance, nationalisée et privée, on fait remarquer, très acidement, que le statut mutualiste du groupe AXA le rend invulnérable contre toute attaque (on ne peut racheter des parts de mutualistes), tandis que ledit groupe, bien à l'abri, peut, librement, lancer ses raids. Ce qui est tout à fait exact. Selon eux, M. Bébéar a moins de difficultés à justifier l'emploi de fonds sociaux, devant ses sociétaires, que ne l'ont des conseils d'administration devant leurs actionnaires.

L'intéressé répond que les « privés » savent parfaitement « verrouiller » leur capital, faisant allusion à la compagnie du Midi de M. Bernard Pagezy (groupe AGP-La Paternelle). Le tout, naturellement, dans l'attente de la dénationalisation du grand groupe d'assurances, M. Bébéar lorgnant, dit-on, les AGF.

F. R.

BIBENDUM SE GONFLE

Depuis un mois, la Bourse n'a d'yeux que pour Michelin. En ce très court laps de temps, il s'est échangé à la corbeille près de 820 000 actions, soit presque autant que la firme en a créé lors de sa dernière augmentation de capital. En valeur, le montant de ces échanges (plus de 1,14 milliard de francs) est même supérieur à cet appel de fonds. Quant aux cours, ils ont littéralement bondi. Entre le 25 octobre et le 29 novembre, leur hausse s'est élevée à 50 % portant l'action à 1 600 F. Jamais depuis 1973 de pareils sommets n'avaient été atteints (2 370 F cette année-là). Si l'on tient compte du droit et du bon de souscription (environ 250 F cumulés), le cours corrigé du titre en Bourse est voisine de 1 900 F. Ahurissant est bien le mot, si l'on se souvient des sérieuses difficultés rencontrées par les banquiers de Bibendum pour placer à 1 000 F pièce le produit de l'émission lancée en septembre par la vieille dame de Clermont-Ferrand pour porter son capital à quelque 620 millions de F. Une pareille activité et une telle hausse conduisent à se poser une question : est-ce bien raisonnable ? Tout bien pesé, la réponse est affirmative. Le groupe se rétablit. Pour le premier semestre, son bénéfice a été voisin de 400 millions de F (contre un déficit de 1,22 milliard au 30 juin 1984). D'après les spécialistes de Paribas, chef de file de l'opération financière, Michelin devrait dégager pour 1985 entre 800 millions et 1 milliard de francs de profits (1,5 milliard escompté pour 1986).

Autrement dit, l'action Michelin est capitalisée entre huit et dix fois sur la base des résultats attendus cette année (six fois pour 1986). Ce n'est pas excessif, à condition que les banquiers de Michelin aient vu juste.

A.D.

BOURSES ÉTRANGÈRES

NEW-YORK

Irrégulier

Wall Street est reparti sur sa lancée mercredi, après avoir marqué une pause les deux jours précédents, et s'est à nouveau affaibli vendredi au lendemain de la fermeture du marché pour la fête de Thanksgiving. L'indice des valeurs industrielles a néanmoins battu son précédent record de 1464,33 atteint le 22 novembre et a terminé la semaine avec des gains de 7,79 points par rapport à la clôture de vendredi dernier, à 1472,12.

	Cours 22 nov.	Cours 29 nov.
Alcoa	35 3/4	35 7/8
ATT	23 1/4	23 3/8
Boeing	48 1/8	49 7/8
Chase Man. Bank	64	64 3/8
Du Pont de Nemours	63 3/4	63 3/8
Eastman Kodak	49 1/8	49 1/2
Exxon	52 7/8	53 3/8
Ford	55 1/4	53 7/8
General Electric	65 7/8	65 5/8
General Motors	78 3/8	78 1/8
Goodyear	28 7/8	28 3/4
IBM	139 1/2	139 3/4
ITT	33 5/8	34 5/8
Mobil Oil	31 7/8	31 3/8
Pfizer	50 1/4	53 1/4
Schlumberger	35 3/8	35 5/8
Texaco	34 1/8	32 3/8
UAL Inc.	47 3/8	48 3/4
Union Carbide	61 7/8	63 1/2
US Steel	26	26 1/4
Westinghouse	46 1/2	45 1/2
Xerox Corp	57 1/2	60 1/8

LONDRES

Fièvre d'OPA

Une fièvre d'OPA a régné cette semaine au Stock Exchange, où l'attention s'est concentrée sur les sociétés faisant l'objet d'offres ou de rumeurs d'offres. Cette spéculation a encouragé la hausse, et l'indice Financial Times des valeurs industrielles a poursuivi sa course à vive allure, avec un bref arrêt causé par des prises de bénéfice, vers la barre des 1 200 points. Le projet de fusion annoncé par Habitat/Mothercare et British Home Stores a donné un coup de fouet dans le secteur des magasins, déjà stimulé par l'espoir d'un boom de la consommation à l'approche de Noël. Les alimentaires ont été également recherchées à la suite de l'annonce de discussions entre Imperial Group (tabacs) et United Biscuits. Cadbury Schweppes, Tate and Lyle et Distillers ont toutes bénéficié de spéculation d'OPA. Par ailleurs, l'émission publique d'actions à laquelle procède l'entreprise textile Laura Ashley a été couverte trente-quatre fois, selon la banque Kleinwort Benson, qui organise l'opération. Les transactions à la Bourse démarreront le 5 décembre, avec probablement une forte prime sur le prix d'émission.

Indices « F.T. » du 29 novembre : industrielles, 1 142,9 (contre 1 135,4) ; mines d'or, 285,8 (contre 294,5) ; fonds d'Etat, 83,81 (contre 83,85).

	Cours 22 nov.	Cours 29 nov.
Beecham	313	323
Bowater	313	328
Brit. Petroleum	606	570
Charter	213	215
Courtaulds	183	196
De Beers (*)	490	490
Free State Ged. (*)	n.c.	23 5/8
Glaxo	15 21/32	15 19/32
Gt. Univ. Stores	883	990
Imp. Chemical	734	717
Shell	686	663
Unilever	12 51/64	12 1/2
Vickers	315	298
War Loan	35 1/2	35 5/8

(*) En dollars.

TOKYO

Calme

La Bourse de Tokyo a évolué modérément cette semaine dans un marché calme. L'indice Nikkei a clôturé, vendredi, à 12 763,27, en hausse de 3,94 yens par rapport à la semaine précédente, tandis que l'indice général baissait de 1,99 point en une semaine, à 1 006,53.

	Cours 22 nov.	Cours 29 nov.
Akaï	434	400
Bridgestone	532	522
Canon	1 130	1 090
Fuji Bank	1 440	1 430
Honda Motors	1 150	1 160
Matsushita Electric	1 220	1 190
Mitsubishi Heavy	377	363
Sony Corp.	3 900	3 880
Toyota Motors	1 160	1 150

FRANCFORT

Plus faible

La Bourse de Francfort a subi des accès de faiblesse dans la dernière semaine de novembre, où l'indice de la Commerzbank, qui est tombé à 1 725,60, a perdu 47,8 points par rapport à vendredi dernier. Des prises de bénéfice comme celles enregistrées mercredi, ainsi que la forte baisse du dollar à 2,5120 DM, ont déséquilibré le marché.

Indice de la Commerzbank : 1 725,6 contre 1.773,4.

	Cours 22 nov.	Cours 29 nov.
AEG	237,50	224,30
BASF	270,	261
Bayer	261,50	250,50
Commerzbank	272,50	268
Deutschebank	712	675
Hoechst	258,50	251,20
Karstadt	323	339
Mannesmann	268,50	260
Siemens	675	634,50
Volkswagen	415	401,80

Crédits-Changes-Grands marchés

L'euromarché

Des squelettes dans les euro-placards

L'approche de la fin d'année précipite le lancement d'euro-émissions nouvelles. Ce mouvement est renforcé par les conditions très favorables que trouvent actuellement les emprunteurs sur le marché international des capitaux par suite de la concurrence acharnée que se font entre elles les euro-banques. Soucieuses de terminer 1985 dans le peloton de tête des établissements ayant dirigé le volume le plus élevé d'opérations internationales au cours de l'année, elles proposent aux débiteurs internationaux des conditions extrêmement avantageuses.

L'avance du Credit Suisse-First Boston, qui a d'ores et déjà à son actif la direction de plus de 18 milliards de dollars d'euro-emprunts cette année, est telle que l'établissement américano-suisse est assuré d'être, et de loin, le numéro un. Mais, derrière cet incontestable leader, se trouve un peloton de trois banques américaines qui se battent désespérément pour atteindre la seconde place : Merrill Lynch (8 milliards de dollars), Salomon Brothers (7,8 milliards) et Morgan Guaranty (7,3 milliards). Aucun des concurrents en lice n'admettra officiellement que derrière le flot d'euro-émissions qui est en train d'inonder le marché se dissimule l'ambition de se hisser en seconde position. En privé, ils se montrent toutefois moins affirmatifs. On ne peut, de toute manière, s'empêcher de penser que ce n'est pas tout à fait par hasard si Morgan Guaranty a dirigé cette semaine une série d'euro-emprunts dont le montant s'élève à 1 milliard de dollars. Cela lui a permis de venir talonner Salomon Brothers (« Sollys » pour les intimes de l'euromarché). Sollys s'est, de son côté, également montrée très active, ce qui lui permet maintenant de rivaliser avec Merrill Lynch.

Si les emprunteurs internationaux trouvent avantage à cette compétition gigantesque, il n'en va pas de même des investisseurs. Très souvent oubliés dans la course aux premières places à laquelle se livrent les banques internationales, ils commencent d'autant plus à se méfier de transactions dotées de conditions très basses que l'affaire Texaco a jeté un doute sur la qualité des sociétés multinationales. Les banques, sous-capitalisées et empêtrées dans les réseaux inextricables de créances douteuses, étaient, à ce jour, seules dans le collimateur des prêteurs.

Chacun, du reste, attend le grand jour qui verra l'une d'elles s'effondrer, ce qui provoquerait un effet de dominos mettant dangereusement en jeu l'équilibre de tout le monde bancaire.

Cette hantise a tout au long de l'année profité aux grandes sociétés industrielles et commerciales. Leur solidité, étant considérée comme bien meilleure que celle des banques commerciales, leur a permis d'obtenir des conditions de prêts défiant toute concurrence. Avec Texaco affectée d'une amende de plus de 10 milliards de dollars pour conduite douteuse lors de l'OPA sur Getty Oil, les investisseurs internationaux s'interrogent maintenant pour savoir quels autres squelettes ils vont bientôt découvrir dans les placards multinationaux.

L'affaire Texaco, qui n'a pas manqué d'avoir un effet désastreux sur le comportement des euro-obligations en circulation du pétrolier américain, a jeté la suspicion sur toutes les autres sociétés internationales. Le climat de doute qui s'insère sournoisement dans l'esprit des euro-investisseurs, a, en revanche, pour effet de bénéficier aux risques souverains. On n'achètera bientôt plus que du papier garanti par des Etats de toute première qualité tels l'Allemagne, le Royaume-Uni, le Japon, les Etats-Unis ou la France. Cette dernière a, dès cette semaine, profité de ce nouvel état d'esprit dans le cadre de deux opérations internationales garanties par la République française qui ont été immédiatement très chaleureusement perçues.

Des warrants de rapport

La Banque française pour le commerce extérieur (BFCE) a innové en lançant, mercredi, sous la direction de la Société Générale, une euro-émission à taux variable de 270 millions de dollars accompagnée de trois cent mille warrants dits « de rapport » (« income warrants »). Les euro-obligations à taux flottant auront une durée de dix ans et trois mois. Elles seront émises à 100,05 et porteront un intérêt trimestriel qui sera l'addition de 0,04 % au taux du Libor à trois mois. Le tout est assorti d'une commission bancaire totalisant 0,12 %. Les warrants acquis auprès de la BFCE par la Société Générale et qui sont offerts par cette dernière à un prix unitaire de 100 dollars, porteront un intérêt annuel de 9,25 %.

Chacun d'entre eux permettra aux porteurs d'acheter au cours des cinq prochaines années à un prix de 900 dollars une euro-obligation d'une valeur nominale de 1 000 dollars dont la durée sera également de dix ans et trois mois mais dont le taux d'intérêt annuel, cette fois fixe, sera de 9,75 %. C'est la première fois que des warrants sont dotés d'un coupon, d'où leur nom de « warrants de rapport ». Cette technique présente un double avantage pour l'investisseur. Premièrement, elle confère à l'émission ultérieure à taux fixe que les warrants permettront d'acquérir le caractère d'un emprunt à payement partiellement différé. Les 100 dollars que coûte immédiatement chaque warrant conjugués avec la libération de 900 dollars complémentaires lors de l'achat de l'euro-obligation à taux fixe représentent les 1 000 dollars de valeur nominale de cette dernière. Mais le porteur disposera de cinq années pour l'effectuer alors que, généralement, la période de libération totale des euro-emprunts à payement partiel n'excède pas douze mois. Deuxièmement, les porteurs disposeront également de cinq ans pour spéculer tant sur l'évolution des taux d'intérêt que sur celle de la devise américaine.

Pour sa part, la BFCE y trouvera son avantage, que les warrants soient exercés ou non. S'ils sont tous exercés et qu'on stipule que leur exercice s'effectuera vraisemblablement la dernière année, c'est-à-dire la cinquième, elle disposera pendant cinq ans de 30 millions de dollars à un taux fixe de 9,25 % et de 270 millions de dollars à taux variable, puis pendant les cinq dernières années de 270 millions de dollars à un taux fixe de 9,75 %. Dans un tel cas, le coût actuariel sera pour la BFCE de 9,05 % par an, si le taux du Libor est de 8,50 % durant la première année puis de 8 % pendant les quatre suivantes. L'équipe Elbel-Charaffi-Omeyer de la BFCE, qui a permis à la présente opération de voir le jour, se doit d'être félicitée. Son succès se mesure à la bonne tenue de l'euro-émission sur le marché gris : vendredi, les euro-obligations à taux variable étaient recherchées à 100 et les warrants se traitaient à 111-113 dollars. Jean Reboul, le directeur financier de Gaz de France, s'est, lui, offert le luxe de choisir tout seul le syndicat de banques chefs de file nécessaire pour réunir 700 millions de dollars destinés à rembourser et refinancer à un coût plus avantageux des emprunts antérieurs. Cela permettra à Gaz de France d'économiser quelque 1 million de dollars par an de commissions d'engagements.

Sa transaction se présente sous la forme d'une ligne de crédit multidevises dont la durée s'étendra sur dix ans et trois mois destinée à cautionner l'émission ultérieure de notes et d'avances bancaires à court terme, de même que celle de papier commercial aux Etats-Unis et en France. Cette dernière possibilité est évidemment soumise à l'instauration préalable de la réglementation appropriée en France. Mais le présent euro-crédit fait de Gaz de France la première institution française disposant du soutien nécessaire à l'émission de « Billets de trésorerie » libellés en francs français dès que la législation permettant la création d'un marché du papier commercial en France sera approuvée.

CHRISTOPHER HUGHES.

Les devises et l'or

Après le yen, le mark

Le fait saillant de la semaine a été la nouvelle baisse du dollar, non plus à l'égard du yen, apparemment stabilisé, mais bien vis-à-vis du mark.

Cette remontée de la devise allemande, il faut bien le souligner, a été le fait des marchés et de la spéculation, non point celui des banques centrales, qui, apparemment, sont restées sur la réserve.

Tout est parti d'un retournement d'opinion, mardi, sur le yen. En début de semaine, voyant le dollar à Tokyo tester la barre des 200 yens et même glisser fugitivement au-dessous, les opérateurs jouaient la poursuite de ce glissement. Certains d'entre eux prévoyaient même un dollar à 120 yens, cours « d'équilibre » pour les relations commerciales américano-japonaises, suivant plusieurs experts d'outre-Atlantique, notamment MM. Fred C. Bersten et William R. Cline, de l'Institute for International Economies.

Leurs anticipations s'appuyaient sur les déclarations du gouverneur de la Banque du Japon, M. Satoshi Sumita, qui, depuis des semaines, affirme que la baisse du dollar et donc la hausse du yen, « encore insuffisante », devaient se poursuivre, en dépit du propos en sens inverse tenu par M. Noboru Takeshita, ministre des finances, pour qui la remontée du yen était, au contraire, « suffisante ».

M. Takeshita se faisait l'écho des inquiétudes des industriels exportateurs, durement pénalisés par cette remontée (le Monde du 28 novembre 1985). Or, le lundi 25 novembre, si le ministre des finances réaffirmait, sans surprise, qu'il était « satisfait » de la récente revalorisation japonaise, M. Sumita, dans une conférence de presse séparée, déclarait la même chose. Ce fut un signal pour les opérateurs qui en déduisaient, immédiatement, que la Banque du Japon n'allait plus pousser à la remontée du yen, et que le cours de ce dernier, contre dollar, allait se stabiliser à 200 yens, ce qu'il fit à partir de mardi.

Non moins immédiatement, ces mêmes opérateurs se hâtèrent de changer de cheval. Ils commencèrent à revendre les yens qu'ils avaient achetés précédemment, pour se porter sur le deutschemark, jugé « en retard » par rapport à la devise nipponne. En début de semaine, celle-ci avait, sur la base des cours au 22 septembre dernier, date de l'accord des Cinq, progressé de 17 %, et la devise allemande de 10 % seulement.

En conséquence, on assista à un transfert massif des capitaux sur le deutschemark, les derniers à le faire étant les « traders » de l'International Monetary Market (IMM de Chicago) qui, en bons spéculateurs, accentuèrent le mouvement avec l'ampleur habituelle des marchés à terme. Ledit mouvement fut même très vif dans la matinée du vendredi 29 novembre, le dollar tombant à moins de 2,51 DM, au voisinage du fameux seuil de 2,50 DM, que l'on dit, sans certitude, avoir été fixé comme objectif par le groupe des Cinq, le 22 septembre à New-York.

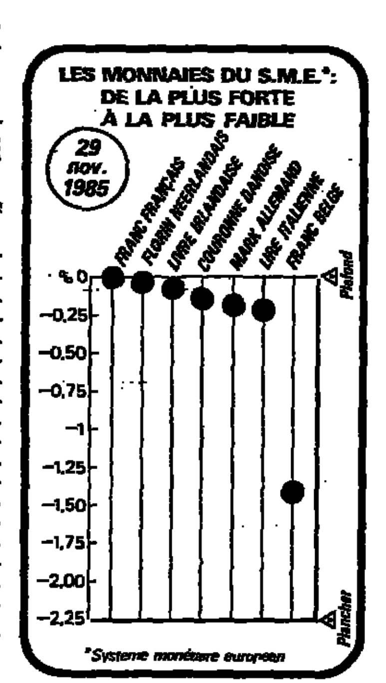
Cet intérêt de plus en plus manifeste porté au mark se justifie, aux yeux des opérateurs, par la bonne santé de l'économie allemande et, surtout, par les excédents croissants des balances de la RFA, commerce et paiements, qui prennent une physionomie presque « obscène » au sens latin du terme, c'est-à-dire provocant.

L'envolée du mark a, cette fois, fait naître des tensions au sein du Système monétaire européen, avec la réapparition de la rumeur d'un réaménagement dudit système pendant le week-end. La monnaie la plus éprouvée a été la lire, qui aurait déjà « dévoré » le bénéfice de sa dévaluation de 8 % à la fin de juillet dernier.

Le franc belge a été également secoué, mais moins fortement. Quant au franc français, il a glissé vis-à-vis du mark dont le cours est nettement remonté, repassant au-dessus de 3,05 F.

Vendredi, la Banque de France a même limité son glissement en vendant des marks. Il est vrai qu'elle en avait acheté les jours précédents (700 à 800 millions mardi). On ne peut, toutefois, s'empêcher de penser au dernier trimestre 1980 : le franc, riche de l'afflux de capitaux étrangers, était si fort que la Banque de France soutenait le mark. En février suivant, l'exode commença...

FRANÇOIS RENARD.



COURS MOYENS DE CLOTURE DU 25 NOVEMBRE AU 29 NOVEMBRE

(La ligne inférieure donne ceux de la semaine précédente.)

PLACE	Livre	$ E.U.	Franc français	Franc suisse	D. mark	Franc belge	Florin	Lire italienne
Londres	–	1,4890	11,3946	3,8941	3,7344	76,8730	4,2034	2 547,68
	–	1,4460	11,3901	3,8597	3,7379	75,5390	4,2078	2 524,71
New-York	1,4890	–	13,0676	48,1231	39,8724	1,9573	35,4233	0,0584
	1,4460	–	12,6951	47,2989	38,6847	1,9142	34,3642	0,0572
Paris	11,3946	7,6525	–	368,26	305,12	14,9785	271,08	4,4725
	11,3901	7,8770	–	372,25	304,71	15,0785	270,68	4,5114
Zurich	3,8941	2,0780	27,1545	–	82,8549	4,8673	73,6096	1,2145
	3,8597	2,1160	26,8636	–	81,8568	4,0505	72,7147	1,2119
Francfort	3,7344	2,5080	32,7736	120,69	–	4,9090	88,8417	1,4658
	3,7379	2,5850	32,8180	122,16	–	4,9483	88,8316	1,4805
Bruxelles	76,8730	51,09	6,6762	24,5861	20,3708	–	18,0978	2,9860
	75,5390	52,24	6,6319	24,6880	20,2088	–	17,9518	2,9919
Amsterdam	4,2034	2,8230	36,8899	135,85	112,56	5,5255	–	1,6499
	4,2078	2,9160	36,9439	137,52	112,57	5,5704	–	1,6666
Milan	2547,68	1711	223,59	823,39	682,22	33,4899	606,09	–
	2524,71	1746	221,66	825,14	675,43	33,4226	600	–
Tokyo	300,48	201,80	26,3705	97,1126	80,4625	3,9499	71,4842	0,1179
	291,51	201,60	25,5937	95,2741	77,9883	3,8594	69,2783	0,1154

A Paris, 100 yens étaient cotés, le vendredi 29 novembre, 3,7921 F contre 3,9070 F le vendredi 22 novembre.

Les matières premières

Repli du cuivre, hausse du platine

Le facteur monétaire, avec la hausse de la livre sterling par rapport au dollar, est venu fausser une fois de plus l'évolution des cours sur les différentes places commerciales. Celles-ci sont toujours soumises aux incertitudes de l'évolution économique aux Etats-Unis et à la crise prolongée de l'étain qui constitue une menace pour nombre d'accords internationaux de stabilisation des prix.

MÉTAUX. – *La crise de l'étain joue les prolongations. Aucune date précise ne peut être avancée au sujet de la reprise des cotations sur le marché de Londres. Quelques transactions officieuses s'effectuent, mais à des prix inférieurs aux derniers cours pratiqués, soit aux alentours de 6 800 livres la tonne.*

En dépit d'une diminution des stocks britanniques de métal (– 6 275 tonnes), les cours évalués en livres se sont repliés au Metal Exchange de Londres, revenant à leurs niveaux les plus bas pratiquement depuis deux ans, mais exprimés en dollars, les cours n'ont guère varié, gagnant quelques points. La consommation mondiale de métal rouge devrait fléchir de 2,1 % en 1986 par rapport à 1985. La production mondiale est estimée à 7,32 millions de tonnes pour 1986, en augmentation de 80 000 tonnes par rapport au chiffre prévisionnel de 1985.

Un mouvement de reprise s'est esquissé sur le marché du platine. Toutefois, en fin de semaine, les meilleurs niveaux (354,5 dollars l'once Troy) n'ont pu être conservés en totalité. La baisse du dollar et des taux d'intérêt, l'évolution de la situation en Afrique du Sud ont provoqué ce petit emballement du marché permettant aux prix d'atteindre leurs niveaux les plus élevés depuis seize mois.

CAOUTCHOUC. – *Nouvel effritement des cours du naturel. La consommation mondiale marque le pas, alors que l'offre progresse avec l'apparition de nouveaux pays producteurs. L'accord international de stabilisation des prix a été prorogé jusqu'en octobre 1987.*

DENRÉES. – *Les cours du café fluctuent au gré de l'évolution des conditions climatiques au Brésil. L'augmentation de un million de sacs du quota d'exportation des pays membres de l'accord international, porté à 59 millions de sacs, a contribué à calmer le marché.*

Le mouvement de reprise ne s'est pas confirmé sur le marché du sucre, malgré la perspective d'une prochaine récolte cubaine inférieure aux objectifs.

LES COURS DU 28 NOVEMBRE 1985

(Les cours entre parenthèses sont ceux de la semaine précédente.)

MÉTAUX. – **Londres** (en sterling par tonne) : cuivre (high grade), comptant, 929 (942) ; à trois mois, 947 (962) ; étain comptant (8 548) ; à trois mois (8 460) ; plomb, 265,5 (273) ; zinc, 408 (412) ; aluminium, 656 (667) ; nickel, 2 700 (2 780) ; argent (en pence par once troy), 416 (416). – **New-York** (en cents par livre) : cuivre (premier terme), 61,30 (59,70) ; argent (en dollars par once), 6,08 (6,17) ; platine (en dollars par once), 343,40 (335,30). – **Penang** : étain (en ringgit par kilo) (29,50).

TEXTILES. – **New-York** (en cents par livre) : coton, décembre, 60,60 (61,55) ; mai, 60,87 (61,98). – **Sydney** (en cents par kilo), laine peignée à sec, décembre, 588 (592). – **Roubaix** (en francs par kilo), laine, décembre, 49,50 (51,30).

CAOUTCHOUC. – **Kuala-Lumpur** (en cents par kilo) : R.S.S. (comptant), 176,50 (178,50).

DENRÉES. – **New-York** (en cents par lb ; sauf pour le cacao, en dollars par tonne) : cacao, décembre, 2 105 (2 124) ; mars, 2 179 (2 208) ; sucre, janvier, 5,44 (5,57) ; mars, 6,18 (6,32) ; café, décembre, 159,60 (159,87) ; mars, 164,56 (157,35). – **Londres** (en livres par tonne, sauf pour le sucre en dollars) : sucre, décembre, 143 (147,40) ; mars, 159 (163,40) ; café, janvier, 1 862 (1 903) ; janvier, mars, 1 900 (1 934) ; cacao, décembre, 1 628 (1 659) ; mars, 1 674 (1 705). – **Paris** (en francs par quintal) : cacao, décembre, 1 845 (1 900) ; mars, 1 875 (1 925) ; café, mars, 2 148 (2 145) ; mai, 2 180 (2 150) ; sucre (en francs par tonne), mars 1 374 (1 419) ; mai, 1 399 (1 451). Tourteaux de soja : **Chicago** (en dollars par tonne), décembre, 143,80 (138,20) ; janvier, 142,80 (138,10). – **Londres** (en livres par tonne), décembre, 125 (125,50) ; février, 126,3 (127).

CÉRÉALES. – **Chicago** (en cents par boisseau) : blé, décembre, 328 (337,50) ; mars, 328,2 (336,25) ; maïs, décembre, 242,4 (239,50) ; mars, 242,4 (241,75).

INDICES. – Moody's, 918,50 (921,40) ; Reuter, 1 707,8 (1 722,50).

Marché monétaire et obligataire

Une assurance contre la hausse des taux

A tout seigneur, tout honneur ! Le quatrième grand emprunt d'Etat de l'année, annoncé le jeudi 28 novembre pour 20 milliards de francs, a pu aisément être porté à 25 milliards de francs le lendemain, tant la demande était forte. On est loin de la « colle » épaisse et historique dans laquelle s'englua l'emprunt d'Etat de 15 milliards de l'automne dernier, si mal calculé et si mal accueilli qu'il fut coté au-dessous de son cours d'émission dès l'origine et mit des semaines à le retrouver. La leçon a donc servi, et le Trésor ainsi que la Banque Paribas, qui est, cette fois-ci, chef de file, ont tout lieu de se féliciter du plus beau succès de ces dernières années.

Il est vrai que les conditions de l'émission avaient tout pour plaire. Paradoxalement, son principal attrait est dû non pas à l'espoir d'une nouvelle baisse du taux dans un avenir proche (assez problématique), mais, en sens inverse, à la possibilité pour les souscripteurs de se garantir contre une remontée des taux plus tard, qui déprimerait les cours des obligations précédemment émises et occasionnerait de douloureuses pertes en capital.

Techniquement, l'emprunt est divisé en deux tranches, d'un minimum de 5 milliards de francs chacune, toutes deux en obligations assimilables du Trésor (OAT) auxquelles pourront se raccorder d'autres émissions. La première tranche, dite « OAT 9,90 % décembre 1991 », d'une durée de six ans seulement, est émise à 98,50 % du nominal, ce qui lui donne un rendement actuariel de 10,25 %, à peu près au niveau des rendements sur le marché (10,44 %) en prenant en compte sa durée courte. La deuxième tranche, dite « OAT 9,90 %, décembre 1997 », a une durée de douze ans, avec remboursement *in fine* ; elle est émise à 96,65 % du nominal, ce qui donne un rendement actuariel de 10,40 %, au voisinage de celui du marché. C'est déjà une différence appréciable avec l'emprunt d'automne.

Mais la surprise offerte par le Trésor et Paribas a été, pour cette seconde tranche, une option d'échange contre des obligations à taux révisable qui produirait un « *rendement équivalent à celui des obligations d'Etat non indexées à taux fixe, d'une durée supérieure à sept ans (TRE) avec une minoration de 0,75 point* ». Cette option pourra être exercée tous les ans entre le 14 décembre et le 14 février de l'année suivante, à partir de 1986.

En clair, bonnes gens, cela veut dire qu'en cas de hausse des rendements les souscripteurs pourront troquer leur ancien taux contre le nouveau, plus élevé, la minoration de 0,75 point étant même, actuariellement, ramenée à 0,25 point du fait de l'émission au-dessous du pair. Il s'agit bien d'une assurance contre la remontée des taux, en l'absence de marché à terme d'instruments financiers (MATIF) qui permettrait aux détenteurs d'obligations de se « couvrir ».

Comme lesdits détenteurs commencent à se poser des questions sur l'évolution des taux de rendement après mars 1986, qu'au surplus tout remou sur le franc entraînerait automatiquement un arrêt de la baisse de ces taux et une possible remontée, tout le monde s'est rué sur cette deuxième tranche : compagnies d'assurances, caisses de retraites et, surtout, gérants de SICAV de trésorerie, si anxieux de se garantir contre les risques en capital (quand les taux montent, les cours des obligations baissent). On voit même des gestionnaires vendre des emprunts d'Etat antérieurs pour souscrire le nouveau. Vraisemblablement, sur les 25 milliards de francs français, la seconde tranche à option, qualifiée de « superbe », recueillera 19 milliards de francs, contre 6 milliards pour la première, qui se place « gentiment » sans plus.

L'émission de cet emprunt, qui porte à 100 milliards de francs la somme levée par l'Etat pour couvrir le déficit du budget, a été motivée vraisemblablement par la nécessité de couvrir le « dérapage » dudit déficit (9 milliards et plus), sans compter les 18 milliards de francs de remboursement de l'emprunt obligatoire de juin 1983.

F. R.

Le Monde

LE SORT DES OTAGES FRANÇAIS AU LIBAN

« Le gouvernement connaît tout et analyse le dossier »

déclare le docteur Raad à son retour de Beyrouth

« Maintenant, on connaît tout sur l'affaire des otages. Presque tout. Le Quai d'Orsay est en train d'analyser le dossier, et il faut laisser aux responsables politiques le soin de traiter cette affaire », a déclaré, vendredi 29 novembre, le docteur Raad, émissaire du gouvernement français, de retour du Liban où il a passé dix jours. Au cours d'une conférence de presse qu'il a tenue au Quai d'Orsay en compagnie de M. Jean Blouin, le diplomate qui l'accompagnait à Beyrouth, M. Raad s'est déclaré *« très optimiste »* sur le sort de MM. Carton et Fontaine, les deux diplomates enlevés le 22 mars dernier, le chercheur Michel Seurat, et notre confrère Jean-Paul Kauffmann, enlevés le 22 mai.

Un optimisme fondé, à en croire le docteur Raad, sur les rapports faits par les hezbollahs, intermédiaires entre lui et les ravisseurs. Les déclarations faites par le docteur Raad avant son départ de Beyrouth ne permettaient pas de savoir s'il avait pu ou non rencontrer M. Carton. Mais à Paris, le docteur Raad a déclaré qu'il n'avait pas vu M. Carton, l'otage malade, mais qu'il avait pu s'entretenir avec les médecins hezbollahs qui l'avaient examiné. M. Carton, *« gravement malade »* le 19 novembre, à l'arrivée de la mission humanitaire française, irait mieux aujourd'hui.

Durant sa mission au Liban, le docteur Raad a séjourné plusieurs jours à Baalbek et a eu des contacts dans la banlieue sud de Beyrouth. M. Blouin, pour sa part, n'aurait pas quitté l'ambassade. Il semble aujourd'hui que MM. Carton et Fontaine soient détenus à Baalbek, alors que MM. Kauffmann et Seurat seraient toujours à Beyrouth.

M. Blouin a estimé que la mission était positive, car, a-t-il dit, *« nous savons que le jour où le feu sera au vert, il n'y aura pas une mauvaise tête qui gardera la porte fermée »*.

La mission de M. Daillet

Le problème est de savoir qui donnera le feu vert, et il semble bien que ce soit Téhéran qui soit mieux à même de le faire. Interrogé à ce sujet, M. Dumas a répondu vendredi à Europe 1 que Paris avait des contacts avec toutes les autorités qui ont un lien direct ou indirect avec l'affaire, à Beyrouth, Damas et Téhéran. En ce qui concerne Beyrouth, M. Dumas a encore déclaré que le docteur Raad *« repartira assez vite »* pour ce pays avec du matériel de soins.

Il semble en fait que la mission du docteur Raad consistera à maintenir le contact avec les ravisseurs, pour s'assurer en permanence du sort des otages. Le fait qu'il apporte du matériel médical ne peut être interprété que comme un signe de la bonne volonté française.

Du côté de Téhéran, en revanche, des problèmes demeurent. Le gouvernement iranien réclame toujours le remboursement du milliard prêté au temps du chah pour Eurodif (1). Une mission d'Eurodif est partie la semaine dernière en Iran, ainsi qu'un émissaire du gouvernement français, qui est revenu.

L'essentiel pour les Iraniens est que le gouvernement change d'attitude à l'égard de Téhéran.

Parallèlement aux efforts du gouvernement, des parlementaires français UDF-RPR, avec à leur tête M. Jean-Marie Daillet, avaient pris contact avec les Iraniens il y a quelques semaines pour se rendre à Téhéran et y rencontrer des responsables. Dans ce but et avec l'accord du gouvernement, M. Daillet avait rédigé une question orale à l'adresse de M. Bérégovoy pour lui demander ce que le gouvernement comptait faire pour rembourser à Téhéran le milliard d'Eurodif.

Divergence entre l'administration des finances et le pouvoir politique, calcul de politique intérieure, la délégation étant de l'opposition ? Quoi qu'il en soit, au nom du gouvernement, M. Josselin, secrétaire d'Etat chargé des transports, a affirmé, en réponse à la question de M. Daillet, que le règlement de cette affaire complexe était aux mains d'un « tribunal international ». Une fin de non recevoir en fait, qui a immédiatement provoqué une réaction opposée de M. Dumas. Recevant M. Daillet au Quai d'Orsay, le ministre lui a tout simplement demandé de reposer sa question, afin qu'il puisse lui répondre plus positivement vis-à-vis de Téhéran. Dès vendredi, M. Daillet a donc, par une question écrite dont la réponse devrait intervenir très vite, interrogé le ministre des relations extérieures pour lui demander *« s'il pouvait compléter la réponse de M. Josselin par l'exposé des aspects diplomatiques de cette affaire dans la perspective de l'amélioration des relations de la France avec la République islamique d'Iran »*. Une façon de s'attirer une réponse positive de M. Dumas, qui, interrogé à dessein par Europe 1, a déjà dit qu'il était favorable à la mission de M. Daillet mais qu'il lui demandait simplement d'emmener avec lui des parlementaires du PS. Deux d'entre eux, dont M. Tavernier qui s'était occupé du cas de notre confrère Jacques Abouchar détenu en Afghanistan, devraient donc se joindre à la délégation qui doit partir pour Téhéran le 6 décembre prochain.

Ce « couac » entre ministères — M. Bérégovoy, prévenu pourtant depuis quinze jours de la question de M. Daillet, était vendredi introuvable même pour son collègue des relations extérieures — a quelque peu décontenancé les Iraniens et mis sur la place publique une affaire dont les promoteurs souhaitaient pour des raisons d'efficacité la discrétion.

Il ne fait pas de doute que l'Iran peut jouer un rôle dans la libéralisation de ces otages. La mission parlementaire qui doit rencontrer à Téhéran le président du Parlement, l'ayatollah Rafsandjani, a l'intention de lui demander l'envoi au Liban d'une délégation iranienne qui serait mieux à même de faire fléchir les ravisseurs.

Le gouvernement français a, semble-t-il, en main maintenant tous les éléments qui conditionnent la *libération des quatre otages*. Sur le plan iranien, Téhéran souhaite un rééquilibre de la position française, dont le premier signe pourrait être un geste dans l'affaire d'Eurodif. Un remboursement sous forme de compensation, par des contrats industriels ou bien en armes, serait acceptable par l'Iran. M. Dumas, qui a reçu cette semaine le chargé d'affaires iranien, l'a en tout cas assuré que la délégation parlementaire avait son appui et qu'il espérait lui-même pouvoir se rendre dans les mois qui viennent en Iran. Le chargé d'affaires iranien, qui quitte Paris mardi prochain pour prendre à Téhéran les fonctions de vice-premier ministre chargé des affaires politiques, sera mieux placé pour évaluer l'éventuelle évolution de la position française. Le risque étant bien sûr que Téhéran soit tenté d'attendre les prochaines élections pour entamer une nouvelle relation avec Paris.

Au niveau des ravisseurs, la revendication principale demeure la libération du commando qui avait tenté d'assassiner l'ancien premier ministre iranien, M. Chapour Bakhtiar. Parlant vendredi à Baalbeck, M. Hussein Moussaoui, chef du mouvement chiite Amal islamique, a déclaré que la question des otages français était *« liée aux détenus en France. La France sait exactement à qui il faut s'adresser, des négociations sont en cours »*, a-t-il précisé.

Dans la difficile partie qui se joue pour la libération des quatre Français, un autre élément est à prendre en considération : la détérioration des relations syro-iraniennes. Car, si Téhéran a sans aucun doute de l'influence sur les ravisseurs, Damas contrôle plus ou moins le terrain. Quoi qu'il en soit, M. Dumas nie que des négociations sont en cours, préférant parler de *« contacts »*. Mais la différence est mince entre ces deux expressions.

FRANÇOISE CHIPAUX.

(1) Usine d'enrichissement d'uranium construite dans le sud de la France avec une participation étrangère, notamment iranienne.

LES PERTES DE LA SIDÉRURGIE RÉDUITES DE MOITIÉ EN 1985

Le dernier obstacle financier de la restructuration de la sidérurgie est levé. Le gouvernement a réparti entre Usinor et Sacilor l'enveloppe de 20 milliards de francs qui resteront à leur distribuer en 1986 et 1987. Sacilor en recevra 12,8 milliards et Usinor 7,2 milliards. Ainsi définitivement placé sur ses rails, le plan acier doit conduire au redressement de la sidérurgie à la fin 1987. Si du moins tout se passe comme prévu, en particulier si la levée progressive des mesures de contrôle des quantités produites par la Commission européenne, à partir du 1er janvier prochain, ne débouche pas sur une foire d'empoigne entre les sidérurgistes européens. Hypothèse qui n'est, hélas ! pas à exclure.

Les 20 milliards seront réunis par l'émission d'obligations convertibles par chacun des groupes le 31 décembre, souscrites par le Fonds d'intervention de la sidérurgie. Pour moitié, ces aides serviront à rembourser les dettes afin d'essayer de ramener les frais financiers de la sidérurgie à environ 5 % du chiffre d'affaires.

Par ailleurs, les pertes de cette année devraient être pour l'ensemble Usinor-Sacilor réduites de moitié, s'établissant entre 7 et 7,5 milliards de francs en 1985 contre 15,9 milliards en 1984. Mais un problème se pose de consolidation des deux filiales (à 51 % Sacilor et 49 % Usinor) Unimetal et Ascométal dont les pertes devraient être de 4,2 milliards (dont 3 milliards de pertes d'exploitation). Sacilor n'accepte de les consolider à 100 % que si Usinor lui verse la fin de l'année une subvention qui en couvre 49 %.

E. L. B.

● *Journée d'action CGT à EDF le 3 décembre.* — A l'appel de la Fédération de l'énergie CGT, les syndicats de la région parisienne *« ont décidé d'appeler l'ensemble du personnel à un arrêt de travail de quatre heures l'après-midi du 3 décembre pour exiger l'ouverture des négociations et le retrait immédiat des sanctions »*. Cette action fait suite au mouvement de grève qui a été déclenché il y a une semaine dans les centrales thermiques, notamment dans le Rhône, pour protester contre une procédure disciplinaire touchant dix-huit agents. EDF a été obligé de mettre en œuvre une série de « mesures d'urgence » (annulation des exportations d'électricité, mise en route de centrales de réserve, recours à des contrats spéciaux), et la grève se traduisait le vendredi 29 novembre, en début d'après-midi, par une baisse globale de production de 8 000 mégawatts, soit 16 % de la capacité nationale.

A L'ASSEMBLÉE NATIONALE

Seuls les députés socialistes ont approuvé les choix audiovisuels du gouvernement

La possibilité pour la Haute Autorité de l'audiovisuel d'autoriser des télévisions locales privées était à l'ordre du jour des travaux de l'Assemblée nationale. Bien entendu, les députés n'ont débattu que du feu vert donné par le gouvernement à la création d'une cinquième chaîne de télévision franco-italienne et de l'amendement permettant à TDF d'installer au sommet de la tour Eiffel un émetteur pour cette nouvelle télévision privée.

Les arguments des uns et des autres sur le choix de M. Berlusconi, et surtout sur les conditions de ce choix, ont, à nouveau, été échangés vendredi 29 novembre, avec toutefois quelques éléments nouveaux et quelques précisions.

Et puisqu'ils étaient réunis pour cela, les députés, du moins les socialistes, ont approuvé en dernière lecture le projet de loi sur les nouvelles dispositions relatives à l'audiovisuel. Ils sont revenus à leur texte, ne tenant aucun compte des modifications introduites la veille par les sénateurs, pas plus sur l'amendement « tour Eiffel », que sur les conditions de diffusion d'œuvres étrangères sur les télévisions privées, *« l'amendement de la profession »*.

Ni la question préalable de M. François d'Aubert (UDF, Mayenne) ni ses tentatives de conserver quelques dispositions sénatoriales n'ont eu la moindre chance ; à chaque fois il n'y eût pour le soutenir que le RPR et l'UDF, le PS étant contre, et le PC refusant de participer au vote.

Tout n'est pas cependant juridiquement terminé puisque M. Michel Péricard (RPR, Yvelines) a confirmé l'intention de l'opposition de saisir le Conseil constitutionnel.

Premier et éternel sujet du débat, les conditions de passation du contrat avec MM. Seydoux et Berlusconi. Pour M. d'Aubert elles se résument en trois mots : *« privilèges, secret, hypocrisie »*.

Autre sujet en discussion : la publicité. M. Jean-Jack Queyranne (PS, Rhône) annonça que, pour protéger la presse écrite, *« des transitions avaient été ménagées »* dans l'ouverture de la publicité télévisée à de nouveaux secteurs, mais sans préciser lesquelles. De toute façon, MM. d'Aubert et Billon (PS, Paris) et d'Aubert furent d'accord pour constater que, si une télévision commerciale devait vivre de la publicité, elle ne pouvait en abuser sans lasser ses téléspectateurs. Mais le député de la Mayenne affirma aussi que ses amis avaient toujours été contre la possibilité d'écrans publicitaires milieu des œuvres cinématographiques, alors que, quelques jours auparavant, M. Alain Madelin (UDF, Ille-et-Vilaine), délégué national du PR, s'y était déclaré favorable.

Ce n'est pas le seul point de désaccord au sein de la famille libérale puisque M. d'Aubert reproche aux socialistes de réduire les protections dont bénéficie le cinéma français, alors que M. Madelin a affirmé que cette industrie, pas plus que les autres ne pouvait vivre *« protégée »* (*le Monde* du 28 novembre).

Les socialistes, eux, continuent à être inquiets des conséquences que cette libération des ondes pourrait avoir sur la production française. Ni M. Billon ni M. Bernard Schreiner (PS, Yvelines), ni M. Queyranne ne l'ont caché, demandant tous trois à M. Georges Fillioud d'obtenir des patrons de la cinquième chaîne un traitement plus favorable pour les producteurs français. En outre, l'analyse juridique de la récente loi sur les droits d'auteurs faite par M. Queyranne lui permet d'affirmer que les réalisateurs et co-auteurs des œuvres pourront s'opposer à ce que celles-ci soient coupées par des écrans publicitaires.

L'opposition divisée

La droite, elle, reste partagée sur le sort de la cinquième chaîne : *« Nous respecterons ce que le dossier Seydoux-Berlusconi comporte de bases juridiques solides. En revanche, un futur gouvernement sera en droit de demander la renégociation de clauses exorbitantes du droit commun »*, a affirmé M. d'Aubert. En revanche, M. Péricard a assuré : *« Nous sommes déterminés à abroger ces textes ; juridiquement, c'est plus simple qu'on ne l'imagine, et l'épouvantail financier n'existe pas. »*

M. Schreiner répliqua vivement à ce *« chantage »* : *« Nous, nous avons respecté, en 1981, les engagements précédents pris par l'Etat. (...) Vous n'échapperez pas aux lois de la République. (...) »*

Th. B.

Les réactions

● **Le BLIC : « stupéfaction ».** — Le Bureau de liaison des industries cinématographiques (BLIC), qui regroupe l'ensemble des professionnels du cinéma, constate *« avec stupéfaction »* que le projet de loi sur la communication audiovisuelle, adopté par les députés, accorde des *« privilèges exorbitants »* à la cinquième chaîne. Le BLIC proteste contre le non-examen (toujours par les députés) d'un amendement du Sénat selon lequel les télévisions privées devaient être soumises aux mêmes règles de diffusion en matière de films que les chaînes du service public.

● **L'UCC-CFDT : « un processus de déliquescence du système audiovisuel ».** — L'Union confédérale des ingénieurs et cadres CFDT, qui a été *« toujours favorable*, dit-elle, *à l'élargissement des voies et moyens d'expression »*, déclare dans un communiqué qu'*« avec le lancement de la chaîne franco-italienne, le gouvernement a pris le parti de ne pas respecter les grands principes de la loi de juillet 1982 sur l'audiovisuel, qui devaient empêcher tout processus de déliquescence du système audiovisuel, induit par une situation à l'italienne »*.

● **Débat à la Mutualité à l'appel de différentes personnalités.** — Inquiètes de l'exemple italien, plusieurs personnalités, dont Jean-Christophe Averty, Gérard Blain, Marcel Bluwal, François Chaumette, Maurice Dugowson, Maurice Failevic, Jean Ferrat, Anne Hoang, Hubert Knapp, Jacques Krier, Stellio Lorenzi, Michel Mitrani, Raoul Sangla, Claude Sautet, Paul Seban, Jean-Daniel Simon, Bertrand Tavernier, etc, ont décidé d'organiser un débat à la Mutualité, à Paris, le lundi 9 décembre, à 20 h 30.

En Pologne

Purge dans les universités

Après la mise en place méthodique des dispositifs nécessaires à une purge dans les universités polonaises, et notamment l'adoption d'une loi *ad hoc*, les autorités de Varsovie viennent de passer à l'acte. Plus de trente-sept responsables d'établissement d'enseignement supérieur ont été révoqués ces derniers jours, sur décision du ministre de tutelle, *sans motif explicite, mais* pour des raisons limpides. La plupart des recteurs, vice-recteurs ou doyens sanctionnés avaient le tort d'afficher leur attachement à une conception démocratique de la vie universitaire et leur peu de goût pour l'obéissance idéologique. Certains avaient signé des pétitions pour la libération des prisonniers politiques, d'autres avaient pris la parole lors des obsèques d'un étudiant vraisemblablement victime d'une « bavure policière ».

Circonstance aggravante, ils étaient pour la plupart fort populaires parmi les étudiants. Ainsi, jeudi 28 novembre, le recteur de l'Ecole polytechnique de Varsovie, M. Wladyslaw Findeisen, tout fraîchement démis de ses fonctions, a été littéralement couvert de fleurs par les étudiants de l'école.

Quatre des principales académies du pays — Varsovie, Gdansk, Poznan et Wroclaw — ont été particulièrement touchées jusqu'à présent (à Poznan, le recteur, les quatre vice-recteurs et sept des huit doyens ont ainsi été déposés).

Les autorités récusent le terme de purge et parlent de « révision » dans la hiérarchie universitaire. Une « révision » redoutée, en fait, depuis l'adoption, *en juillet dernier*, d'amendements législatifs qui réduisaient à presque rien l'autonomie des établissements d'enseignement supérieur reconnue par une loi votée en 1982.

Ces amendements, où il était surtout question de *« discipline »*, d'exclusion des étudiants *« coupables d'activités nuisibles sur le plan social »*, de formation *« des citoyens d'un Etat socialiste »*, remettaient complètement les autorités — théoriquement élues — des établissements d'enseignement supérieur sous la coupe du ministère, et donc du parti. Cet épisode de la « normalisation », préparé de longue date, avait suscité de nombreuses pétitions, des meetings de protestation, mais la machine était en marche — et les affirmations du porte-parole du gouvernement, M. Urban, qui avait nié à plusieurs reprises qu'une purge soit envisagée, n'avaient convaincu personne.

Le virus démocratique

Les autorités ont sans doute estimé que la méthode douce était vouée à l'échec dans un milieu très largement — et durablement — contaminé par le virus démocratique de 1980. Des responsables se sont d'ailleurs plaints de la très faible participation des étudiants aux élections législatives d'octobre, que Solidarité avait appelé à boycotter, et les appels à une reprise en main idéologique de la jeunesse sont devenus rituels lors des réunions des instances du parti.

Fait notable, les mesures d'autorité qui viennent d'être prises sont les premières décisions d'importance du nouveau gouvernement, dirigé par M. Zbigniew Messner. Une manière explicite de faire comprendre à l'opposition, au cas, improbable, où elle aurait nourri le moindre doute à ce sujet, que la nouvelle équipe, formée essentiellement d'économistes, poursuivrait fidèlement la ligne tracée par le général Jaruzelski.

Ce dernier, semblant lancer la campagne de préparation du Congrès du parti, prévu pour le milieu de l'an prochain, a d'ailleurs prononcé jeudi 28 novembre un discours particulièrement virulent à l'égard de l'opposition, décochant d'ailleurs au passage quelques flèches à l'Eglise. *« Nos ennemis de l'intérieur »* sont sans doute affaiblis, a ainsi déclaré le premier secrétaire, désormais également chef de l'Etat, mais ils ont *« entrepris une longue marche »*. Et le général, en bonne logique, d'appeler à mener contre eux *« une longue lutte »*. C'est au moins un point d'accord entre les deux parties en présence. L'entreprise sera de « longue » haleine.

JAN KRAUZE.

MORT DU CINÉASTE SOVIÉTIQUE SERGUEI GUERASSIMOV

Les lois du réalisme socialiste

***Le réalisateur soviétique* Sergueï Guerassimov est mort le jeudi 28 novembre d'une crise cardiaque. Il était âgé de soixante-dix-neuf ans.**

Né le 21 mai 1906 dans un village proche de Tcheliabinsk, sur l'Oural, Guerassimov, fait des études à l'école des beaux-arts de Leningrad, après avoir travaillé quelque temps en usine. A partir de 1921, il devient comédien, lié au mouvement d'avant-garde théâtral Feks (Fabrique de l'acteur excentrique) où il rencontre Leonid Trauberg et Grigori Kozintsev, dont il sera l'interprète au cinéma (*la Nouvelle Babylone*).

En 1934, il met en scène *Est-ce que je t'aime ?* puis, en 1936, son premier film parlant, *les Sept Braves*. Suivent *Komsomolsk* (1938), à la gloire des jeunes communistes, et *l'Instituteur* (1939).

Déjà, Sergueï Guerassimov s'aligne sur les positions officielles de la création au service de l'idéologie soviétique. En 1941, il tourne pourtant *Mascarade*, d'après Lermontov. *La Jeune Garde* (1947-1948), adaptation en deux parties du roman d'Alexandre Fadéev, est couronnée par le prix Staline et retrace la résistance *des jeunes gens dans un* village de l'Ukraine occupé. L'histoire, la bravoure, les sacrifices sont passés au vernis du « réalisme socialiste » avec héros positifs opposés aux personnages négatifs, propagande politique, culte de Staline au passage. Les « leçons » de Kozintsev et Trauberg sont oubliées.

Après les bouleversements qui suivent la mort de Staline, Guerassimov travaille peu. Puis, de 1955 à 1957, il réalise, en couleurs et en trois parties, *Sur le Don paisible*, épopée d'un village cosaque avant, pendant et après la révolution d'Octobre. Cette transposition du roman de Mikhaïl Cholokhov reste, et de loin, la meilleure œuvre de Sergueï Guerassimov. On ne sait pas grand-chose, en France, des films qu'il tourna ensuite : *Hommes et Bêtes* (1962), *le Journaliste* (1967), *Près du lac* (1970), *Younost Pelia* (1980), *Au début des années glorieuses* (1981) et, en 1984, *Léon Tolstoï*, où il interprète lui-même le rôle de l'écrivain et pour lequel il a reçu le prix Lénine.

Guerassimov avait été directeur de l'Institut du cinéma soviétique et président de l'Union des cinéastes soviétiques.

JACQUES SICLIER.

A B C D E F G H

Sur
CFM
de 19 heures à 19 h 30
à Paris (89 MHz)
à Lyon (100,3 MHz)
à Bordeaux (101,2 MHz)
à Saint-Nazaire-La Baule (94,8)
à Limoges (102,1 MHz)
à Toulouse (88,6 MHz)

LUNDI 2 DÉCEMBRE
Allô « le Monde »
47-20-52-97
préparée par
FRANÇOIS KOCH
LES OUBLIÉS DES PRIX LITTÉRAIRES
avec JOSYANE SAVIGNEAU

MARDI 3 DÉCEMBRE
« Le Monde » reçoit
MARIO STASI
nouveau bâtonnier de Paris
avec PHILIPPE BOUCHER

DANS NOTRE PROCHAIN NUMÉRO
Le Monde
ÉCONOMIE

M. JACQUES SANTER

premier ministre du Luxembourg
invité du « Grand Jury RTL-*le Monde* »

M. Jacques Santer, chef du gouvernement luxembourgeois, sera l'invité de l'émission hebdomadaire « Le grand jury RTL-*le Monde* », dimanche 1er décembre, de 18 h 15 à 19 h 30.

Le premier ministre, qui préside le conseil européen depuis le 1er juillet, et dont le mandat se terminera le 31 décembre, recevra dans la capitale de son pays, lundi 2 décembre, la réunion des chefs d'Etat et de gouvernement de la Communauté européenne. Il répondra en direct aux questions d'André Passeron et de Bernard Brigouleix, du *Monde*, et de Paul-Jacques Truffaut et d'Olivier Mazerolle, de RTL, le débat étant dirigé par Alexandre Baloud.

M. Jacques Santer est depuis juillet 1984 le chef du gouvernement luxembourgeois à la tête d'une coalition comprenant son parti, le Parti chrétien social et le Parti socialiste. L'Europe et les projets de télévision par satellite sont deux de ses préoccupations essentielles. Il était il y a quelques jours à Paris, où il s'est entretenu avec le président Mitterrand de la question du satellite de télévision directe TDF 1.

Le numéro du « Monde » daté 30 novembre 1985 a été tiré à 473873 exemplaires